FRANÇAIS

FR - BE

De Dietrich

Chaudières fioul

GTU 1204 FF/V 130
GTU 1205 FF/V 130

GTU 1200 V

Notice de montage d'installation, d'entretien et de mise en service

CE 0049

08/07/05 - 94861399

8575-4182G

SOMMAIRE

1. GENERALITES . . . 5
1.1 Dimensions principales . . . 6
1.2 Caractéristiques techniques . . . 6

2. MISE EN PLACE DE LA CHAUDIERE . . . 7
2.1 Implantation en chaufferie . . . 7

3. MONTAGE . . . 7

4. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE . . . 8
4.1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage . . . 8
4.2 Raccordement hydraulique du circuit eau sanitaire . . . 8
4.3 Exemples d'installation . . . 9
4.3.1 Installation avec 1 circuit chauffage direct radiateur (sans vanne mélangeuse) . . . 8
4.3.2 Installation avec 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol) . . . 10
4.3.3 Installation avec 1 circuit réchauffage piscine et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol) . . . 11
4.3.4 Installation chauffage 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 2 circuits avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage au sol) . . . 12
4.4 Remplissage de l'installation . . . 13

5. RACCORDEMENT DE LA VENTOUSE . . . 15
5.1 Classification . . . 15
5.2 Prescriptions générales d'installation . . . 15
5.3 Mise en oeuvre . . . 15
5.4 Maintenance . . . 16
5.5 Implantation du terminal horizontal (type C13) . . . 16
5.5.1 Traversées de parois . . . 17
5.5.2 Percement du mur . . . 17
5.5.3 Débouché du terminal horizontal . . . 17
5.5.4 Détermination de la longueur des conduits d'une ventouse horizontale (type C13) . . . 21
5.6 Prescriptions complémentaires pour le raccordement à un terminal vertical (type C33) . . . 22
● Détermination de la longueur des conduits d'une ventouse verticale (type C33) . . . 23

6. RACCORDEMENT ELECTRIQUES . . . 23

7. MISE EN SERVICE . . . 24

8. ENTRETIEN ET VERIFICATIONS PERIODIQUES . . . 25
8.1 Installation . . . 25
8.2 Chaudière . . . 25
8.2.1 Ramonage de la chaudière . . . 26
8.2.2 Ramonage chimique . . . 26
8.2.3 Entretien des conduits de fumées . . . 28
8.2.4 Brûleur . . . 29
8.2.5 Préparateur d'eau chaude sanitaire . . . 30
8.3 Nettoyage de l'habillage et de la vitre . . . 31
8.4 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière . . . 31
8.5 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage en hiver entraînant des risques de gel . . . 31
8.6 Plaquette signalétique . . . 31

9. VUES ECLATEES ET LISTE DES PIECES DE RECHANGE . . . 31

10. GARANTIE . . . 40

Déclaration de conformité CE

Fabricant	DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S. 57 rue de la gare F-67580 MERTZWILLER ☎ +33 3 88 80 27 00 +33 3 88 80 27 99
Mise en circulation par	Voir fin de notice

Nous certifions par la présente que la série d'appareil spécifiée ci-après est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité CE, qu'il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences et normes des Directives européennes suivantes.

Type du produit	**Chaudière basse température GTU 120FF avec brûleur fioul intégré**
Modèles	**25 et 30 kW**
Norme appliquée	**- 73/23/CEE Directive Basse Tension** **Norme visée : EN 60.335.1.** **- 89/336/CEE Directive Compatibilité électromagnétique** **Normes génériques : EN61000-6-3 et EN61000-6-1** **- 92/42/CEE Directive rendement** **Normes visées : EN 303.2 ; EN 304**
Organisme de contrôle	**TÜV Rheinland/Berlin-Brandenburg :** **- PV n° K33/01 du 09/04/2001** **- PV n° K32/01 du 05/04/2001** **- PV n° K131/01 du 01/02/2002**

Date : 22 juin 2004

Signature
Directeur Technique
Mr. Bertrand Schaff

Les instructions techniques pour l'installation de la chaudière données dans cette notice sont à respecter scrupuleusement sous peine d'annulation de la garantie.

1. GENERALITES

La chaudière GTU 1204 FF/V 130 - GTU 1205 FF/V 130 est une chaudière automatique autonome à eau chaude équipée d'un brûleur à pulvérisation utilisant le fioul domestique avec production d'eau chaude sanitaire intégrée à raccorder à un conduit concentrique d'amenée d'air et d'évacuation des produits de combustion horizontal (type C13) ou vertical (type C33).
Elle est préréglée d'usine à une puissance utile fixe de 25 kW et 30 kW.

Les tableaux de commande (Standard de BASE, EASYMATIC ou DIEMATIC 3) intègrent la priorité à la production de l'eau chaude sanitaire.

La production de l'eau chaude sanitaire est assurée par un ballon émaillé d'une contenance de 130 litres, placé horizontalement sous la chaudière et intégré sous l'habillage.

L'échangeur à serpentin, de forte puissance assure un réchauffage rapide de l'eau chaude sanitaire. L'isolation en mousse de polyuréthane injectée sans CFC (protection de l'environnement) limite au maximum le refroidissement de la réserve d'eau chaude.

Les différents modèles :

● **GTU 1204 B FF / V 130 - GTU 1205 B FF/V 130 :** chaudière équipée d'un brûleur préréglé fioul avec ballon d'eau chaude sanitaire intégré Li 130 et d'un tableau de commande de base électronique, intégrant une régulation de l'eau chaude sanitaire.

● **GTU 1204 E FF / V 130 - GTU 1205 E FF/V 130 :** chaudière équipée d'un brûleur préréglé fioul avec ballon d'eau chaude sanitaire intégré Li 130 et d'un tableau de commande électronique avec régulateur EASYMATIC. Le régulateur EASYMATIC peut être installé dans le volume chauffé ou intégré au tableau de commande de la chaudière.

● **GTU 1204 D FF / V 130 - GTU 1205 D FF/V 130 :** chaudière équipée d'un brûleur préréglé fioul avec ballon d'eau chaude sanitaire intégré Li 130 et d'un tableau de commande électronique DIEMATIC 3.

● **Directive 97/23/EC**

Les chaudières à gaz et à fioul fonctionnant à une température inférieure ou égale à 110°C ainsi que les préparateurs d'eau chaude sanitaire dont la pression de service est inférieure ou égale à 10 bar relèvent de l'article 3.3 de la directive, et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un marquage CE attestant une conformité à la directive 97/23 EC.
La conformité des chaudières et des préparateurs d'ECS De Dietrich aux règles de l'art, exigée dans l'article 3.3 de la directive 97/23/EC, est attestée par la marque CE relative aux directives 90/396/EC, 92/42/EC, 73/23 EC et 89/336/EC.

● **N° d'identification CE :**
CE 49BM3528

1.1 Dimensions principales

● GTU 1204 FF/V 130 - GTU 1205 FF/V 130

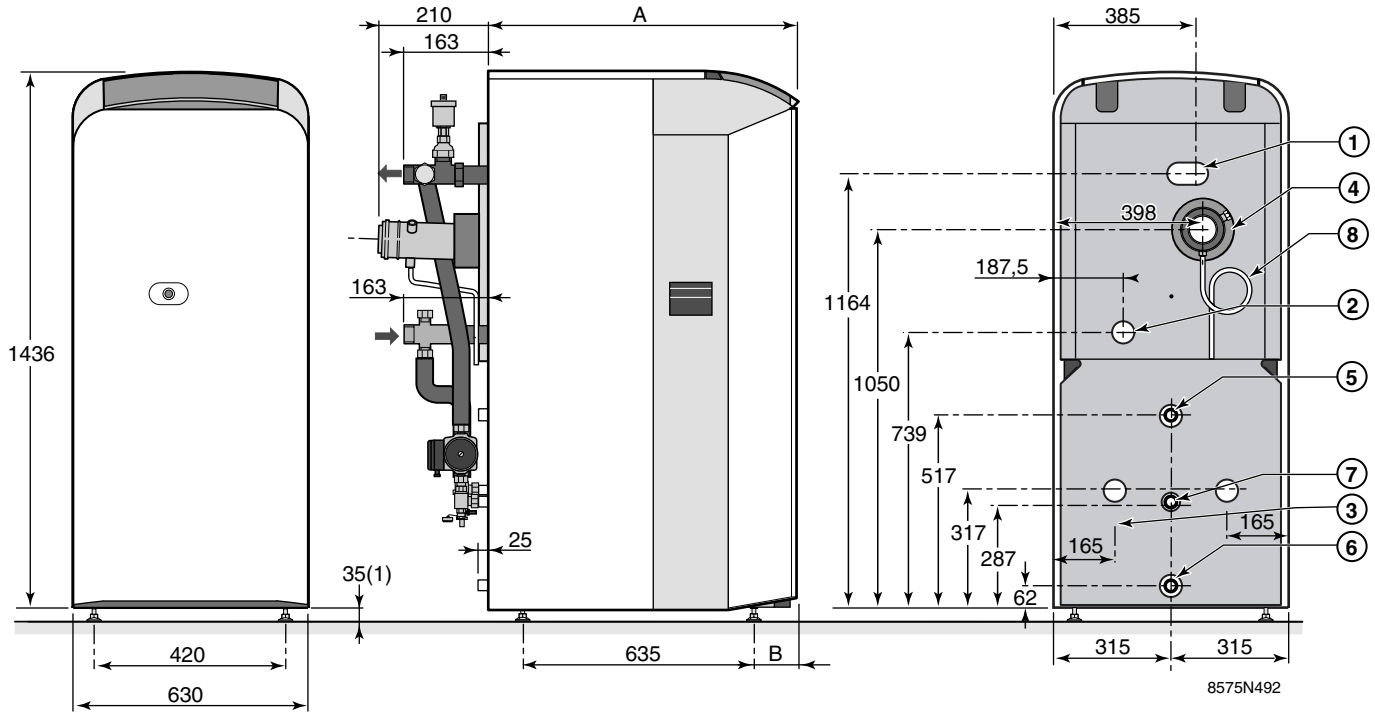

(1) Pieds réglables :
cote de base : 35 mm
réglage possible de 35 mm à 40 mm

	A	B
GTU 1204 FF/V 130	952	260
GTU 1205 FF/V 130	1 079	387

1 Départ chauffage R 1 1/4 (filetage conique 1”1/4)

2 Retour chauffage R 1 1/4 (filetage conique 1”1/4)

3 Robinet de remplissage et de vidange (raccordement pour tuyau ø int. 14 mm)

4 Raccordement concentrique (fumée/air) ø 80/125 mm

5 Départ eau chaude sanitaire G 1 (filetage cylindrique 1”, étanchéité par joint plat)

6 Entrée eau froide sanitaire G 1 (filetage cylindrique 1”, étanchéité par joint plat)

7 Retour boucle de circulation eau chaude sanitaire G 3/4 (facultatif) (filetage cylindrique 3/4”, étanchéité par joint plat)

8 Tube d’évacuation des condensats

1.2 Caractéristiques techniques

- Pression de service maximale : 4 bar
- Température maxi. de service : 100°C
- Réglage du thermostat de chaudière : de 30 à 90°C
- Réglage du thermostat de sécurité : 110°C
- Pression maximale d'utilisation en eau chaude sanitaire : 10 bar
- Conditions d'essai : CO_2 - 11,5% au fioul

CHAUDIERE			GTU	1204FF/ V 130	1205FF/ V 130
Puissance utile			kW	25	30
Puissance enfournée			kW	27,3	32,7
Type de brûleur				M 104 PS FF	M 105 PS FF
Nombre d'éléments				4	5
Nombre d'accélérateurs de convection				3	3
Contenance en eau			litres	24,5	30
Puissance haute - CO_2 = 11,5%	Pertes de charge côté eau pour	ΔT=10 K	mbar *	6,1	9,1
		ΔT=15 K	mbar *	2,8	4,1
		ΔT=20 K	mbar *	1,6	2,4
	Débit massique des fumées	Fioul domestique	kg/s	0,0122	0,0127
Volume circuit de fumées			litres	41	51
Chambre de combustion		Diamètre inscrit	mm	240	240
		Profondeur	mm	435	562
		Volume	litres	21	26
Poids net			kg	260	286
Production d'eau chaude sanitaire					
Capacité préparateur Li 130		litres		130	130
Puissance échangée (1) (3)			kW	25	28
Débit continu (1) (3)			litres/h	615	690
Débit spécifique ** selon EN 303-6 (2) (3)			litres/mn	18,5	19
Capacité de puisage sur 10 mn *** (2) (3)			l/10mn	220	220

(1) Eau chaude sanitaire à 45°C
Température entrée primaire à 80°C

(2) Consigne sanitaire à 60 °C
Consigne chaudière à 80 °C
Température moyenne eau chaude sanitaire à 40 °C
Pompe en position 3

(3) Eau froide sanitaire à 10 °C
Pompe en position 3

* 1 mbar = 10 mm CE = 100 Pa / 1 K = 1°C

** Débit spécifique : débit d'eau chaude sanitaire correspondant à une élévation minimale de température moyenne de 30K que l'appareil peut fournir au cours de deux puisages successifs de 10 minutes entrecoupés d'un arrêt de 20 minutes.

*** Capacité de puisage sur 10 mn : débit d'eau chaude auquel l'eau peut être puisée pendant une durée de 10 minutes avec une élévation de température moyenne de 30K.

2. MISE EN PLACE DE LA CHAUDIERE

2.1 Implantation en chaufferie

Un espace suffisant doit être réservé autour de la chaudière.

Les cotes indiquées en mètres sur le dessin ci-contre correspondent aux dimensions minimales conseillées pour assurer une bonne accessibilité autour de la chaudière.

	A
GTU 1204 FF/V 130	952
GTU 1205 FF/V 130	1 079

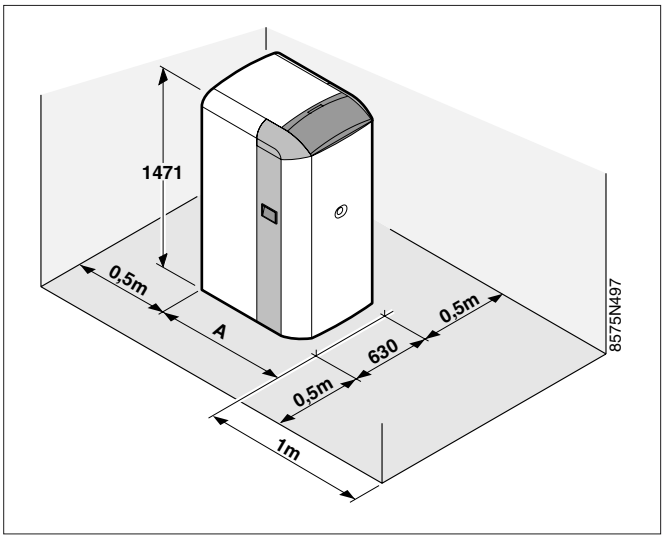

Remarque : nous attirons votre attention sur les risques de corrosion des chaudières installées dans ou à proximité de locaux dont l'atmosphère peut être polluée par des composés chlorés ou fluorés (se reporter également au § 5.1)

3. MONTAGE

Pour le montage de la chaudière, se reporter au feuillet jaune détachable inséré en milieu de notice.

4. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.

4.1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage

Il ne doit exister entre la chaudière et les soupapes de sécurité, aucun organe d'obturation totale ou partielle (France : DTU - 65.11, § 4.22 - NF P 52-203).

Les installations de chauffage doivent être conçues et réalisées de manière à empêcher le retour des eaux du circuit chauffage et des produits qui y sont introduits, vers le réseau d'eau potable. Un disconnecteur doit être installé pour le remplissage du circuit chauffage suivant la réglementation en vigueur.

Avant de procéder aux raccordements hydrauliques du circuit chauffage, il est indispensable de rincer les circuits de chauffage pour ne pas introduire de particules qui risqueraient d'endommager certains organes (soupape de sécurité, pompes, clapets...).

4.2 Raccordement hydraulique du circuit eau sanitaire

Les ballons d'eau chaude sanitaire peuvent fonctionner sous une pression de service maximale de 10 bar. En règle générale, ils fonctionnent sous 7 bar.

- Avant de procéder au raccordement hydraulique, il est indispensable de rincer les tuyauteries pour ne pas introduire de particules métalliques ou autres qui risqueraient d'endommager certains organes (groupe de sécurité, pompe de bouclage sanitaire, clapets, ...).
- Le raccordement entre la soupape de sécurité et le ballon ne doit pas présenter d'organes de sectionnement. De plus, la conduite d'écoulement de la soupape de sécurité ne doit pas être obturée. Si la pression d'alimentation dépasse 5,5 bar un réducteur de pression devra être implanté en amont du préparateur. Il est conseillé d'implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites.
- Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un "entonnoir-siphon" pour le groupe de sécurité.
- Le raccordement à l'alimentation d'eau froide sera réalisé d'après les schémas ci-après. Un clapet de retenue est monté sur l'alimentation en eau froide. Les composants devront répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné.

Si la tuyauterie de distribution est en cuivre, un manchon en acier, en fonte ou en matière isolante doit être interposé entre la sortie d'eau chaude du ballon et cette tuyauterie afin d'éviter tout phénomène de corrosion au niveau du raccordement.

Conformément aux règles de sécurité, il est obligatoire de monter une soupape de sécurité plombée sur l'entrée d'eau froide sanitaire du préparateur. Le tarage de cette soupape est généralement de 7 bar. Néanmoins, les caractéristiques techniques de notre préparateur lui permettent de fonctionner, si nécessaire, avec une soupape tarée à 10 bar. Dans tous les cas, nous préconisons les groupes de sécurité hydrauliques à membrane portant la marque NF.

Remarques :

- Le groupe de sécurité et son raccordement au préparateur doivent être au moins du même diamètre que la tubulure d'alimentation eau froide du circuit sanitaire du préparateur.
- Le niveau du groupe de sécurité doit être inférieur à celui de l'entrée d'eau froide pour permettre la vidange (voir schémas ci-après). Dans le cas contraire, prévoir un tube de vidange au point bas du préparateur.

  Le tube de vidange doit avoir une pente continue et suffisante et sa section doit être au moins égale à celle de l'orifice de sortie du groupe de sécurité (ceci pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression).
- Pour assurer la disponibilité de l'eau chaude dès l'ouverture des robinets, une boucle de circulation entre les postes de puisage et la tubulure de recirculation du ballon peut être installée. Un clapet de retenue doit être prévu dans cette boucle.

4.3 Exemples d'installation

Les schémas suivants sont donnés à titre d'exemple. D'autres raccordements peuvent être réalisés.

4.3.1 Installation avec 1 circuit chauffage direct radiateur (sans vanne mélangeuse)

Ce type d'installation peut être commandé par le tableau B (Standard de base), le tableau E (Easymatic) ou le tableau D (Diematic 3).

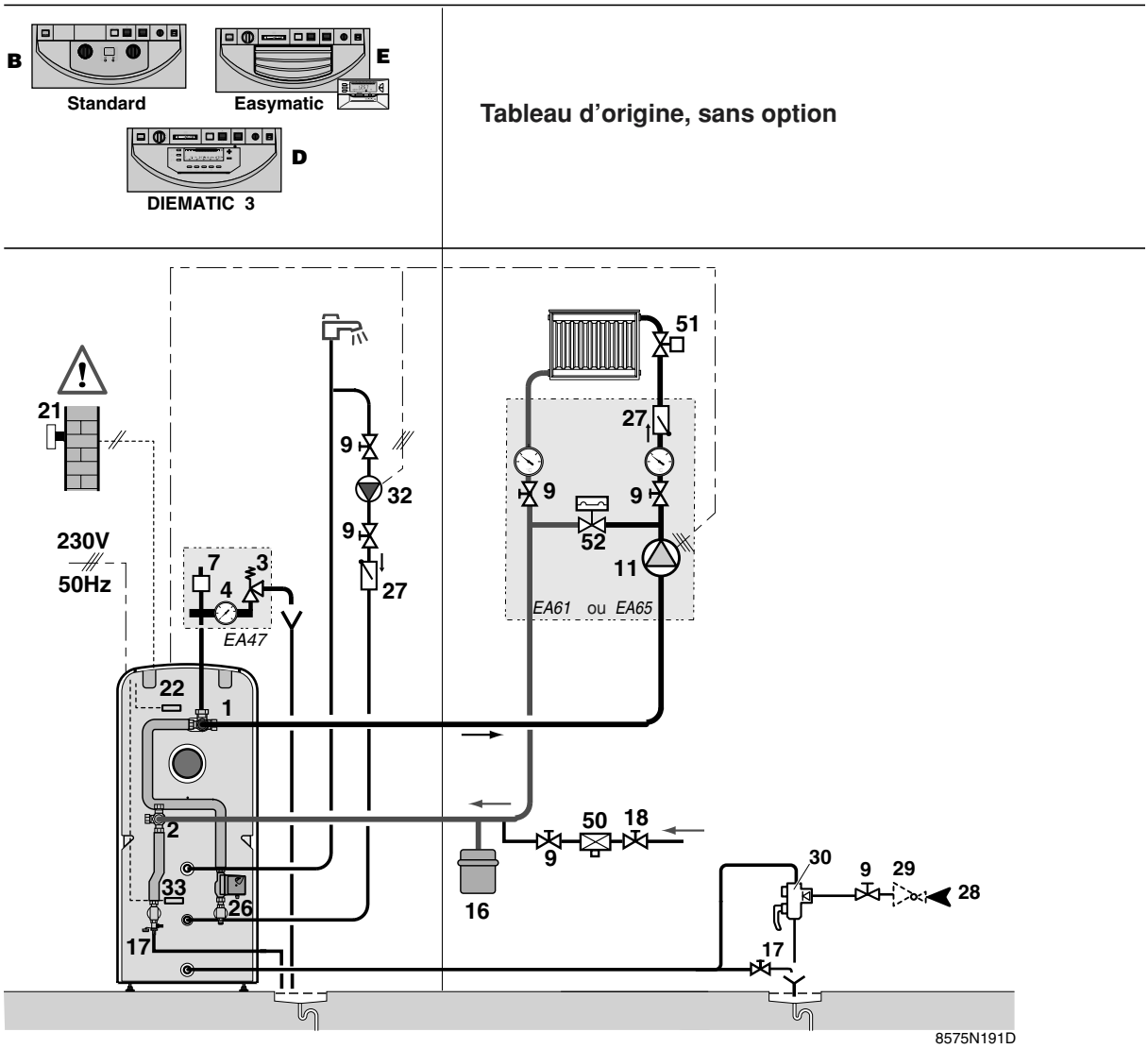

1 Départ chauffage
2 Retour chauffage
3 Soupape de sécurité 3 bar
4 Manomètre
7 Purgeur automatique
9 Vanne
11 Accélérateur chauffage
16 Vase d'expansion
17 Vanne de vidange
18 Remplissage du circuit chauffage
21 Sonde de température extérieure
- pas de sonde avec le tableau B
- livrée d'origine avec le tableau E (colis FM 102 uniquement)
- livrée d'origine avec le tableau D

22 Sonde chaudière de la régulation
26 Pompe de charge sanitaire
27 Clapet antiretour
28 Entrée de l'eau froide sanitaire
29 Réducteur de pression
30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif)
33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire livrée
50 Disconnecteur
51 Robinet thermostatique
52 Soupape différentielle (avec option EA 61)

OPTIONS

EA47 Kit de sécurité hydraulique

EA61 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses

EA65 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique

4.3.2 Installation avec 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau Diematic 3 plus l'option "Platine vanne mélangeuse" (colis FM 48).

Important
Le circuit A peut ne pas être présent.

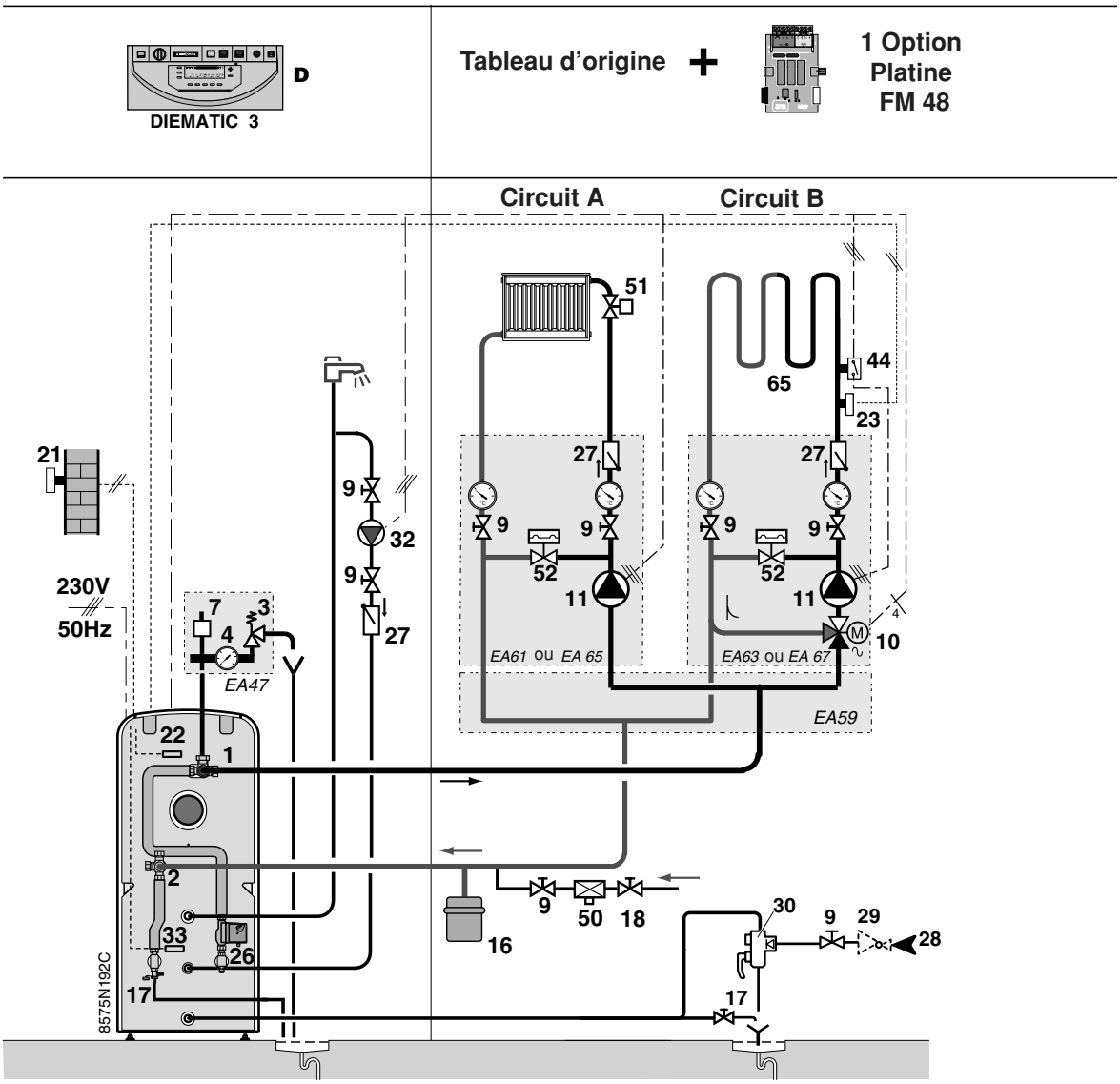

1 Départ chauffage
2 Retour chauffage
3 Soupape de sécurité 3 bar
4 Manomètre
7 Purgeur automatique
9 Vanne
10 Vanne mélangeuse 3 voies
11 Accélérateur chauffage
16 Vase d'expansion
17 Vanne de vidange
18 Remplissage du circuit chauffage
21 Sonde de température extérieure - livrée d'origine avec le tableau D
22 Sonde chaudière de la régulation
23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse
26 Pompe de charge sanitaire
27 Clapet antiretour
28 Entrée de l'eau froide sanitaire
29 Réducteur de pression
30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif)
33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire (1 livrée + 1 option)
44 Thermostat limiteur 65° C à réarmement manuel pour plancher chauffant (DTU 65.8, NF P 52-303-1)
50 Disconnecteur
52 Soupape différentielle (avec options EA 61 et EA 63)
65 Circuit basse température (radiateur ou chauffage par le sol)

OPTIONS

EA47 Kit de sécurité hydraulique

EA59 Collecteur pour 2 circuits

EA61 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses

EA63 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3 vitesses

EA65 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique

EA67 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique

4.3.3 Installation avec 1 circuit réchauffage piscine et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau Diematic 3 plus l'option sonde (colis AD 212) et l'option "Platine vanne mélangeuse + sonde" (colis FM 48)

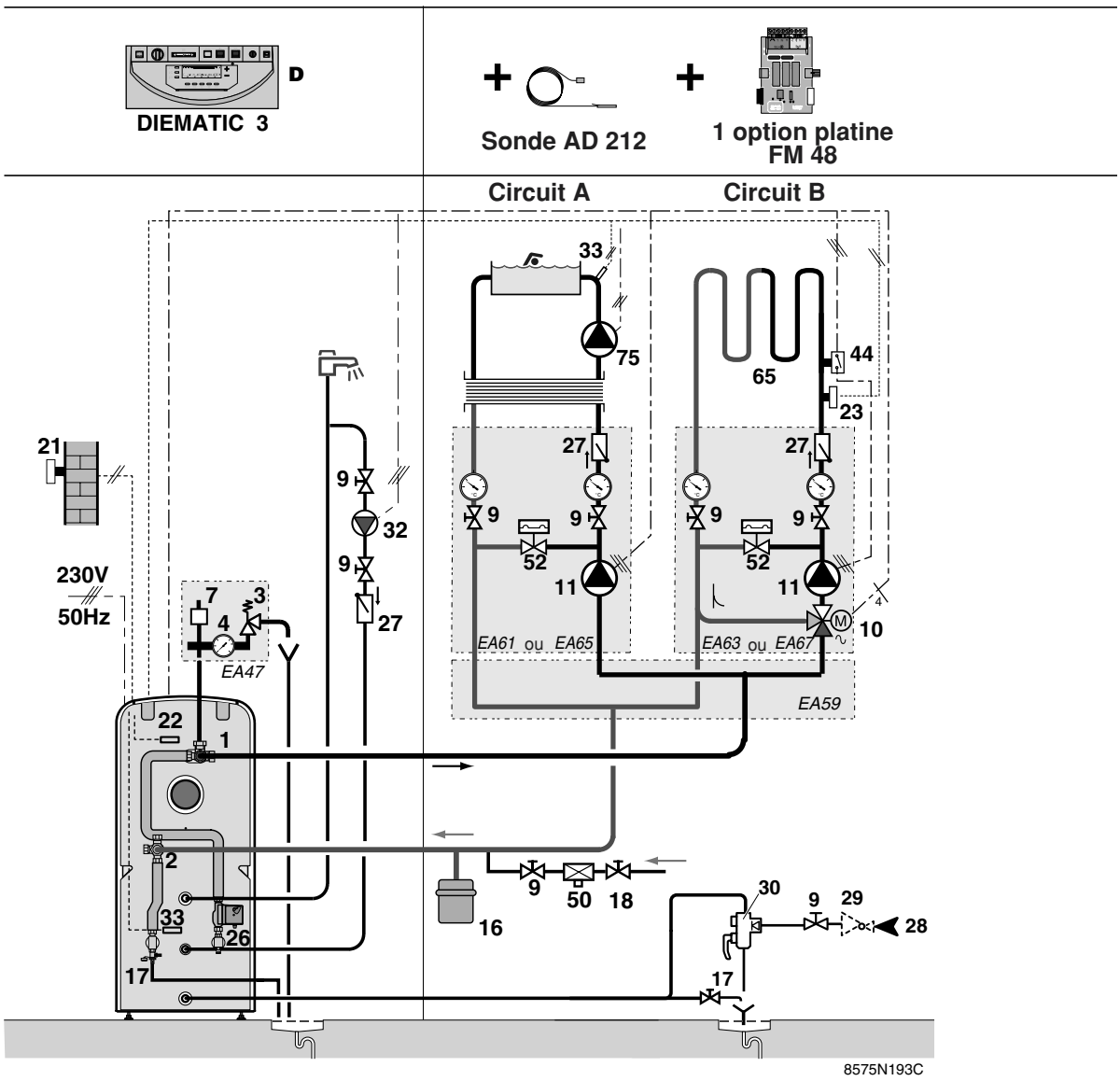

1 Départ chauffage
2 Retour chauffage
3 Soupape de sécurité 3 bar
4 Manomètre
7 Purgeur automatique
9 Vanne
10 Vanne mélangeuse 3 voies
11 Accélérateur chauffage
16 Vase d'expansion
17 Vanne de vidange
18 Remplissage du circuit chauffage
21 Sonde de température extérieure - livrée d'origine avec le tableau D
22 Sonde chaudière de la régulation
23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse
26 Pompe de charge sanitaire
27 Clapet antiretour
28 Entrée de l'eau froide sanitaire
29 Réducteur de pression
30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif)
33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire (1 livrée + 1 option)
44 Thermostat limiteur 65° C à réarmement manuel pour plancher chauffant (DTU 65.8, NF P 52-303-1)
50 Disconnecteur
52 Soupape différentielle (avec options EA 61 et EA 63)
65 Circuit basse température (radiateur ou chauffage par le sol)
75 Pompe à usage sanitaire

OPTIONS

EA47 Kit de sécurité hydraulique
EA59 Collecteur pour 2 circuits
EA61 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
EA63 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3 vitesses
EA65 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique
EA67 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique

4.3.4 Installation chauffage 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 2 circuits avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau Diematic 3 plus deux options "Platine vanne mélangeuse + sonde" (colis FM 48)

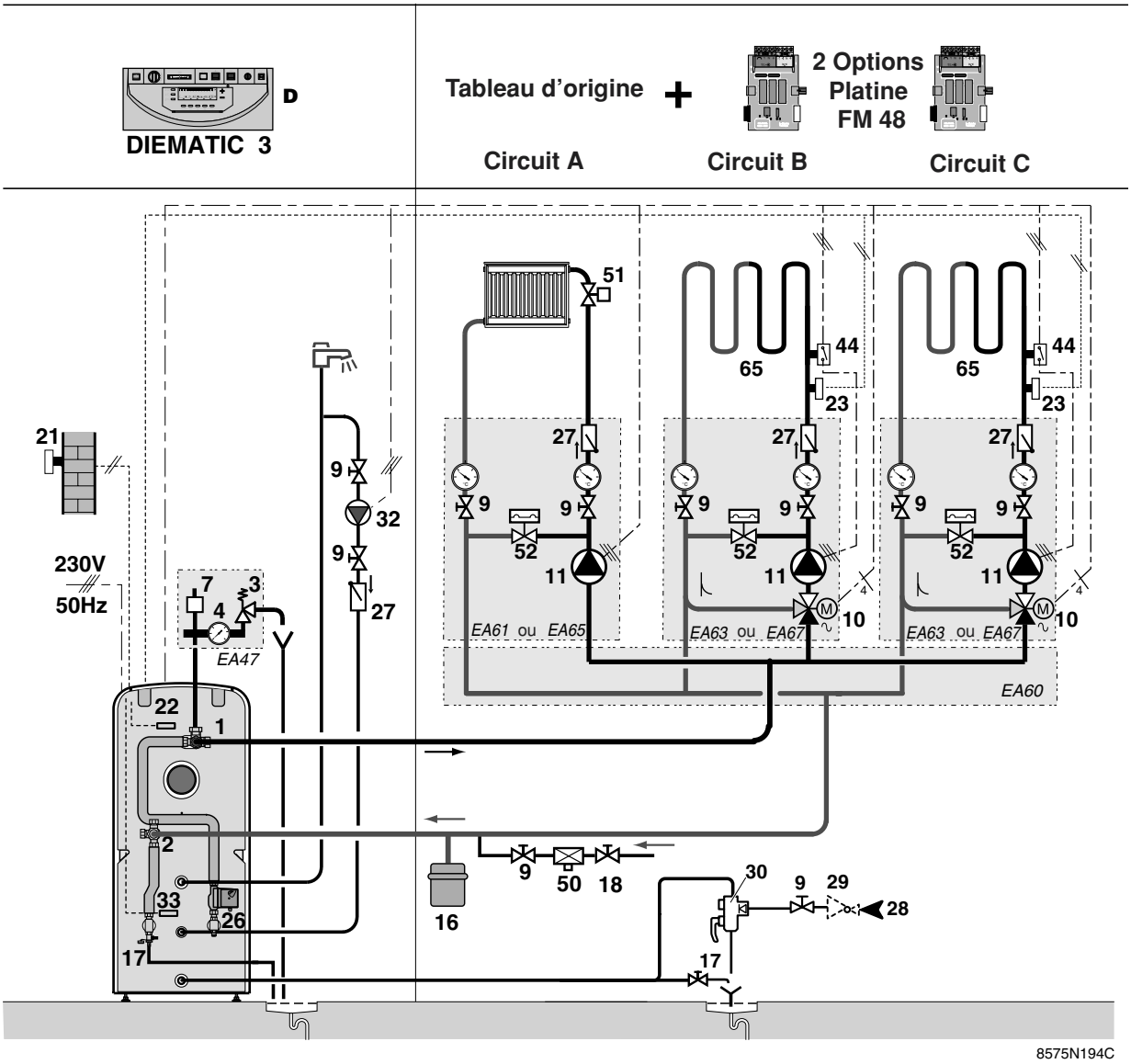

1 Départ chauffage
2 Retour chauffage
3 Soupape de sécurité 3 bar
4 Manomètre
7 Purgeur automatique
9 Vanne
10 Vanne mélangeuse 3 voies
11 Accélérateur chauffage
16 Vase d'expansion
17 Vanne de vidange
18 Remplissage du circuit chauffage
21 Sonde de température extérieure - livrée d'origine avec le tableau D
22 Sonde chaudière de la régulation
23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse
26 Pompe de charge sanitaire
27 Clapet antiretour
28 Entrée de l'eau froide sanitaire
29 Réducteur de pression
30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
32 Pompe de bouclage sanitaire (facultatif)
33 Sonde de température d'eau chaude sanitaire livrée
44 Thermostat limiteur 65° C à réarmement manuel pour plancher chauffant (DTU 65.8, NF P 52-303-1)
50 Disconnecteur
51 Robinet thermostatique
52 Soupape différentielle (avec options EA 61 et EA 63)
65 Circuit basse température (radiateur ou chauffage par le sol)

OPTIONS

EA47 Kit de sécurité hydraulique

EA60 Collecteur pour 3 circuits

EA61 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses

EA63 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3 vitesses

EA65 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique

EA67 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique

4.4 Remplissage de l'installation

● **Circuit d'eau chaude sanitaire**

- Remplir le ballon par le tube d'entrée d'eau froide sanitaire.
- Dégazer le circuit d'eau chaude sanitaire ballon et le réseau de distribution afin d'éviter le bruit provoqué par l'air emprisonné se déplaçant lors du réchauffage et des soutirages.
  Pour cela, remplir complètement d'eau le circuit, en laissant un robinet d'eau chaude ouvert. Ne refermer ce robinet que lorsque l'écoulement s'effectue régulièrement et sans bruit de tuyauterie.
  Dégazer ensuite successivement toutes les tuyauteries d'eau chaude sanitaire en ouvrant les robinets correspondants.

Nota : laisser l'eau s'écouler suffisament longtemps pour effectuer un rinçage, notamment lors de la première mise en service ou en cas de remise en service après un arrêt prolongé.

● **Organes de sécurité**

- Vérifier les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier) en se reportant à la notice fournie avec ce composant.

● **Circuit chauffage**

Le remplissage doit s'effectuer lentement par le point bas de l'installation chauffage.

Il peut être effectué :
- soit par le robinet de remplissage (et de vidange) comme représenté ci-contre. Dans ce cas, le tuyau (Ø intérieur 14 mm) doit être impérativement débranché après le remplissage.

- soit par le disconnecteur mis en place par l'installateur (cf. rep. **50** schémas de principe ci-avant)

La purge d'air de l'installation s'effectue en partie haute par l'ouverture d'un ou plusieurs purgeurs. Fermer le(s) point(s) de purge lorsque l'eau apparaît.

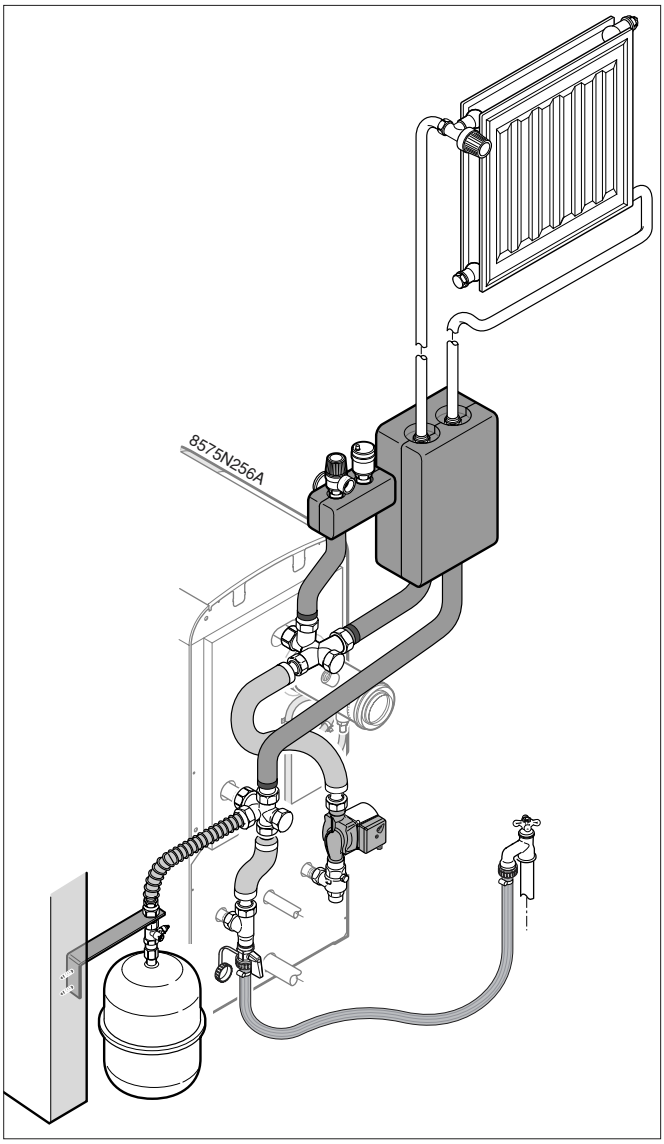

Pour que la purge de l'échangeur du ballon d'eau chaude sanitaire puisse s'effectuer correctement, il faut :

1. Dévisser de quelques tours le capuchon du purgeur automatique.

2. Placer le marquage de la vis du clapet équerre anti-thermosiphon en position d'ouverture (**O**).

Ces éléments seront remis dans leur position initiale une fois la mise en service de la chaudière effectuée.

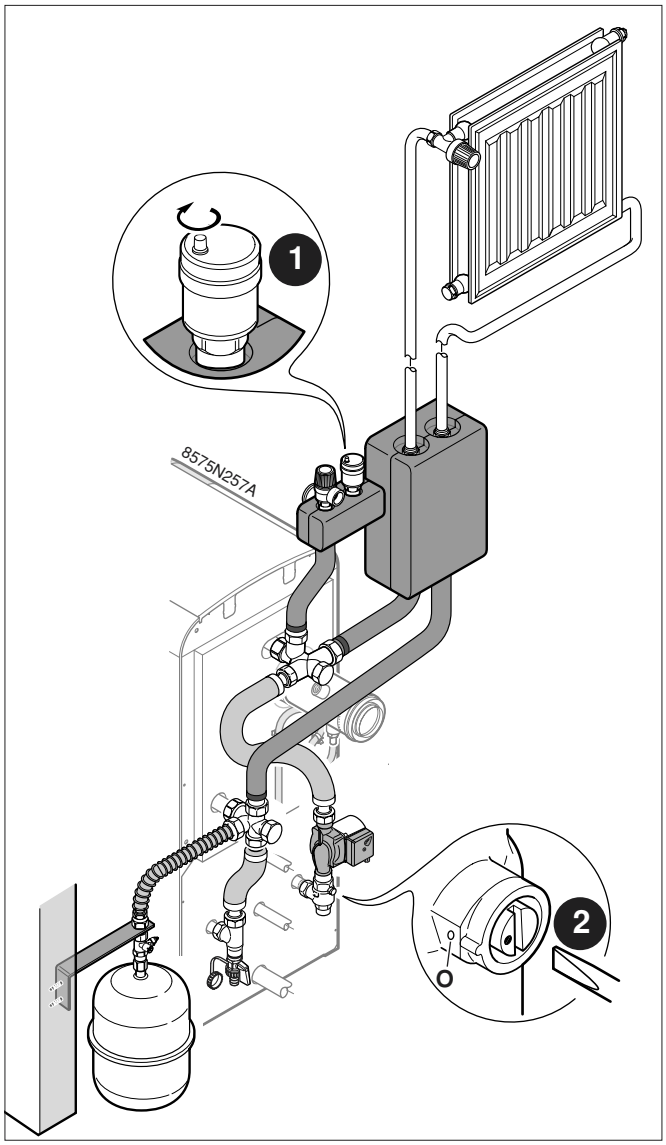

Contrôler l'étanchéité de l'ensemble de l'installation.

Contrôler le fonctionnement de la soupape de sécurité chauffage .

5. RACCORDEMENT DE LA VENTOUSE

5.1 Classification

Les chaudières GTU 1204 FF / GTU 1205 FF sont des appareils étanches à raccorder par l'intermédiaire de conduits concentriques à :

- un terminal horizontal (dit ventouse)

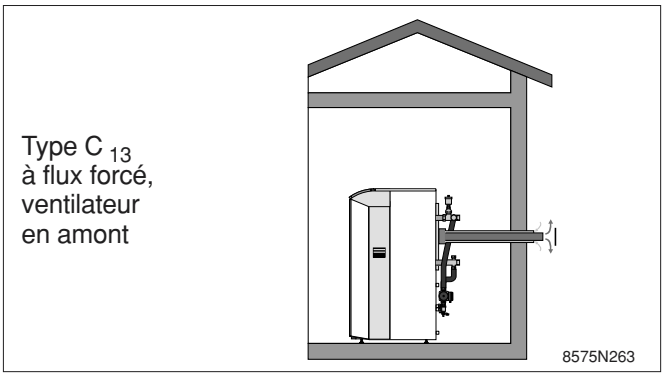

ou

- un terminal vertical (à sortie toiture)

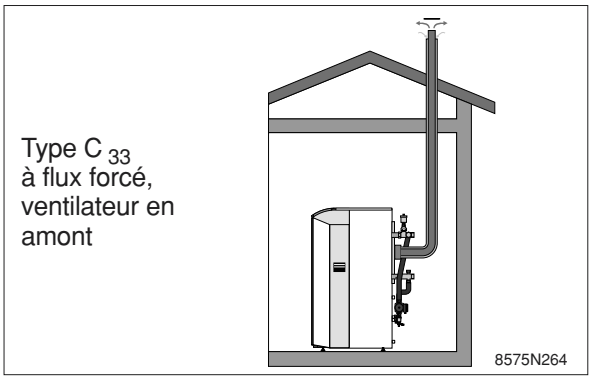

5.2 Prescriptions générales d'installation

- Les appareils de type C peuvent être installés dans tous les types de locaux et quel qu'en soit le volume même s'ils ne comportent pas de fenêtre ou de chassis ouvrant.
- Ils doivent être installés de façon à ce que leur position relative par rapport au dispositif spécial d'évacuation ne puisse être modifiée même après intervention pour entretien.
- L'appareil, y compris son conduit de raccordement, doit demeurer accessible en vue de son entretien et de sa réparation.
- Les appareils de type C ne peuvent être mis en œuvre qu'avec les dispositifs (en particulier les conduits concentriques, pièces de raccordement, terminaux) commercialisés par De Dietrich Thermique.
- La liste exhaustive des dispositifs utilisables ainsi que leurs conditions d'utilisation (longueur mini et maxi, nombre et types de coudes… etc) sont indiquées dans le feuillet technique de prescription De Dietrich destiné aux installateurs et repris en partie ci-après.

Important
Lorsque le débouché assurant l'alimentation en air comburant de l'appareil est situé à proximité d'un débouché de conduit de fumée ou d'une sortie de toit 3CE, l'orifice d'amenée d'air devra être positionné en dessous du débouché du confuit de fumée ou de l'orifice de l'évacuation des produits de combustion de la sortie 3CE.

Dans tous les cas, le terminal d'amenée d'air devra être situé suffisamment loin de toute source de composés halogénés (par exemple un débouché de conduit issu de machine frigorifique, un débouché de conduit de ventilation de salons de coiffure ou de pressings, etc...) de façon à ne pas perturber l'hygiène de combustion de l'appareil et/ou de modifier de façon importante sa durée de vie.
Dans ce cas nous ne saurions assurer la garantie.

5.3 Mise en oeuvre

L'appareil doit être installé avec les accessoires coaxiaux en acier inoxydable commercialisés par De Dietrich Thermique.

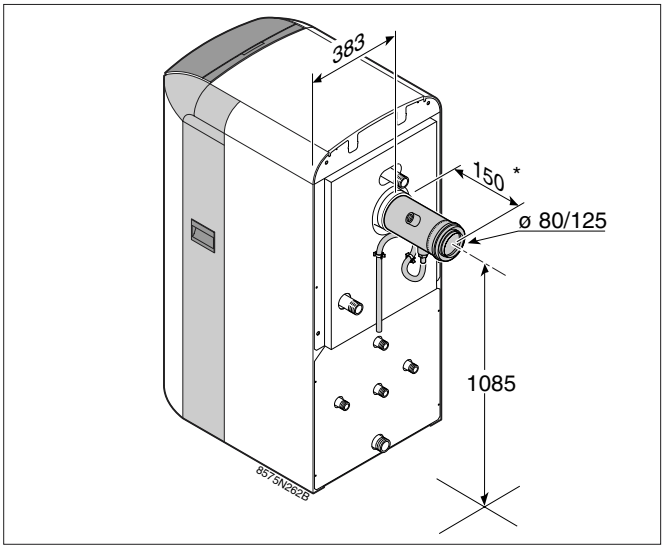

* Longueur d'emboîtement à respecter

Les conduits pouvant comporter des arêtes vives, nous vous recommandons le port de gants pour les manipuler.

Il est formellement interdit, pour tous types d'installation, de rectifier ou de recouper les rallonges et les coudes. De ce fait, on utilisera obligatoirement le manchon réglable sur les tronçons dont la longueur exacte ne peut être obtenue par des rallonges.

Important
Des colliers de fixation sont disposés au moins tous les mètres sur les rallonges. Aucun collier ne doit être monté sur les manchons de compensation.
Lors des traversées de plancher, il est nécessaire de placer des **fourreaux** (non fournis), permettant la désolidarisation des rallonges.

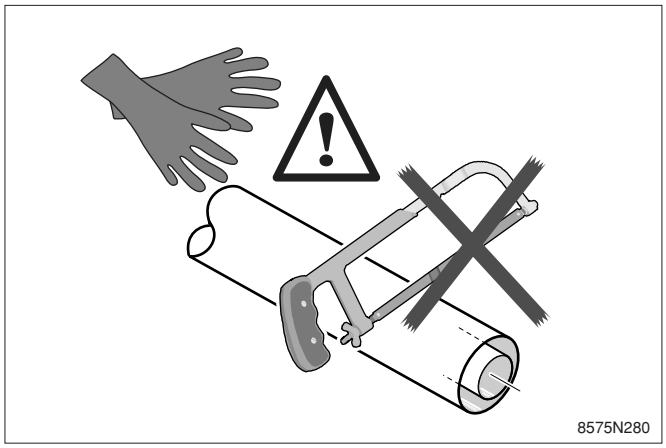

Remarque :
Les conduits doivent impérativement être emboîtés jusqu'à ce qu'ils arrivent en butée.

● **Evacuation des condensats**

Le tube flexible d'évacuation des condensats devra être installé de manière à former un siphon qui assurera l'étanchéité du conduit d'évacuation des produits de combustion.
La hauteur manométrique du siphon sera au moins égale à 50 mm, c'est pourquoi il conviendra de remplir le siphon d'eau lors de la fixation sur la pièce de raccordement **A**.

L'écoulement des condensats peut se faire dans une conduite d'eaux usées.

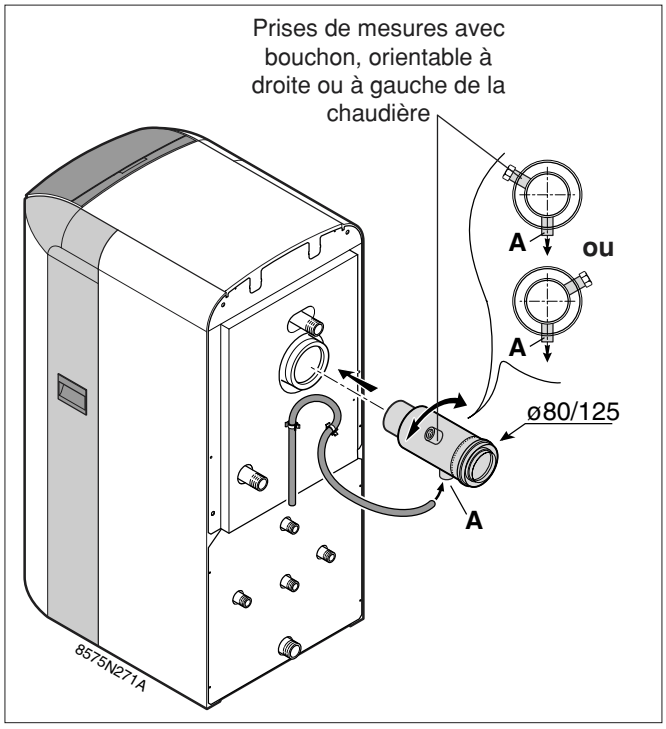

5.4 Maintenance

Les conduits coaxiaux doivent être entretenus en bon état, **visités au moins deux fois par an** et nettoyés s'il y a lieu.

Il est possible d'inspecter l'état d'un conduit en déplaçant un manchon réglable ou le terminal réglable.

5.5 Implantation du terminal horizontal (type C 13)

Le panache des produits de combustion occupant un certain volume et risquant d'être rabattu en fonction de l'exposition aux vents dominants, des précautions sont à prendre, dans quelques cas d'implantation, pour empêcher les recirculations dans l'appareil et les salissures de façades par condensation des produits de combustion sur les parois exposées et par fixation des poussières : le terminal d'évacuation ne doit pas déboucher :
- trop près d'une paroi (ou de tout autre obstacle tel qu'un rebord de balcon, etc...)
- directement sous un balcon ou dans un volume limité par des parois (type loggia) ; une prolongation des conduits de raccordement est alors nécessaire, tout en respectant la longueur maximale admissible.

Dans tous les cas, se reporter aux exemples de configurations d'implantation du terminal horizontal en pages suivantes.

5.5.1 Traversées de parois

Les traversées des parois doivent se faire sous fourreau en cas de contact direct. Les contacts plâtre/acier, plâtre/aluminium, ciment/aluminium, polystyrène/conduit d'évacuation sont visés par cette prescription. Les extrémités de l'intervalle annulaire entre le fourreau (ou la paroi) et le ou les conduits de raccordement de l'appareil doivent être bouchées par interposition d'une matière neutre à l'égard des conduits et des fourreaux (ou de la paroi).

Les conduits de raccordement ne doivent être ni encastrés, ni incorporés, ni engravés dans les maçonneries. Ils doivent être fixés à celles-ci par des colliers. Ils ne doivent être ni bloqués, ni scellés dans la traversée des planchers. Les colliers de fixation éventuels doivent être voisins des emboîtures et situés au-dessous de celles-ci.

Les éléments constitutifs du conduit étant à emboîtement, ils doivent être montés partie femelle vers le haut. Les joints ou emboîtures éventuels ne doivent pas être positionnés dans la traversée des planchers.

L'étanchéité des pièces susceptibles d'être démontées lors d'un entretien courant doit être assurée par des moyens mécaniques à l'exclusion de pâtes, liquides ou rubans.

Du fait de la technologie utilisée, les distances d'écart au feu ne sont pas applicables à ces conduits.

Les conduits de raccordement concentriques qui traversent une autre pièce habitable que le local d'installation doivent être protégés contre les chocs mécaniques par un habillage. L'installation devra respecter la réglementation incendie (Arrêté du 31 janvier 1986).
Attention : le terminal horizontal standard livré avec le modèle GTU... HOR convient pour des murs jusqu'à 30 cm d'épaisseur. Un terminal long pour des murs jusqu'à 60 cm d'épaisseur est livrable (voir options).

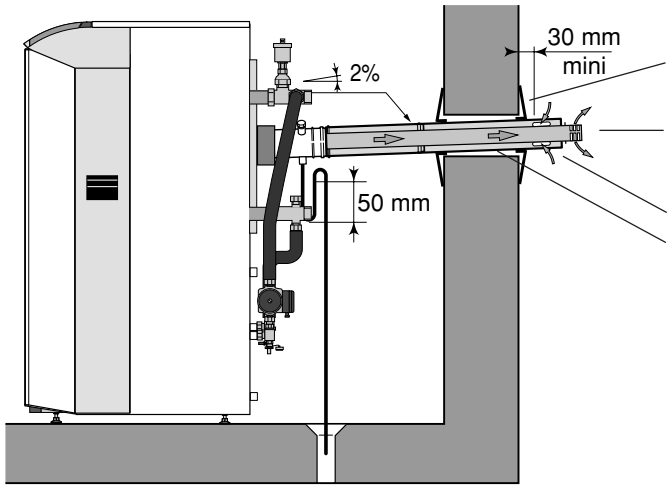

Extrémités des espaces annulaires entre fourreau et tuyau de raccordement ou entre maçonnerie et tuyau de raccordement bouchées par interposition d'une matière neutre à l'égard du tuyau et du fourreau (ou de la maçonnerie).

Produits de combustion

Air de combustion

Fourreau à installer lorsqu'il existe un risque de corrosion du tuyau ou d'altération de la paroi.

8575N272

5.5.2 Percement du mur

Le percement de la paroi s'effectue au moyen d'une carotteuse réglée à un diamètre de 130 mm.

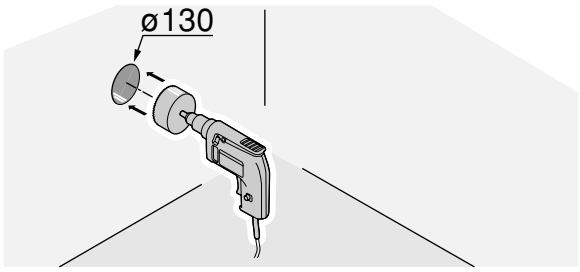

8575N215

5.5.3 Débouché du terminal horizontal

Le terminal doit déboucher dans une zone où les gaz de combustion peuvent se diluer dans l'atmosphère sans risque d'être recyclés par la chaudière en fonctionnement et sans générer une quelconque nuisance sonore.
On admet le développement d'une sphère de 1 mètre de diamètre comme zone minimale de dilution des produits de combustion.

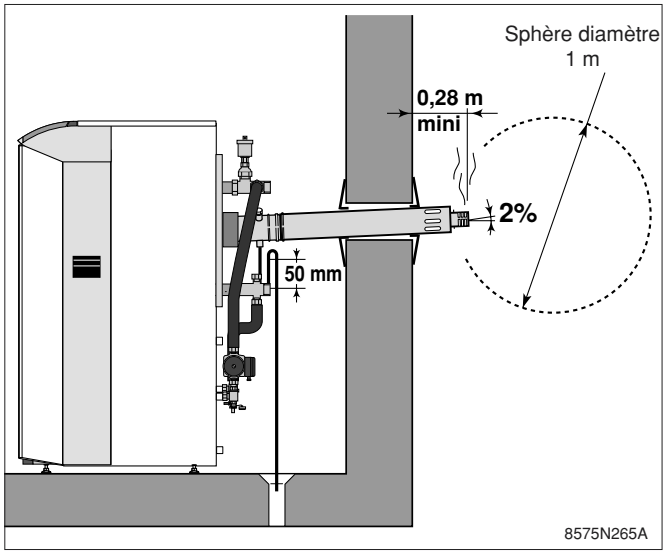

- Dans tous les cas de figure, le circuit de combustion ne devra présenter aucun point bas non drainé, susceptible d'être à l'origine de rétention d'éléments liquides, par conséquent la partie horizontale doit être installée avec une légère pente vers l'intérieur (2%).

- Le terminal d'évacuation des produits de combustion doit être situé à 1 m au moins de toute baie ouvrante et à 1 m au moins de tout orifice d'entrée d'air de ventilation. Cette distance s'entend de l'axe de l'orifice d'évacuation au point le plus proche de la baie ouvrante ou de l'orifice d'entrée d'air de ventilation.
- Si le terminal d'évacuation des produits de combustion débouche sur une **voie publique**, il doit se trouver à une hauteur de **1,80 m mini**.

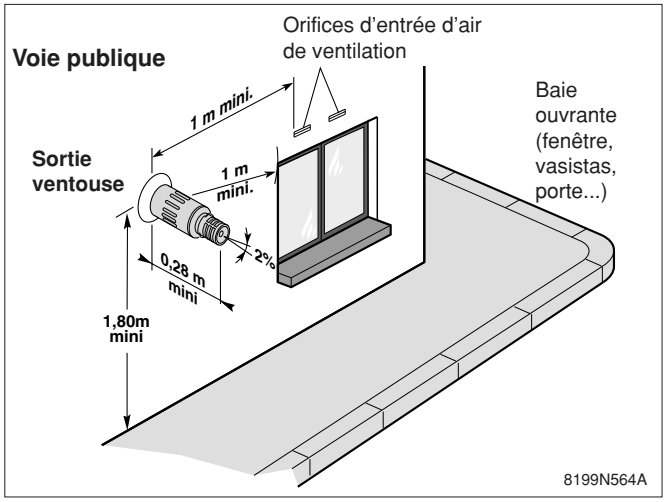

- Les orifices d'évacuation et de prise d'air des appareils à circuit étanche débouchant sur une **voie privée** à une hauteur **H** inférieure à 1,80 m au-dessus du sol doivent être protégés contre les interventions extérieures susceptibles de nuire à leur fonctionnement normal.
  Dans ce cas, il faut mettre en place la grille de protection livrée en option.

- Dans tous les cas, une hauteur **H** mini de 0,5 m doit être respectée.

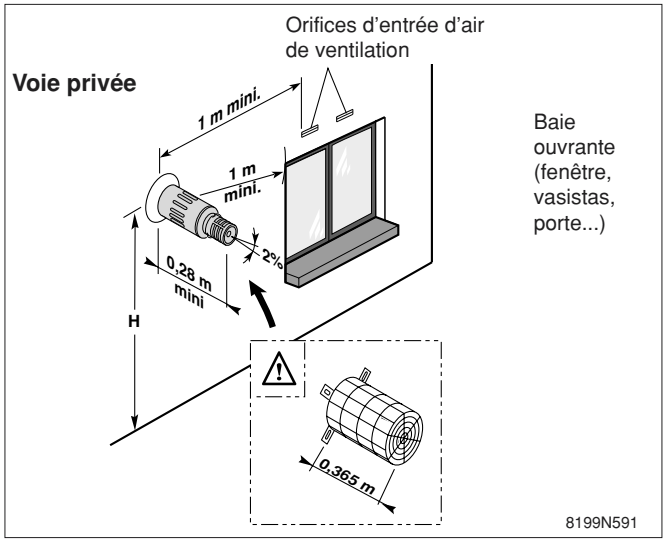

- Dans le cas d'un terminal horizontal débouchant sur une toiture en pente, une distance minimale de 50 cm doit être respectée entre le bord inférieur du terminal et le versant du toit.

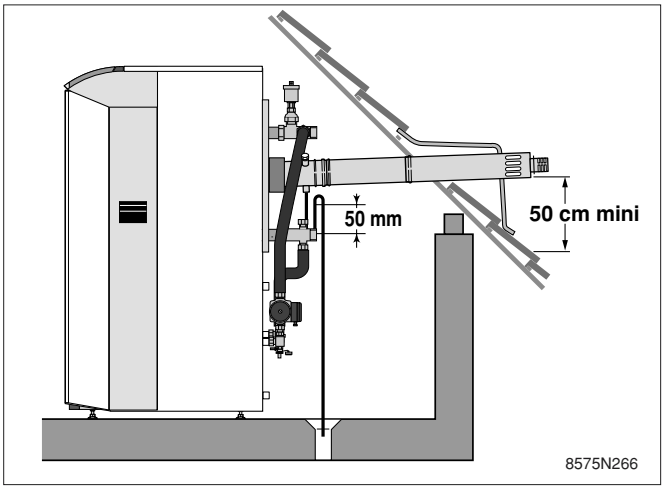

- Dans le cas d'un terminal horizontal débouchant au-dessus d'une surface horizontale (sol, terrasse, …) une distance minimale de 50 cm doit être respectée entre le bord inférieur du terminal et cette surface.

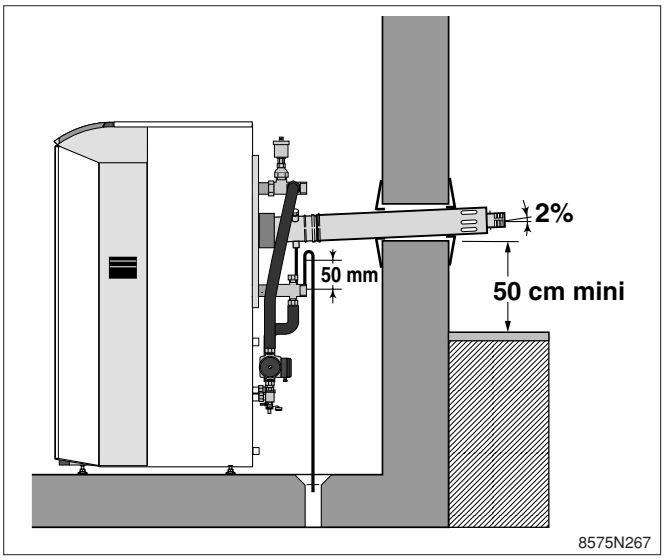

Configurations d'implantations interdites

- En aucun cas, le terminal horizontal ne pourra être installé débouchant dans un "**saut de loup**".

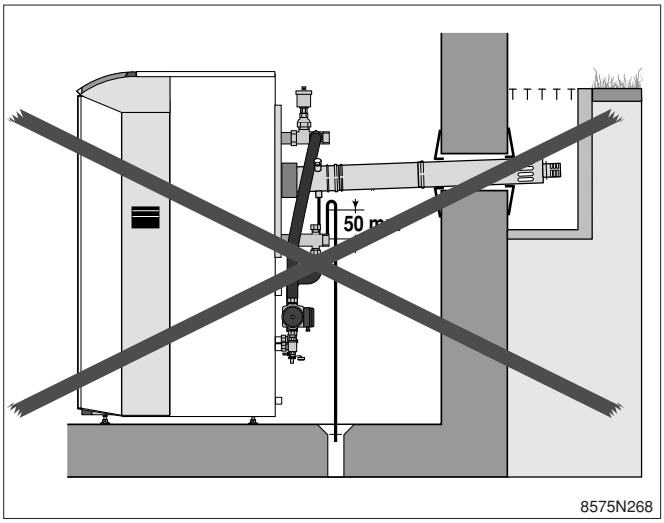

- Le terminal horizontal ne doit pas être installé sous **un ouvrant**.

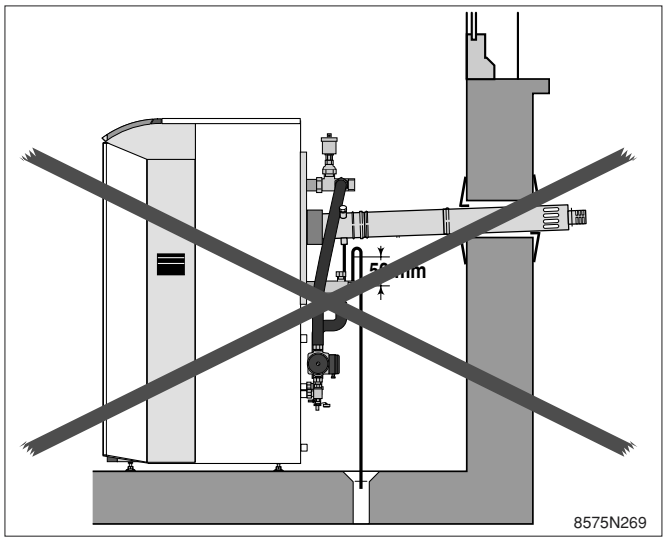

- Le terminal horizontal ne doit pas être installé sous **un balcon**.

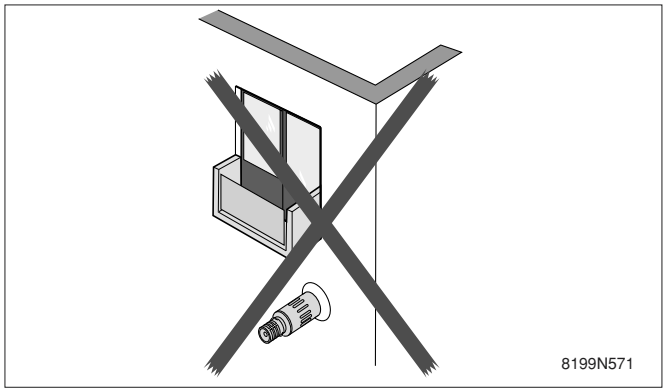

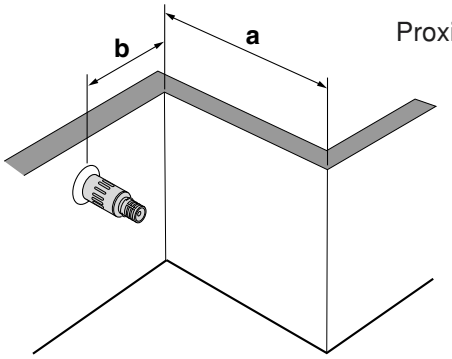

Proximité de l'angle d'un mur

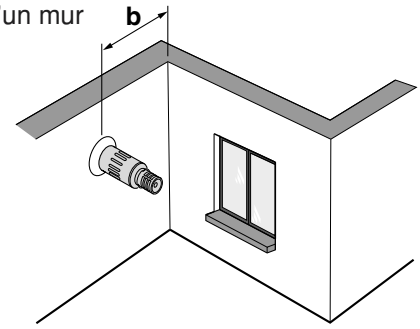

si **a** ≤ 0,50 m, **b** ≥ 0,5 m
si **a** > 0,50 m, **b** ≥ 0,80 m

8199N569

b ≥ 3 m

8199N570A

Sortie de 2 ventouses sur un même plan vertical

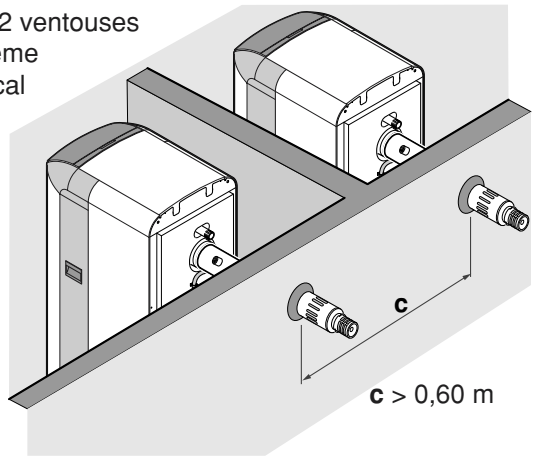

8575N270

5.5.4 Détermination de la longueur des conduits d'une ventouse horizontale (type C13)

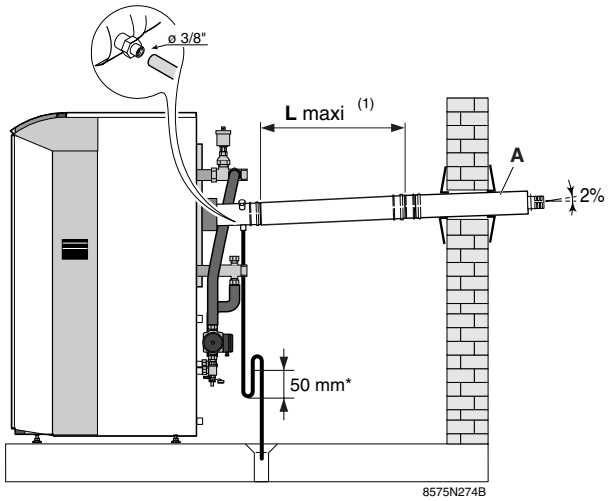

* Garde d'eau

L est une longueur équivalente en mètres et se détermine en additionnant les longueurs réelles en mètres des conduits air/fumées droits et les longueurs équivalentes des accessoires en tenant compte des correspondances ci-après :

- **1** coude à 90° (ø 80/125) correspond à **1,3 m**.
- **1** coude à 45° (ø 80/125) correspond à **0,8 m**.
- l'utilisation de la cartouche silencieux (livrable en option) amène une perte de charge supplémentaire équivalente à 2 m.

(1) **L** maxi = 6 m pour une chaudière GTU 1204 FF/V 130 (de puissance utile 25 kW).

Pour des longueurs supérieures, nous consulter.

A : Terminal horizontal standard - colis DB 90 (télescopique de 70 à 90 cm, livré avec rosaces intérieure et extérieure et embout démontable pour un ramonage aisé) livré avec la chaudière GTU... HOR, convient pour des murs jusqu'à 30 cm d'épaisseur. Un terminal horizontal long - colis DB 87 - pour des murs jusqu'à 60 cm d'épaisseur est livrable en option.

Exemple GTU 1204 FF/V 130

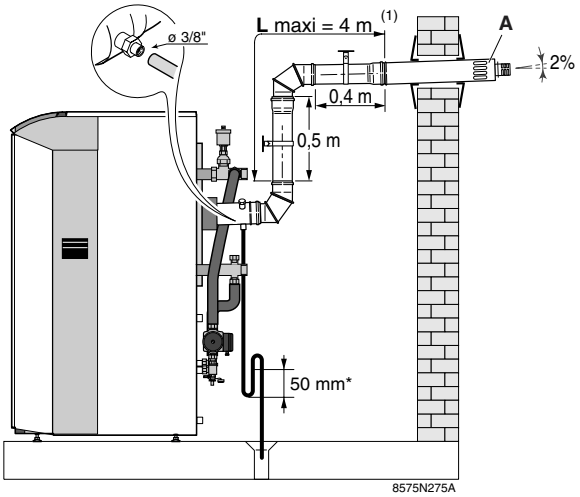

Nbre	Conduits	Longueur équivalente
1	Tronçon vertical 0,5 m	0,5 m
1	Coude 90°	1,3 m
1	Tronçon horizontal 0,4 m	0,4 m
L équivalente des conduits		**2,2 m**

Conclusion : L est inférieure, pour cette altitude, à la longueur maxi de conduits autorisée (6 m). Donc ce raccordement peut être réalisé.

5.6 Prescriptions complémentaires pour le raccordement à un terminal vertical (type C 33)

Outre les distances minimales par rapport aux ouvrants et entrées de ventilation (énoncées précédemment), l'implantation du terminal devra respecter les règles suivantes :

- le terminal vertical d'amenée d'air doit laisser une distance minimale de 30 cm entre le plan du toit (incliné ou plat) et la zone d'admission d'air pour permettre un fonctionnement correct en cas d'accumulation de neige.
- règle de proximité de deux terminaux :
  - de façon générale, il est recommandé de positionner deux terminaux adjacents dans un même plan horizontal
  - dans le cas ou les deux terminaux ne peuvent être positionnés dans un même plan horizontal, l'axe du terminal le plus bas doit être au moins à 0,40 m du point le plus proche de l'orifice d'amenée d'air du terminal le plus élevé.

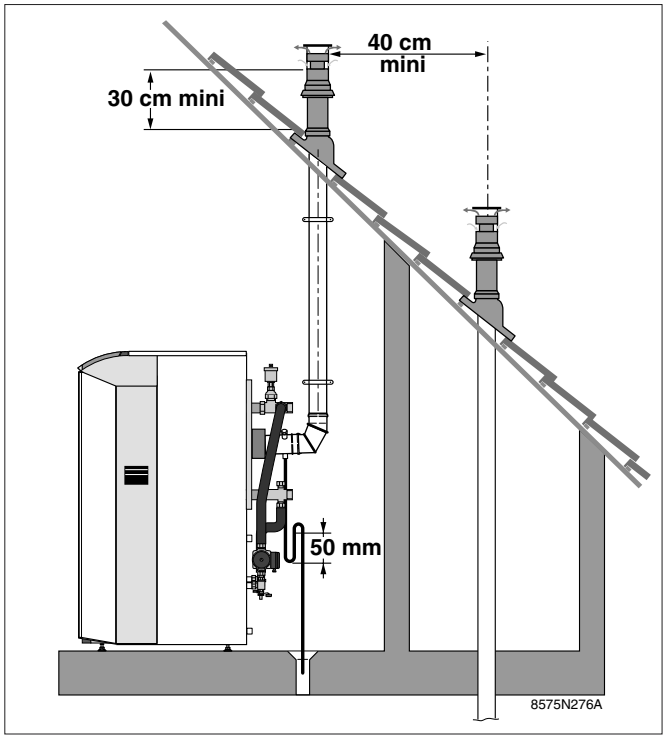

● **Détermination de la longueur des conduits d'une ventouse verticale (Type C33)**

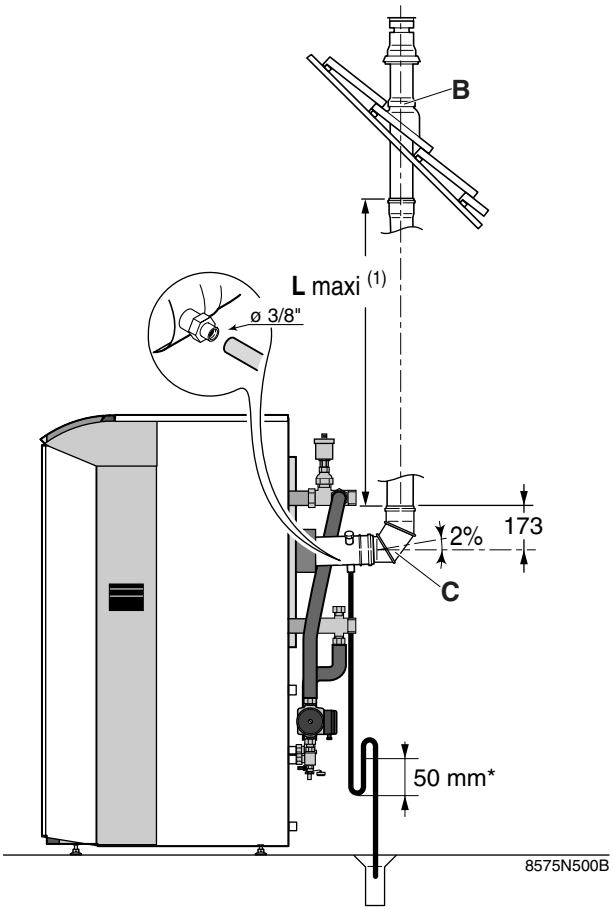

* Garde d'eau

L est une longueur équivalente en mètres et se détermine en additionnant les longueurs réelles en mètres des conduits air/fumées droits et les longueurs équivalentes des accessoires en tenant compte des correspondances ci-après :

- **1** coude à 90° (ø 80/125) correspond à **1,3 m**.
- **1** coude à 45° (ø 80/125) correspond à **0,8 m**.

(1) **L** maxi = 6 m pour une chaudière GTU 1204 FF/V 130 (de puissance utile 25 kW).

Pour des longueurs supérieures, nous consulter.

B : Terminal vertical noir - colis DB 91 - livré avec la chaudière GTU… VER (sur demande un terminal de couleur rouge - colis DB 89 - peut être livré).

C : Coude à 90 ° livré avec la chaudière.

Exemple GTU 1204 FF/V 130

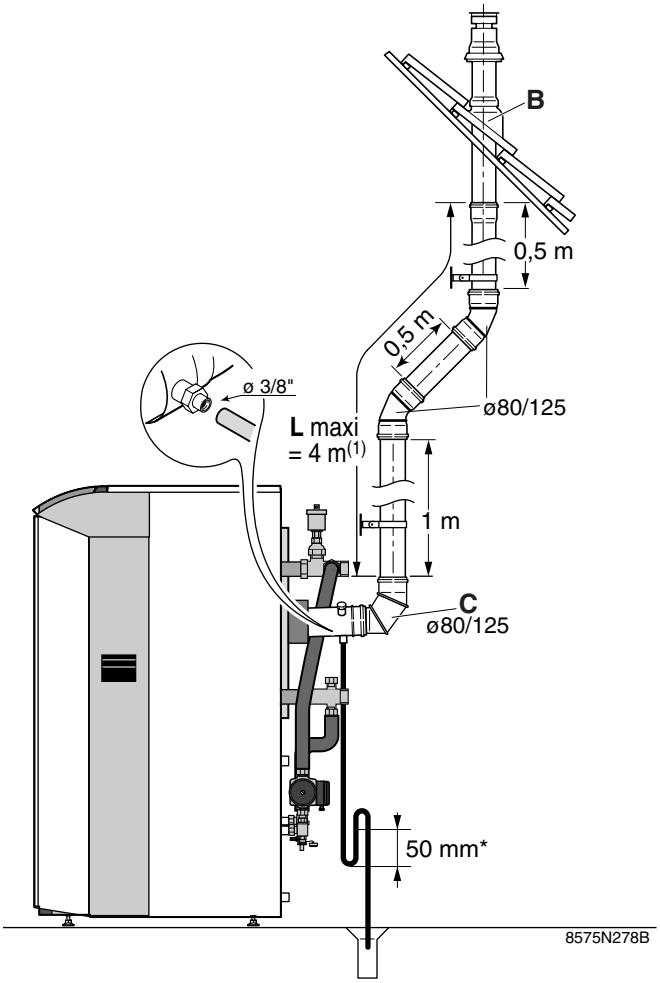

Nbre	Conduits	Longueur équivalente
1	Tronçon vertical 1 m	1,0 m
1	Coude 45°	0,8 m
1	Tronçon incliné 0,5 m	0,5 m
1	Coude 45°	0,8 m
1	Tronçon vertical 0,5 m	0,5 m
L équivalent des conduits		**3,6 m**

Conclusion : L est inférieure, pour cette altitude, à la longueur maxi de conduits autorisée (6 m). Donc ce raccordement peut être réalisé.

6. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES

Pour effectuer les raccordements électriques, il faut se reporter à la notice livrée avec le tableau de commande de la chaudière.

7. MISE EN SERVICE

Les remplissages, purges et contrôles d'étanchéité des circuits eau chaude sanitaire et chauffage doivent avoir été effectués conformément au chapitre 4.4 ci-avant.

Pour effectuer la mise en service de la chaudière, il faut se reporter :

- **à la notice** livrée avec le **tableau de commande** de la chaudière
- **à la notice** livrée avec le **brûleur**
- **aux instructions suivantes** pour le préparateur de l'eau chaude sanitaire.

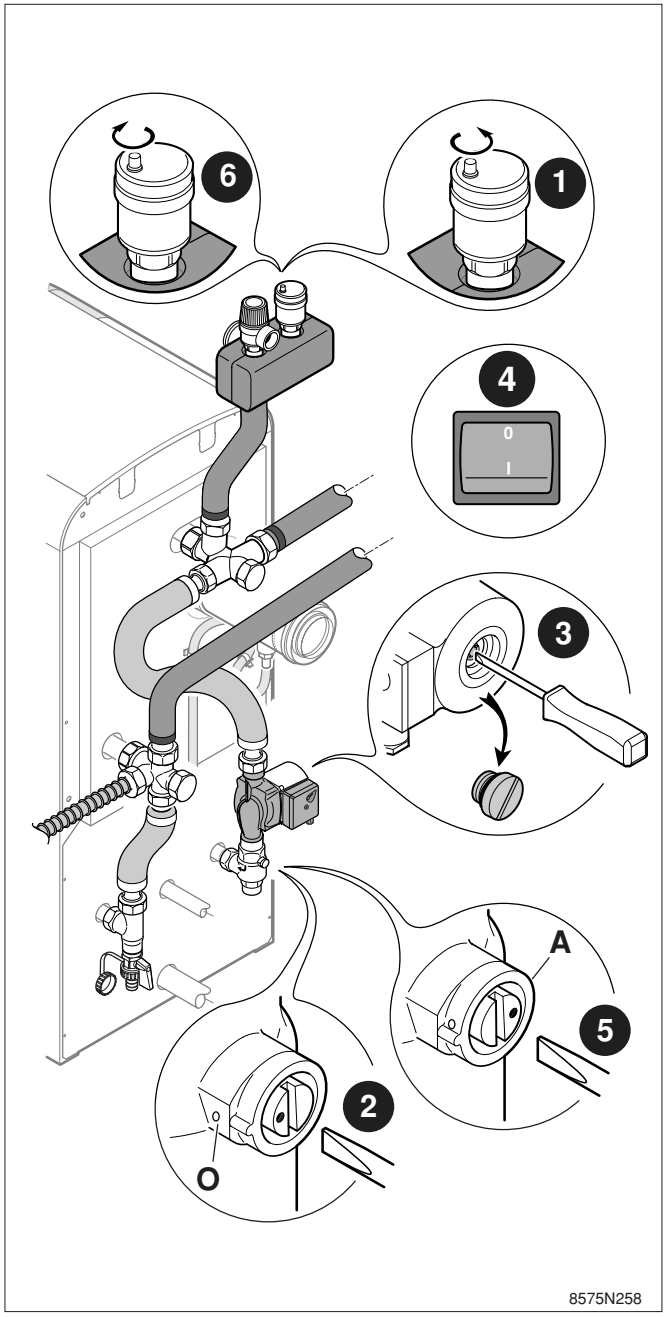

1. Dévisser, au besoin, de quelques tours le capuchon du purgeur automatique.
2. Mettre, si nécessaire, le marquage de la vis du clapet équerre anti-thermosiphon en position ouverte (**O**)
3. Vérifier que la pompe de charge est dégommée.
   Pour cela :
   - dévisser le bouchon de protection à l'avant de la pompe
   - engager un tournevis dans la fente de l'axe de la pompe
   - tourner, sans brutalité, plusieurs fois l'axe à droite et à gauche
   - remonter le bouchon de protection sur la pompe.
4. Mettre l'interrupteur du tableau de commande de la chaudière sur marche ⏻ (cf. notice tableau de commande).
   Une séquence de purge automatique de l'échangeur du préparateur est enclenchée pendant une minute par fonctionnement intermittent de la pompe de charge sanitaire et de la pompe chauffage, avant de basculer en mode de fonctionnement automatique.
   Cette séquence de purge n'est pas activée si la température du ballon est supérieure à 25° C.
   Répéter, au besoin, cette opération 3 à 4 fois selon la capacité du ballon en actionnant le bouton marche/arrêt de la chaudière.
5. Remettre le clapet équerre anti-thermosiphon en position automatique (repère • sur **A**).
6. Revisser le capuchon du purgeur automatique.

Une nouvelle purge aux points hauts de l'installation devra être effectuée durant la mise en service de l'installation et quelques temps après celle-ci.
Effectuer l'appoint d'eau qui en résultera.

Pendant le réchauffage de l'eau sanitaire, une certaine quantité d'eau peut s'échapper par la soupape ou le groupe de sécurité par suite de la dilatation de l'eau contenue dans le ballon.
Il n'y a pas lieu de s'inquiéter de ce phénomène absolument normal, qui ne doit en aucun cas être entravé.

8. ENTRETIEN ET VERIFICATIONS PERIODIQUES

8.1 Installation

● **Niveau d'eau**

Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation et le compléter, s'il y a lieu, en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière chaude.

Cette opération ne doit se faire que quelques fois par saison ; dans le cas contraire, chercher la fuite probable et y remédier sans délai.

● **Organes de sécurité**

Vérifier régulièrement et à minima lors du nettoyage de la chaudière, le bon fonctionnement des organes de sécurité et en particulier de la soupape du circuit chauffage.

Remarque

Il est déconseillé de vidanger une installation, sauf en cas de nécessité absolue.

Exemple : absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.

8.2 Chaudière

Le bon rendement de la chaudière dépend de son état de propreté.

Le nettoyage de la chaudière doit se faire aussi souvent que nécessaire et **au moins deux fois par an** voire davantage selon :
- la réglementation en vigueur,
- le contrat d'assurance souscrit.

Les opérations décrites ci-après se font toujours chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

Pour accéder aux différents organes à entretenir et à vérifier, il faut démonter le panneau avant de l'habillage de la chaudière.

Pour cela :

1. Ouvrir la vitre.
2. Dévisser les deux vis latérales de fixation du panneau avant.
3. Décliper le panneau avant des clips en partie supérieure.
4. Retirer le panneau avant des encoches situées dans le bas des panneaux latéraux.

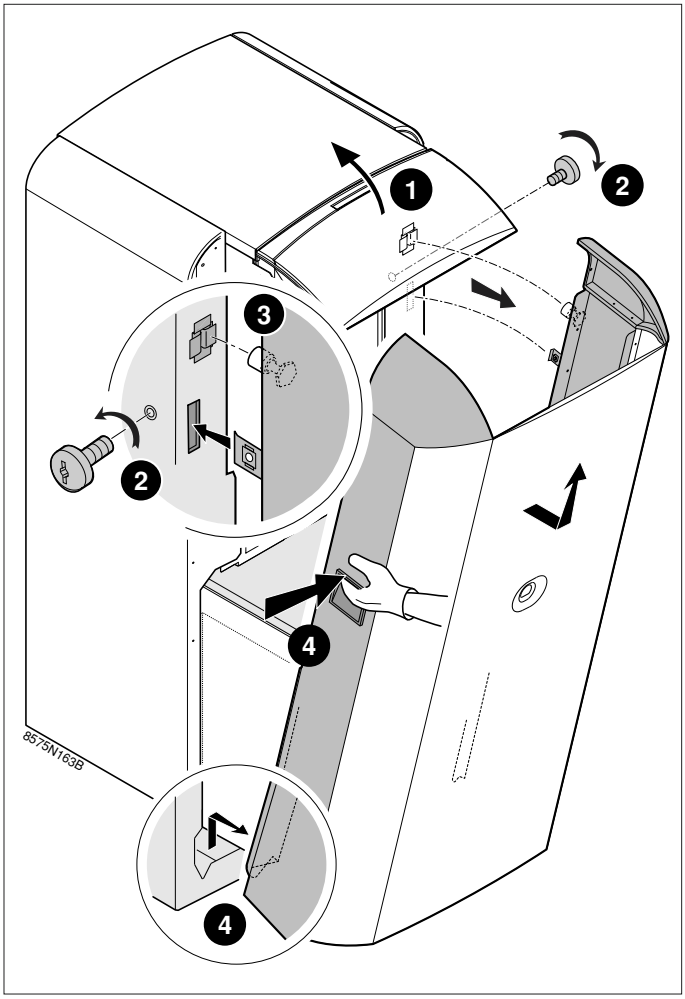

8.2.1 Ramonage de la chaudière

❶ Débrancher le câble brûleur.

❷ Dévisser les 4 écrous à embase avec rondelles plates (clé de 13) puis ouvrir la porte foyère.

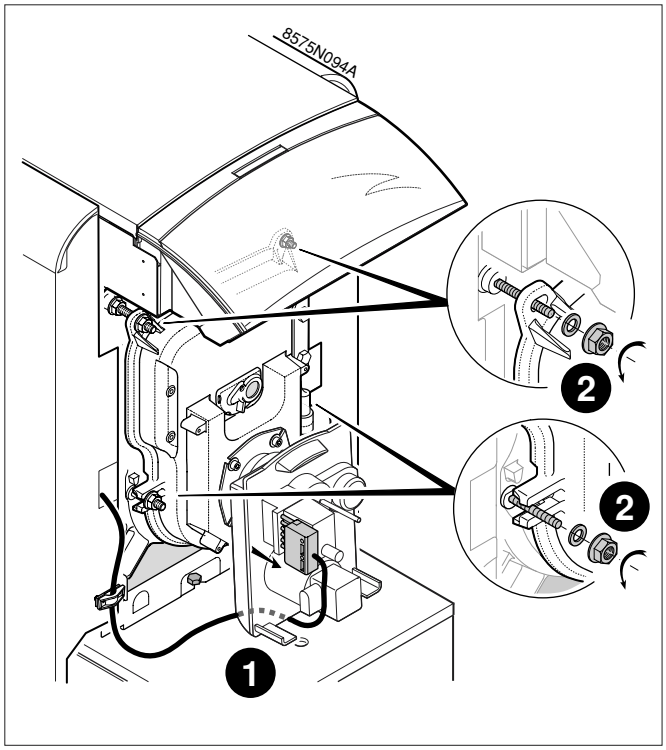

• Enlever les accélérateurs de convection.

• Ramoner soigneusement les carneaux à l'aide de la brosse livrée à cet effet.

• Brosser également le foyer.

• Aspirer les suies dans le bas des carneaux et dans le foyer, à l'aide d'un aspirateur dont le diamètre du tube d'aspiration est inférieur à 40 mm.

• Remettre les accélérateurs de convection en place.

• Refermer la porte foyère.

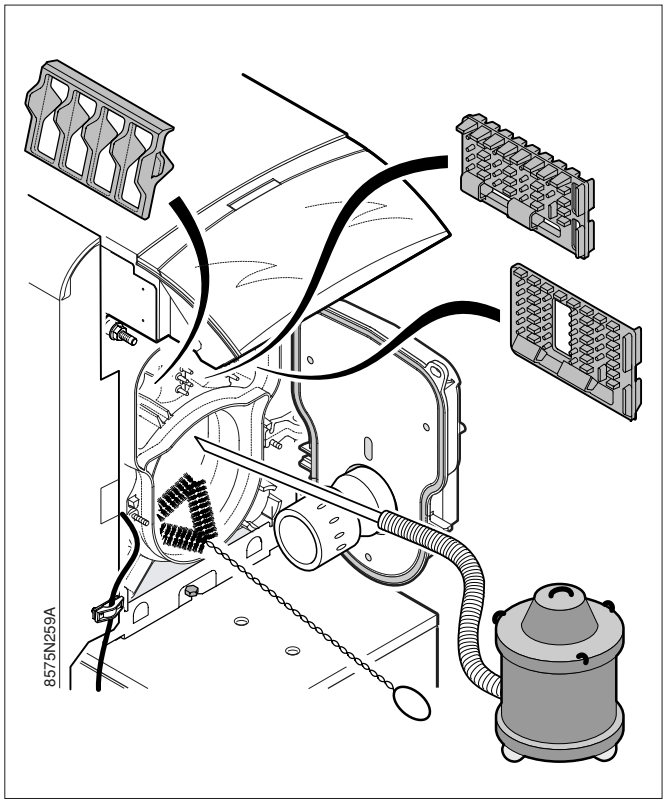

8.2.2 Ramonage chimique

A. Principe général

Le ramonage des chaudières est traditionnellement réalisé mécaniquement. Il existe actuellement des méthodes de ramonage chimique qui facilitent ces travaux d'entretien.

Un réactif chimique est appliqué sur les surfaces d'échange de la chaudière.

Après application, la réaction est complétée par une mise à feu du brûleur.

Les dépôts initiaux sont neutralisés et pyrolisés. Les résidus pulvérulents restants sont faciles à extraire par le brossage ou par aspiration.

B. Les produits

Le produit doit être adapté auxchaudières à corps en fonte. Différents fabricants proposent des produits sous forme de concentré liquide ou d'aérosol.
Les aérosols sont conditionnés en bombe de 0,5 à 1 l permettant le traitement d'une chaudière domestique (Se référer aux instructions fournies avec le produit).

Les produits liquides sont disponibles en bidons de 1 à 50 l. Ces liquides concentrés sont dilués avant application avec un pulvérisateur.

Les pulvérisateurs existent sous diverses formes adaptées à l'usage prévu :
- Pulvérisateur de faible capacité (2 ou 3 l) avec réservoir incorporé pour petites chaudières et fréquence modérée. Mise en pression manuelle du réservoir.
- Pulvérisateur de 5 l avec réservoir séparé, lance et tube de liaison. Les lances permettant une application aisée en fond de foyer par exemple.
Mise en pression manuelle du réservoir.
- Pulvérisateur assisté par moteur de mise en pression avec réservoir, lance et tube de liaison. Ces pulvérisateurs sont utilisés pour des usages intensifs.

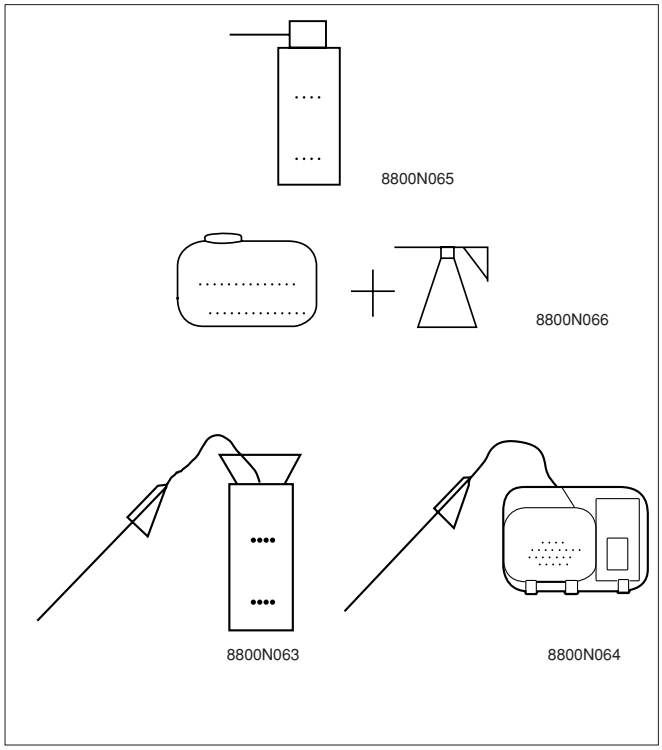

C. Mode opératoire

Enlever les turbulateurs.

Le mode opératoire repris correspond aux cas standard d'utilisation. Il convient de se reporter aux instructions du fabricant pour les conseils spécifiques au produit employé.
Application
- En fonction du produit, la chaudière doit être froide ou en température (se référer aux instructions fournies avec le produit).
- Application directe sur les surfaces d'échange avec les bombes aérosols.
- Les concentrés sont dilués dans des proportions de 1/5 à 1/20 en fonction du produit et de l'état de la chaudière.
- L'application avec le pulvérisateur s'effectue en partie supérieure de la chaudière et sur les parois du foyer. Les surfaces sont mouillées mais non lavées et il n'est pas nécessaire de pénétrer avec le pulvérisateur entre les surfaces d'échange.
- Un volume d'un litre de solution dilué est généralement utilisé pour 1 m^2 de surface d'échange (chaudière domestique), soit de 0,05 et 0,2 l de concentré.

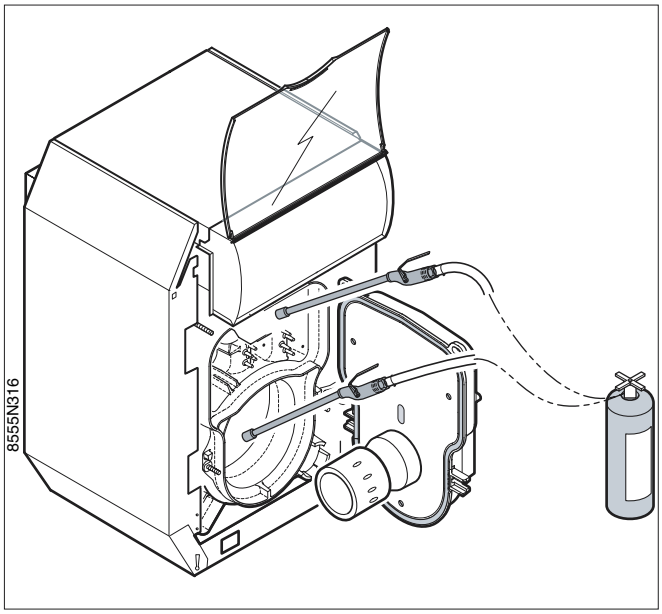

D. Mise à feu

La mise à feu du brûleur est effectuée après un temps de pénétration du produit de 2 à 5 mn.
(Se référer aux instructions fournies avec le produit).

E. Nettoyage

Un brossage léger permet d'enlever les résidus pulvérulents subsistant après combustion.
Les résidus retombés dans le foyer peuvent être récupérés avec un aspirateur.
Pour certains produits, une courte application après nettoyage permet d'obtenir un effet préventif limitant les dépôts sur les surfaces d'échange.

Remettre les turbulateurs.

Refermer la porte foyère et remonter le capot avant après avoir effectué l'entretien du brûleur.

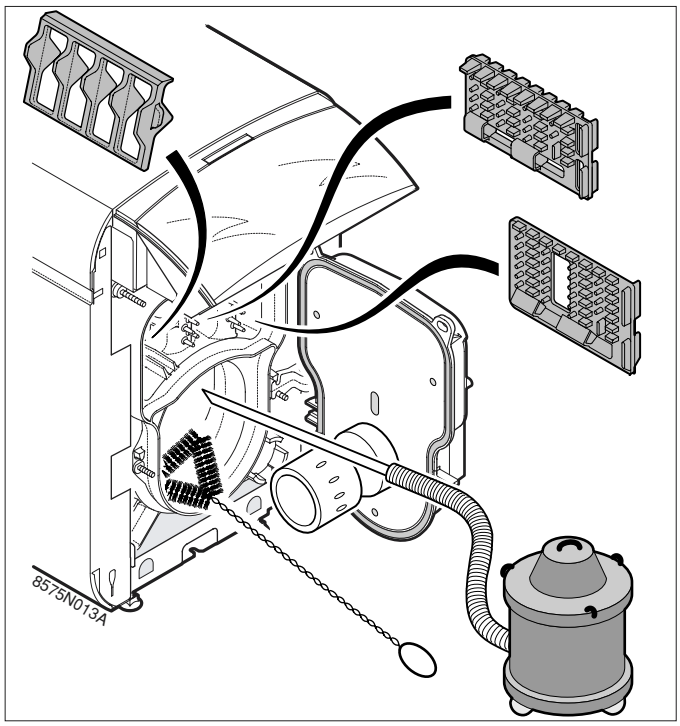

8.2.3 Entretien des conduits de fumées

A. Démonter la grille ❶, le circlip ❷, l'embout ❸ et les nettoyer.

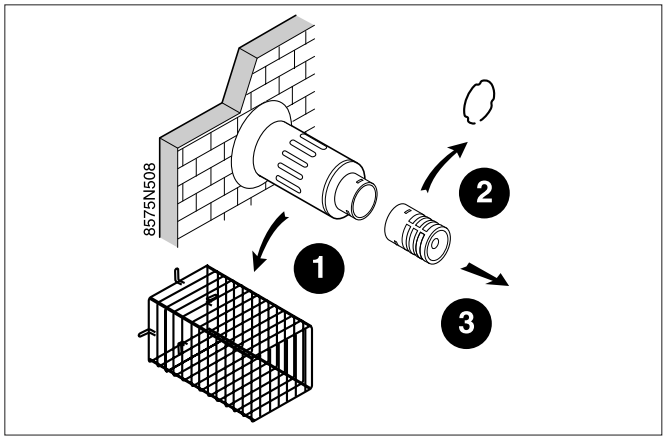

B. - Faire coulisser les tubes ❹ du terminal.

- Brosser l'intérieur des conduits en utilisant impérativement un goupillon en plastique ❺ (non livré).

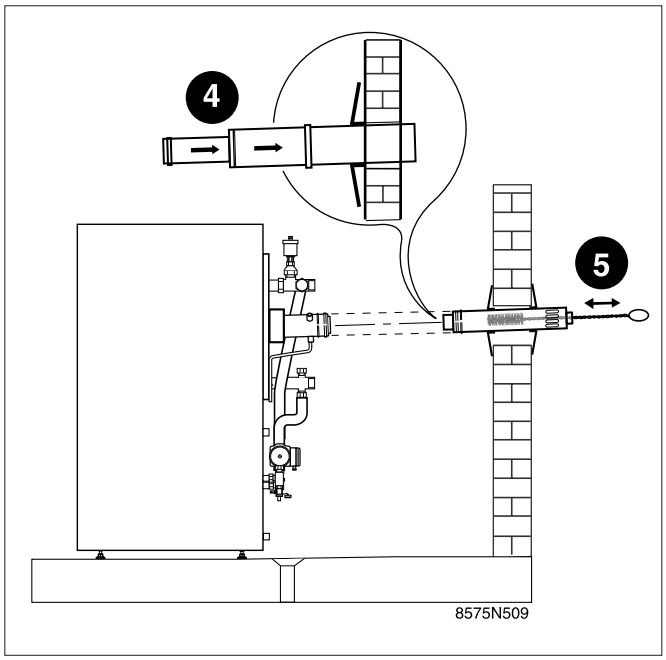

C. Raccordements avec coudes : utiliser les trappes de nettoyage.

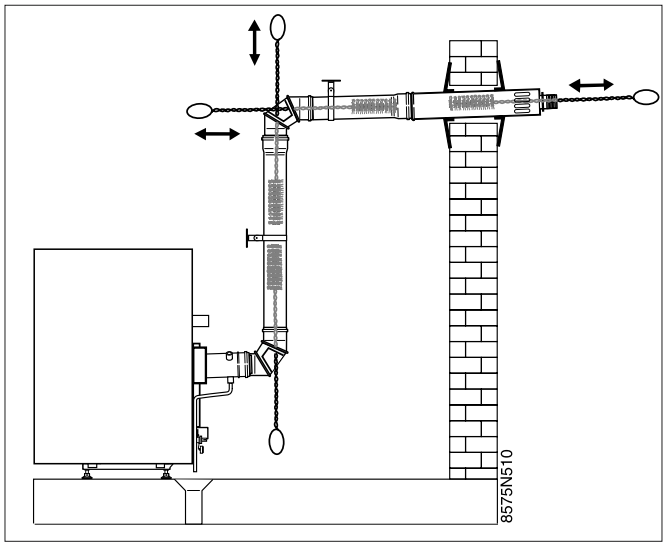

D. Aspirer la suie restante.

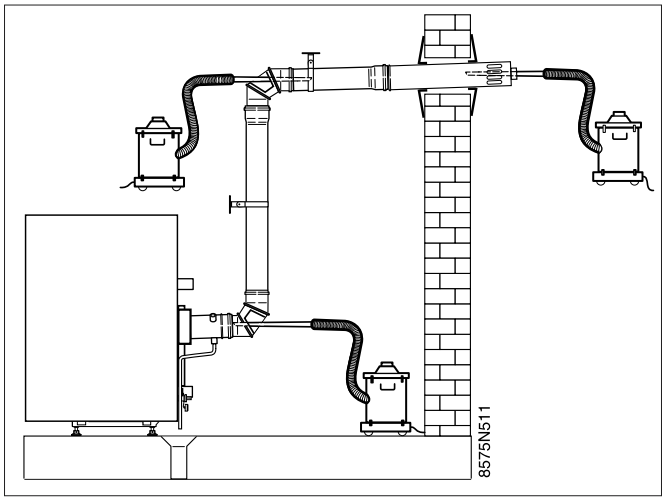

E. - Remonter le terminal en vérifiant l'état des joints ❻ ; les changer ou les graisser s'ils sont abîmés.

- Remettre en place l'embout, le circlip et la grille dans le sens inverse de l'étape **A**.

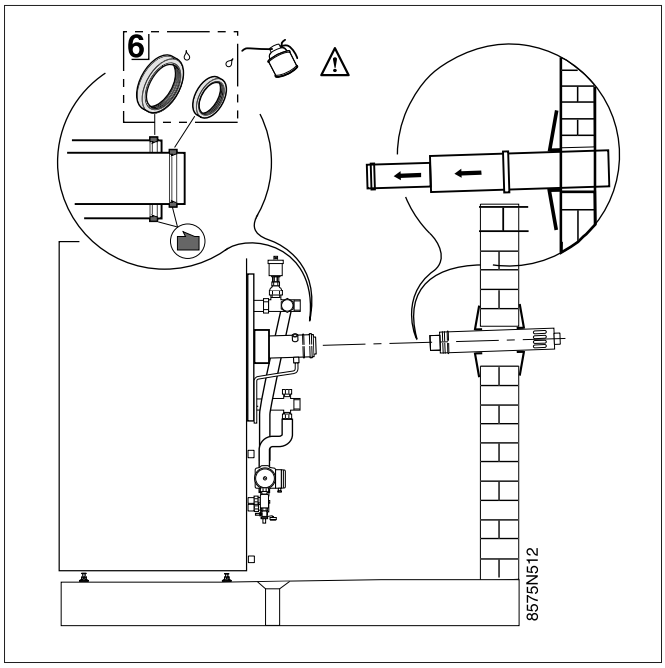

8.2.4 Brûleur

Pour l'entretien du brûleur, se reporter à la notice livrée avec celui-ci.

8.2.5 Préparateur d'eau chaude sanitaire

Soupape ou groupe de sécurité

IMPORTANT : La soupape ou le groupe de sécurité à soupape doivent être manoeuvrés périodiquement (au moins 1 fois par mois). Pour cela, se reporter à la notice jointe à la soupape ou au groupe de sécurité. Cette manoeuvre permet d'évacuer d'éventuels dépôts pouvant à la longue entraver le bon fonctionnement de la soupape **Le non respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du ballon et l'annulation de sa garantie.**

Détartrage
Dans les régions à eau calcaire, il est conseillé de demander à l'installateur d'effectuer annuellement un **détartrage** de l'échangeur du préparateur afin d'en préserver les performances.

Opérations à effectuer pour le détartrage ou le contrôle visuel

Prévoir un joint à lèvre neuf pour le tampon de visite avant d'entreprendre les travaux.

- Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire et vidanger le ballon d'eau sanitaire. Pour effectuer la vidange, ouvrir le robinet de vidange ou mettre le groupe en position vidange et ouvrir un robinet d'eau chaude pour permettre une entrée d'air.
- Retirer la sonde eau chaude sanitaire.
- Déposer le tampon de visite (clé de 13 mm).
- Enlever, si nécessaire, le tartre déposé sous forme de boues ou de lamelles dans le fond du réservoir. L'échangeur devra être détartré si besoin est, afin de garantir ses performances.
- Remonter le tampon de visite en veillant à placer la patte de fixation de la sonde vers la bas.
  - remplacer le joint à lèvres et le positionner dans l'orifice de visite en veillant à placer la languette de ce dernier à l'extérieur du ballon.
  - positionner le jonc métallique autour du joint en veillant à placer la languette au-dessus du jonc.
  - fixer le tampon sur la bride à l'aide des 6 écrous en serrant uniformément en étoile.

Le serrage des écrous du tampon de visite ne doit pas être exagéré (8 Nm ± 1). Utiliser pour cela une clé dynamométrique. Nota : on obtient approximativement 6 Nm en tenant la clé à pipe par le petit levier.

- Remplir le ballon et le circuit d'eau sanitaire (cf. § 4.4) afin de vérifier l'étanchéité du tampon de visite.

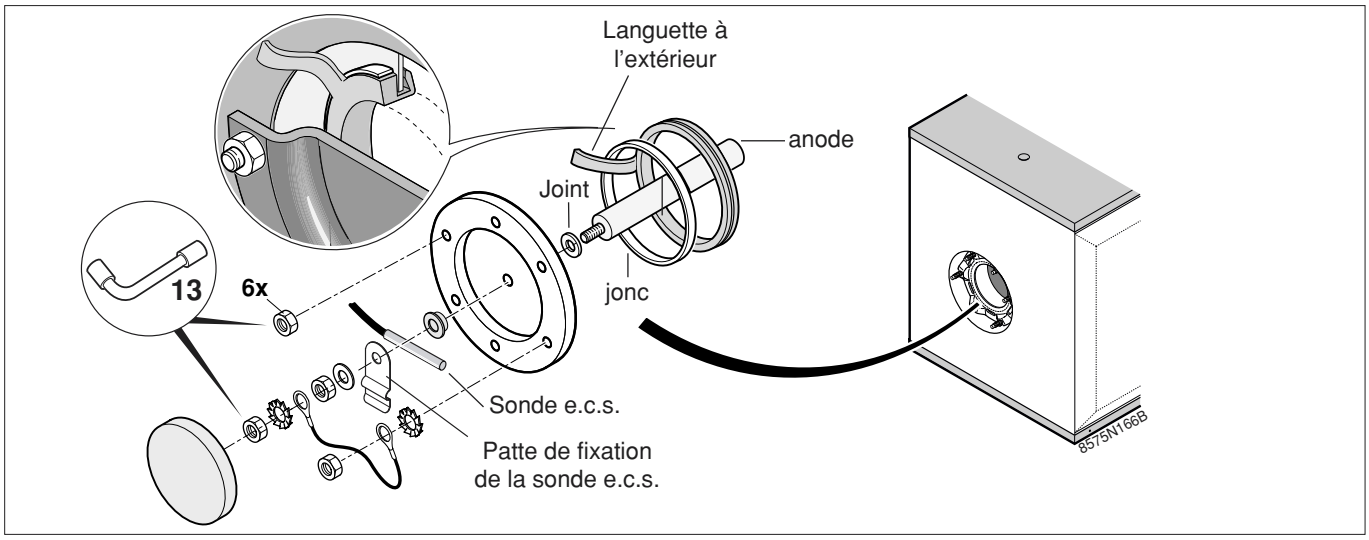

Une fois toutes les opérations d'entretien de la chaudière réalisées,
- remonter le panneau avant de la chaudière en procédant en sens inverse du démontage
- effectuer la mise en service en se reportant
  - à la notice du tableau de commande de la chaudière
  - à la notice du brûleur
  - à la notice chaudière.

8.3 Nettoyage de l'habillage et de la vitre

Utiliser exclusivement de l'eau savonneuse et une éponge.
Rincer à l'eau claire et sécher avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

8.4 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière (une ou plusieurs années)

Faire ramoner soigneusement la chaudière et les conduits concentriques d'amenée d'air et d'évacuation des produits de combustion. Fermer la porte de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.

Nous recommandons d'enlever en plus le tuyau reliant la chaudière à la cheminée et de fermer la buse avec un tampon.

8.5 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel

● **Circuit chauffage**
Nous conseillons d'utiliser un antigel bien dosé pour éviter le gel de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation.

● **Circuit sanitaire**
Le ballon et les tuyauteries d'eau chaude et d'eau froide sanitaire doivent être vidangés.

8.6 Plaquette signalétique

Les plaquettes signalétiques qui ont été apposées sur le côté de la chaudière lors de son installation permettent l'identification exacte de la chaudière. Elles indiquent les principales caractéristiques de celle-ci.

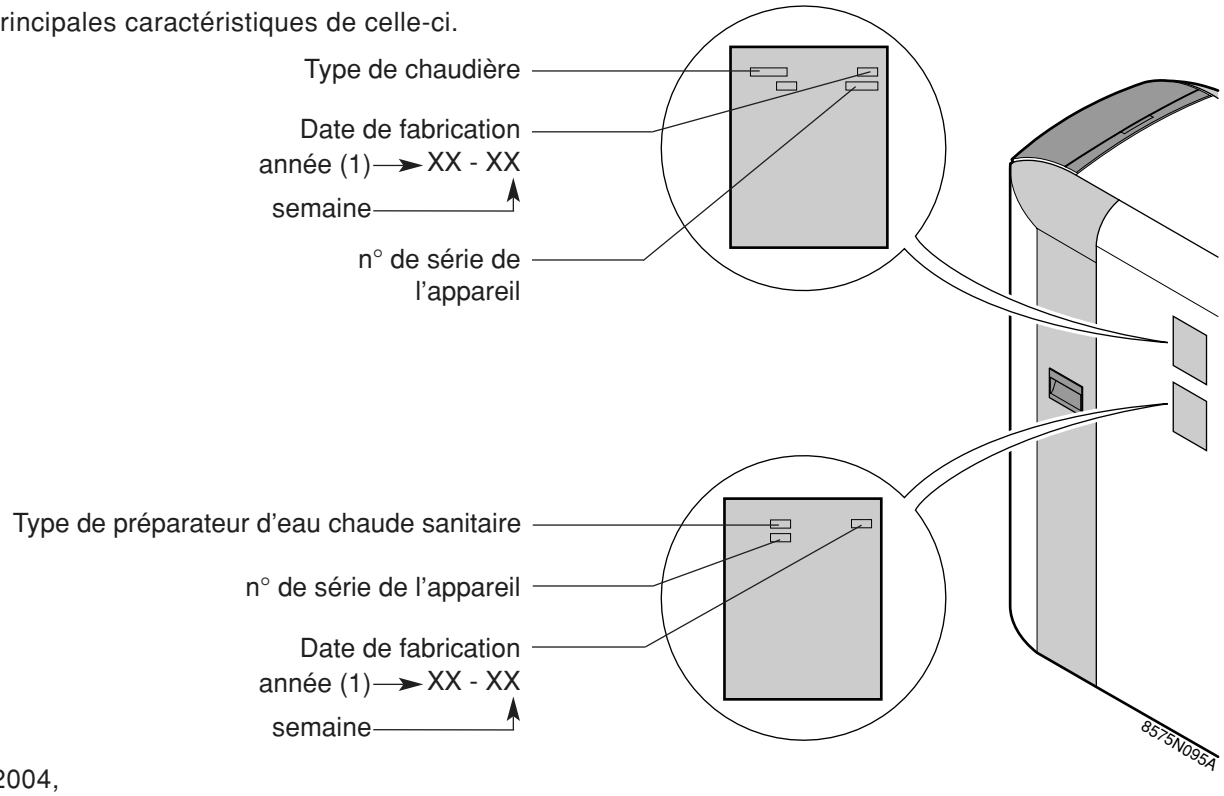

(1) : 04 = 2004,
05 = 2005,…

9. VUES ECLATEES ET LISTE DES PIECES DE RECHANGE

- **Corps de chaudière, Habillage et Préparateur** : se reporter en pages suivantes.
- **Tableau :** se reporter à la notice livrée avec le tableau de commande.
- **Brûleur :** se reporter à la notice livrée avec le brûleur.

— Pièces de rechange Pour GTU 1200FF/V avec anode magnésium —— GTU 1204 FF/V 130 GTU 1205 FF/V 130

Remarque : pour commander une pièce de rechange, il est **indispensable d'indiquer le numéro de code figurant dans la liste,** en face du repère de la pièce désirée.

CORPS DE CHAUDIÈRE

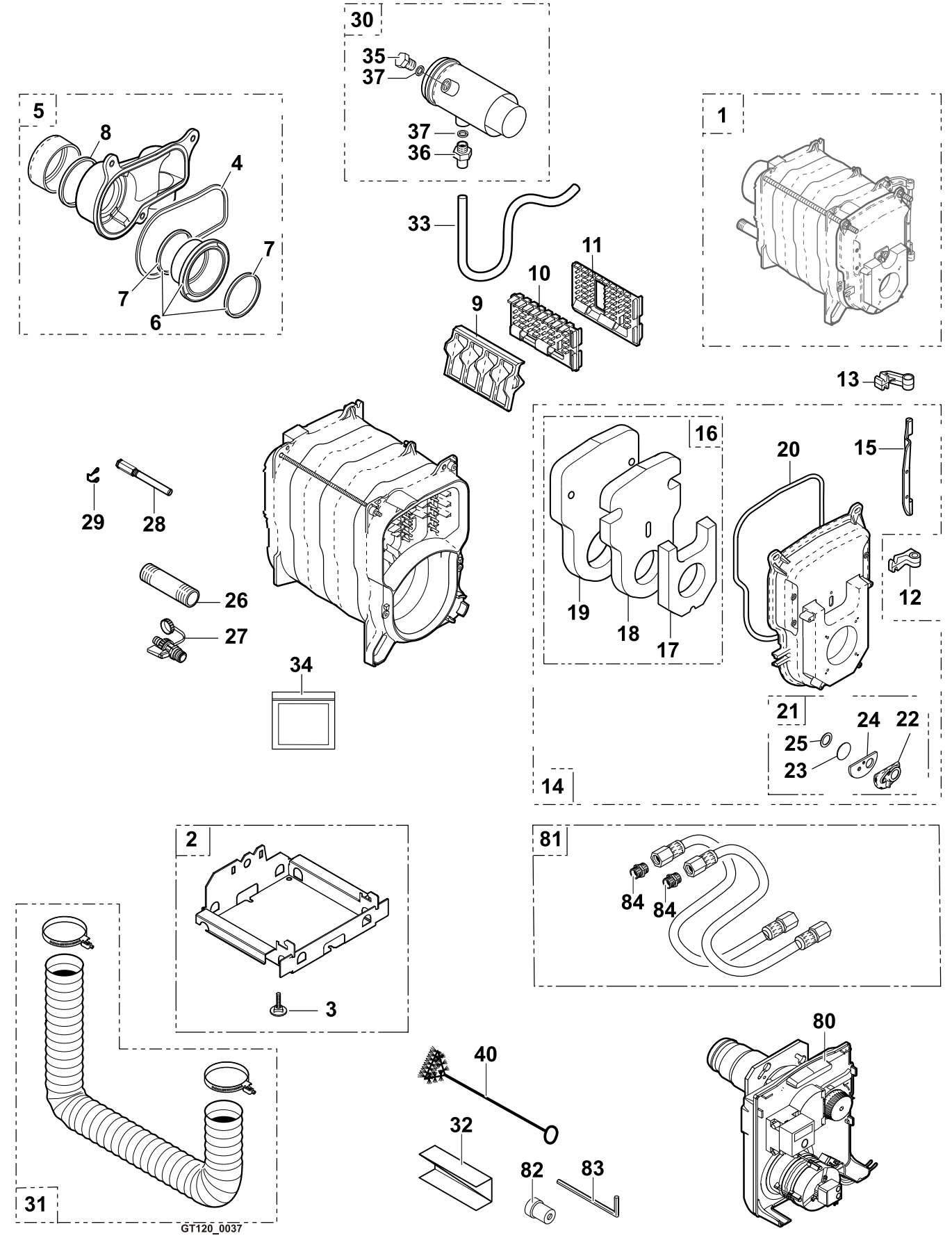

DIVERS

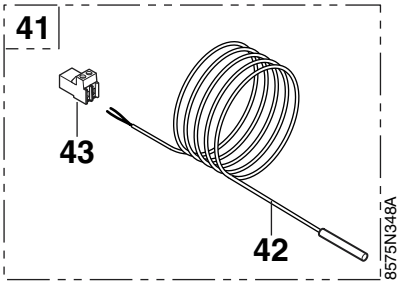

ISOLATION

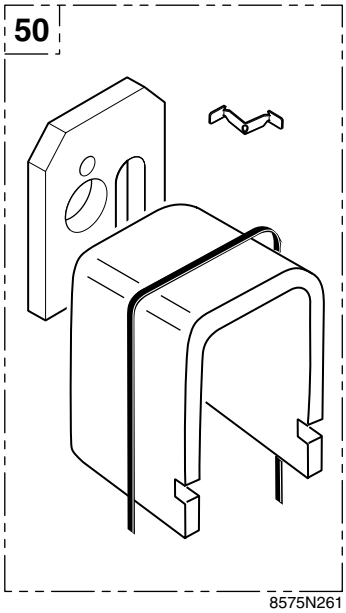

HABILLAGE

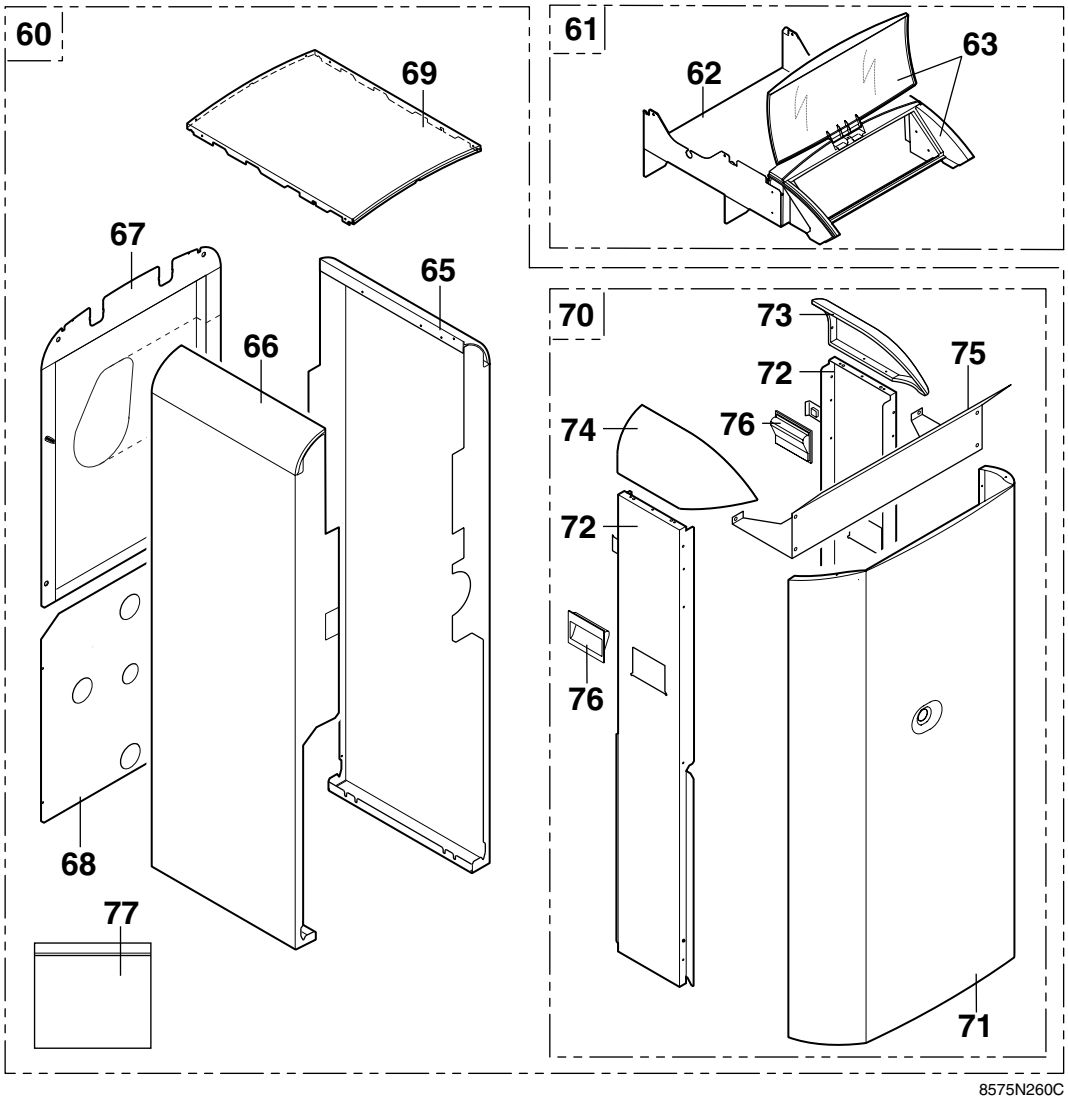

BALLON Li 130

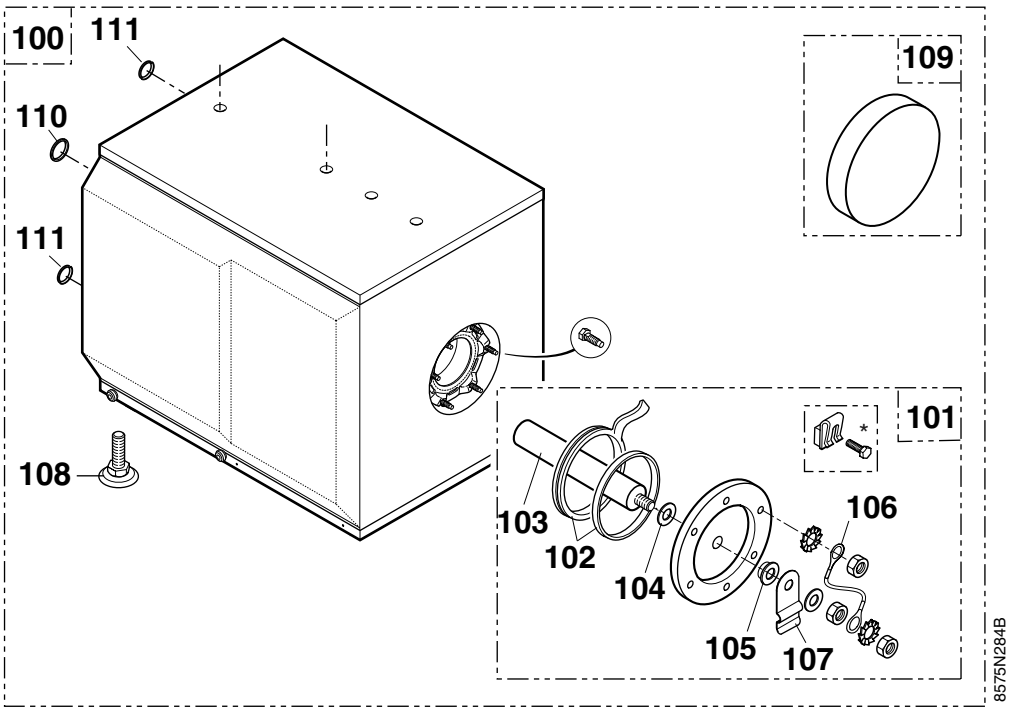

* Fixation pour version avant 06/2002

KIT DE LIAISON CHAUDIERE/BALLON LI 130 (Colis BH71)

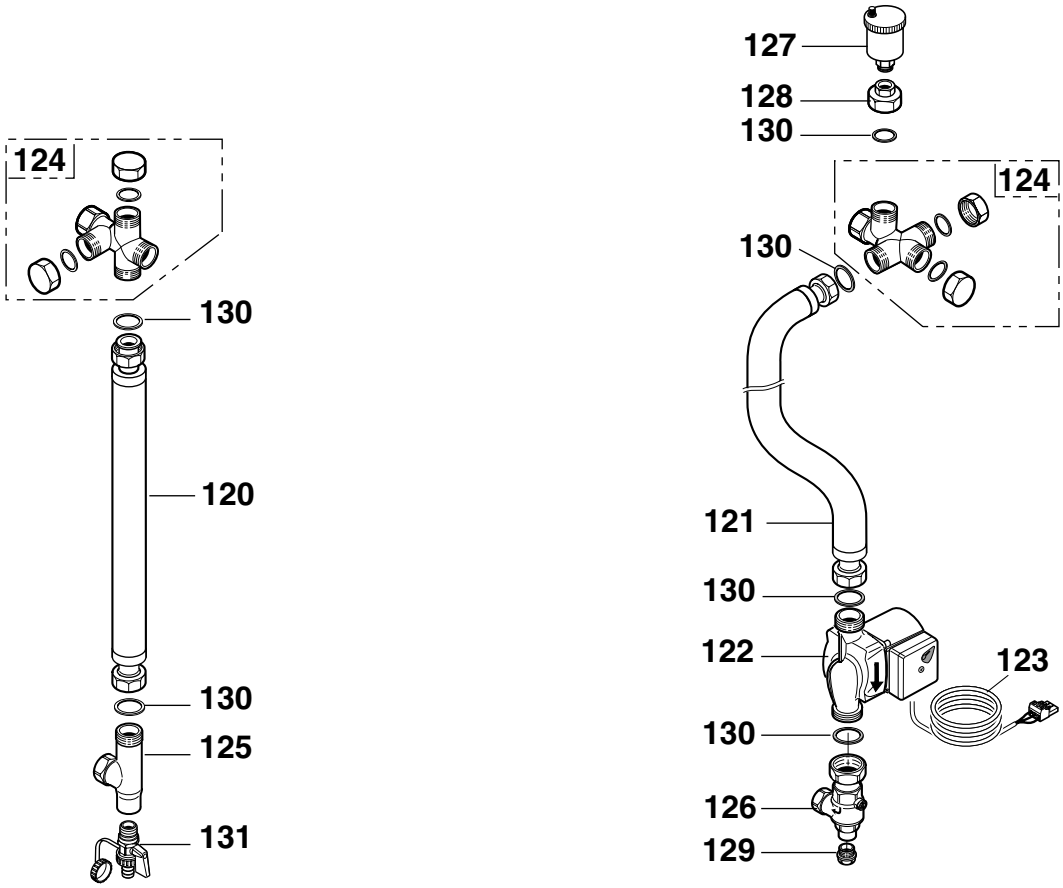

GTU 1204 FF/V 130 - GTU 1205 FF/V 130 Pour GTU 1200FF/V avec anode magnésium

Rep.	Code n°	DESIGNATION
		CORPS DE CHAUDIERE
1	8575-5523	Corps GTU 1204 FF/V 130
1	200001637	Corps GTU 1205 FF/V 130
2	8575-8001	Socle complet 4 éléments
2	8575-8002	Socle complet 5 éléments
3	9786-0646	Pieds réglables M 10 x 35
4	9508-6036	Cordon ø 8 silicone
5	8199-8531	Buse complète ø 125
6	8199-5557	Buse ø 80 complète
7	9501-3143	Joint à lèvre viton ø 80
8	9501-3142	Joint à lèvre silicone ø 125
9	8199-0015	Turbulateur gauche
10	8199-0016	Turbulateur central
11	8199-0017	Turbulateur droit
12	8199-0203	Charnière inférieure
13	8199-0204	Charnière supérieure
14	8575-8919	Porte foyère peinte
15	8199-0207	Axe pour porte
16	8575-5524	Isolation porte foyère complète
17	9425-0245	Isolation avant porte
18	9425-0246	Isolation interieure porte
19	9425-0247	Isolation arrière porte
20	9508-6032	Cordon fibre de verre siliconé ø 10
21	8575-8925	Voyant complet porte
22	8575-0004	Rosace
23	9758-0027	Vitre
24	9425-0234	Isolation rosace
25	9425-0238	Joint pour voyant
26	9754-9449	Tube départ/retour 1”1/4 Lg 150
27	9490-2077	Robinet vidange 1/2”
28	9536-1215	Doigt de gant
29	9758-1286	Ressort doigt de gant
30	9758-1950	Conduit raccordement chaudière ø125
31	9499-4100	Flexible master clip ø 80
32	8575-8040	Protection flexible
33	9499-4101	flexible transparent ø 12.7
34	8199-8983	Sachet visserie corps
35	9793-0511	Bouchon pour prise de mesure
36	9793-0509	Douille de raccordement siphon
37	9793-0510	Joint vert
		DIVERS
40	9696-0223	Brosse
41	8575-4938	Sonde ecs montée (Lg 2 M)
42	9536-2447	Sonde KVT 60 (Lg 2M)
43	8575-4909	Connecteur 2 pts monté s. ecs
		ISOLATION CORPS
50	8575-8978	Isolation corps GTU 1204 FF/V 130
50	200001262	Isolation corps GTU 1205 FF/V 130
		HABILLAGE
60	8575-5522	Habillage GTU 1204 FF/V 130
60	200001623	Habillage GTU 1205 FF/V 130
61	8575-8949	Traverse support complète
62	200000951	Traverse support + pop masse
63	9786-4029	Carcasse tableau + vitre
65	8575-8826	Panneau latéral droit complet 4 éléments

Rep.	Code n°	DESIGNATION
65	8575-8827	Panneau latéral droit complet 5 éléments
66	8575-8853	Panneau latéral gauche 4 éléments
66	8575-8854	Panneau latéral gauche 5 éléments
67	8575-8842	Panneau arrière
68	8575-8041	Panneau arrière ballon
69	8575-0512	Chapiteau peint 4 éléments
69	8575-0513	Chapiteau peint 5 éléments
70	8575-8828	Panneau avant complet
71	8575-5543	Panneau central
72	8575-0522	Panneau latéral avant
73	8575-0523	Joue droite
74	8575-0524	Joue gauche
75	8575-8032	Renfort capot
76	HY149506	Poignée
77	8575-5508	Visserie habillage
		BRÛLEUR
		Consulter la liste spécifique séparée du brûleur.
80	9758-2063	Brûleur M 104 CS FF
80	300000630	Brûleur M 105 CS FF
81	8575-7777	Rallonges (lg. 400) pour flexibles brûleur
82	9794-0171	Rallonge de réarmement
83	9794-9451	Clé 6 pans
84	9794-4238	Raccord
		PREPARATEUR D’EAU CHAUDE SANITAIRE Li 130
100	8955-5500	Ballon moussé Li 130
101	8955-5501	Tampon de visite ø 112-Li 130
102	8970-5511	Kit joint ép. 7 mm + jonc 5 mm
103	8970-8901	Anode complète ø 33 - lg. 330 mm
104	9501-4035	Joint ø 25x8,5x2
105	9497-4525	Entretoise nylon M 8
106	8960-4901	Fil de masse
107	9536-5009	Patte de fixation sonde
108	9786-0646	Pied réglable M 10 x 35
109	8955-4026	Isolation
110	9501-3010	Joint EPDM 1”
111	9501-3011	Joint EPDM 3/4”
		Kit de liaison chaudière/ballon Li 130 (Colis BH 71)
120	9499-4104	Flexible inox calorifugé lg. 350 mm
121	9499-4111	Flexible inox calorifugé lg. 900 mm
122	9513-2254	Circulateur UPS 15-50 130 3H
123	8955-4900	Câble pompe de charge
124	9536-0225	Ensemble croix racc. 1”1/4
125	9491-4419	Coude 90° Rp 3/4 - G1 - Rp 1/2
126	9491-4298	Clapet antiretour Rp 3/4 - G1
127	9491-8138	Purgeur OVENT. 1088303 - R 3/8
128	9491-4421	Réduction laiton G1-G3/8
129	9495-0113	Bouchon plein 1/2”
130	9501-3062	Joint vert ø 30x21x2
131	9490-2077	Robinet de vidange 1/2”
		TABLEAU DE COMMANDE
		Consulter la liste spécifique séparée du tableau de commande

19/01/05

— Pièces de rechange Pour GTU 1200FF/V avec Anode Titane (TAS) —— GTU 1204 FF/V 130 GTU 1205 FF/V 130

Remarque : pour commander une pièce de rechange, il est **indispensable d'indiquer le numéro de code figurant dans la liste,** en face du repère de la pièce désirée.

CORPS DE CHAUDIÈRE

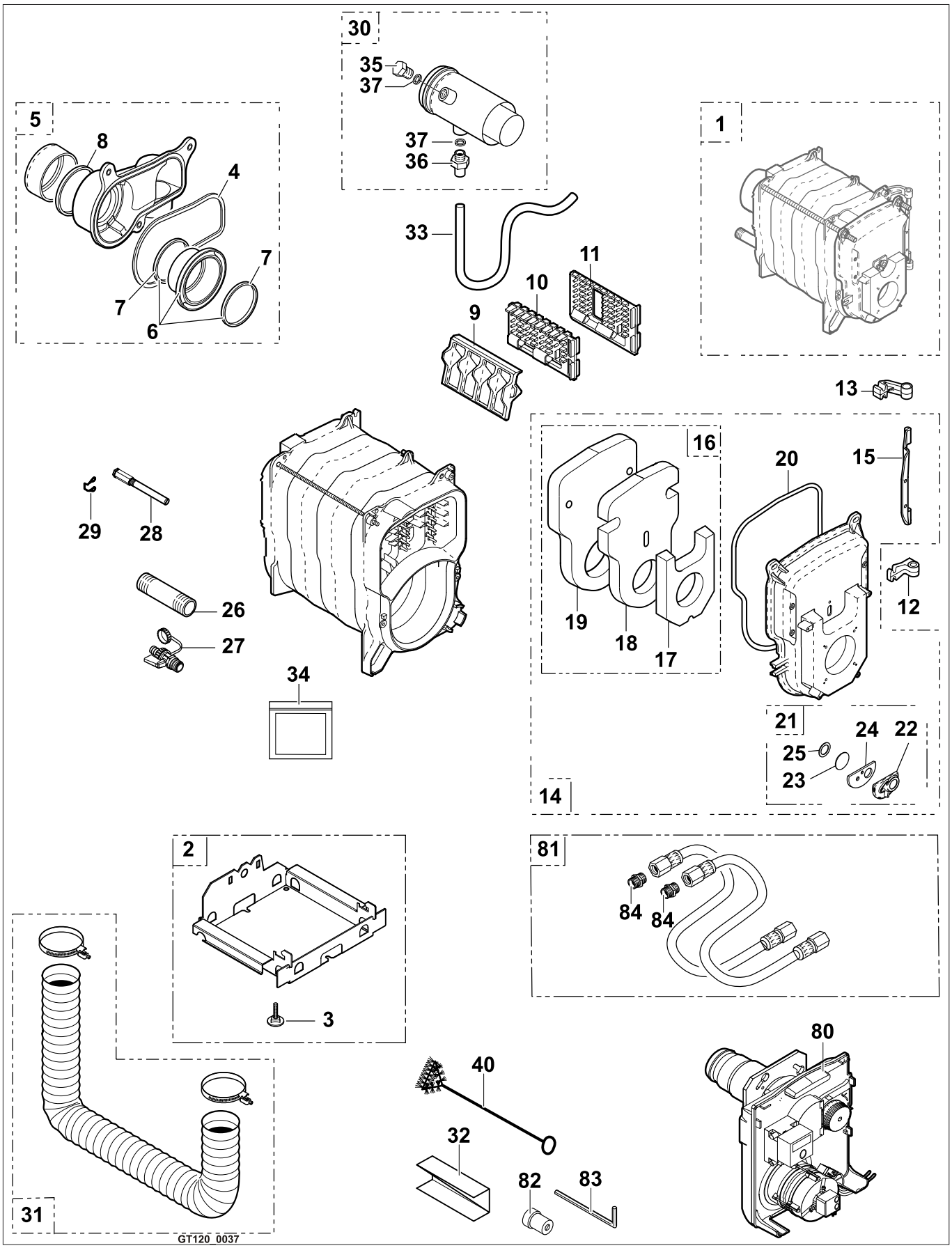

DIVERS

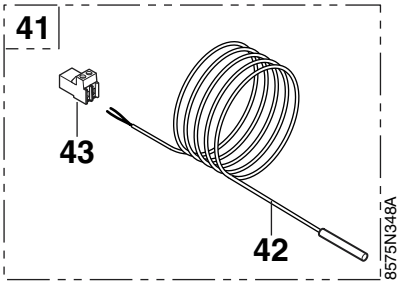

ISOLATION

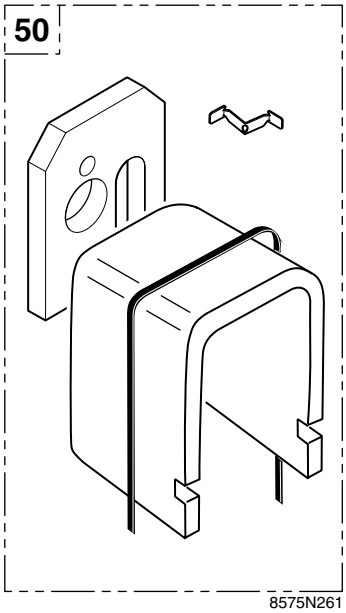

HABILLAGE

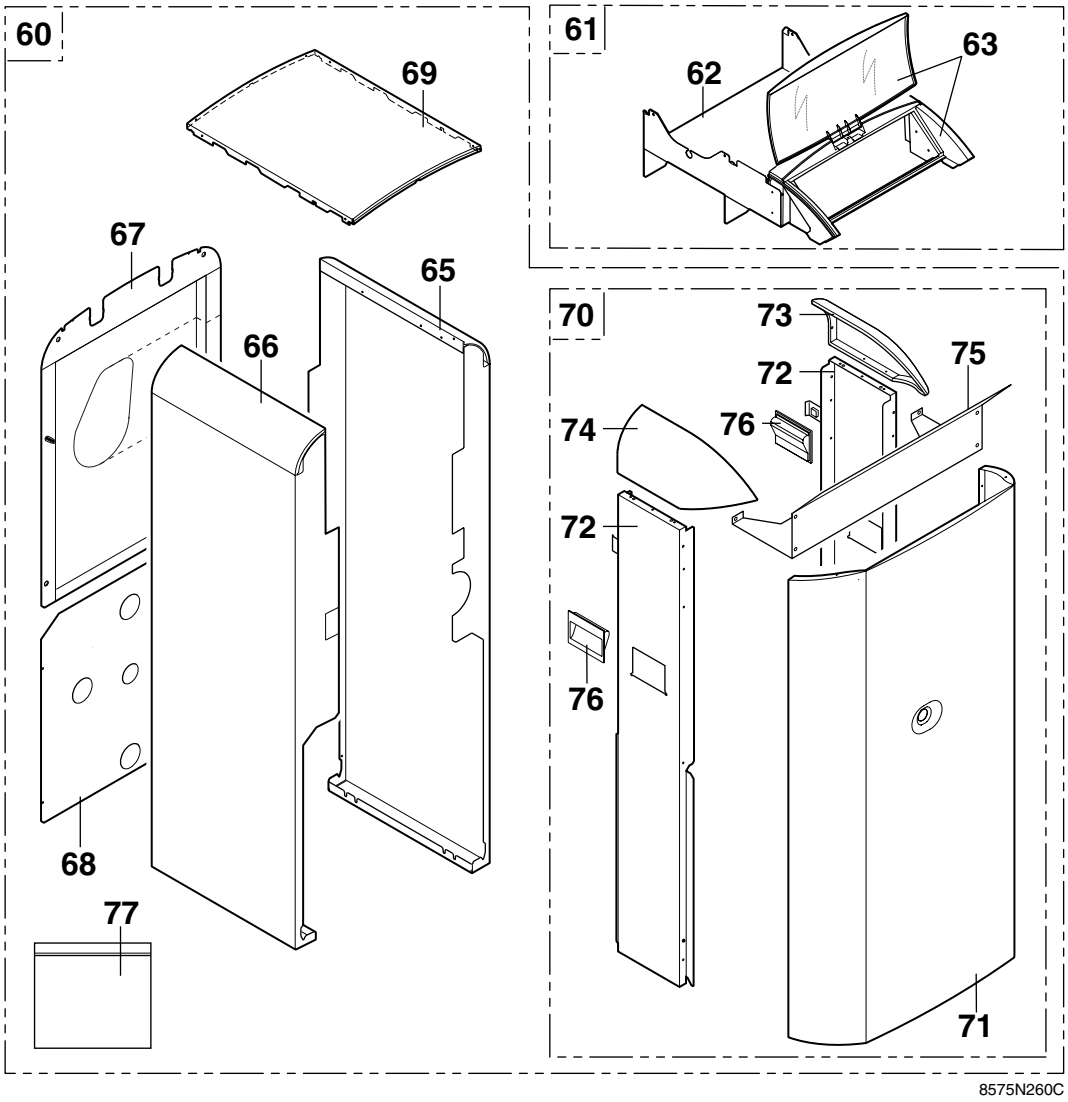

BALLON Li 130/TA

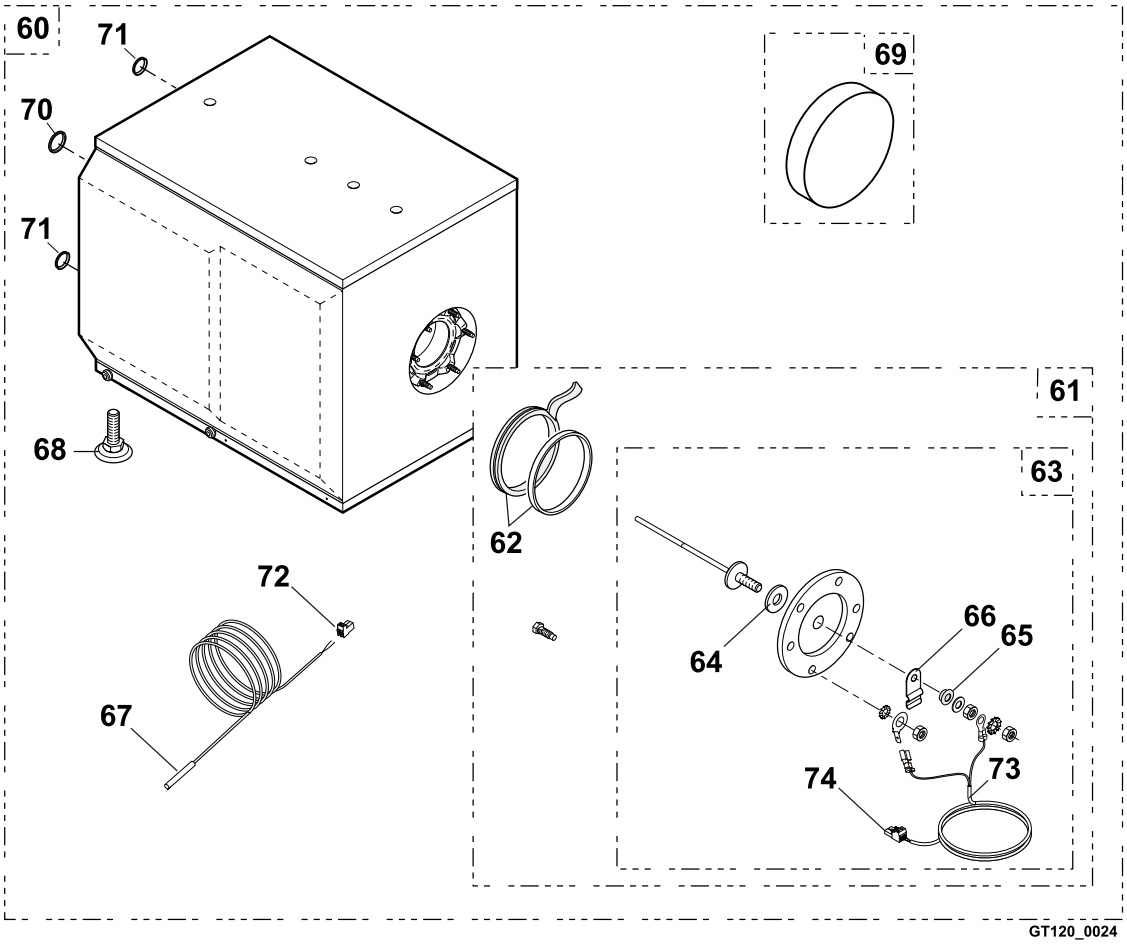

KIT DE LIAISON CHAUDIERE/BALLON LI 130 (Colis BH71)

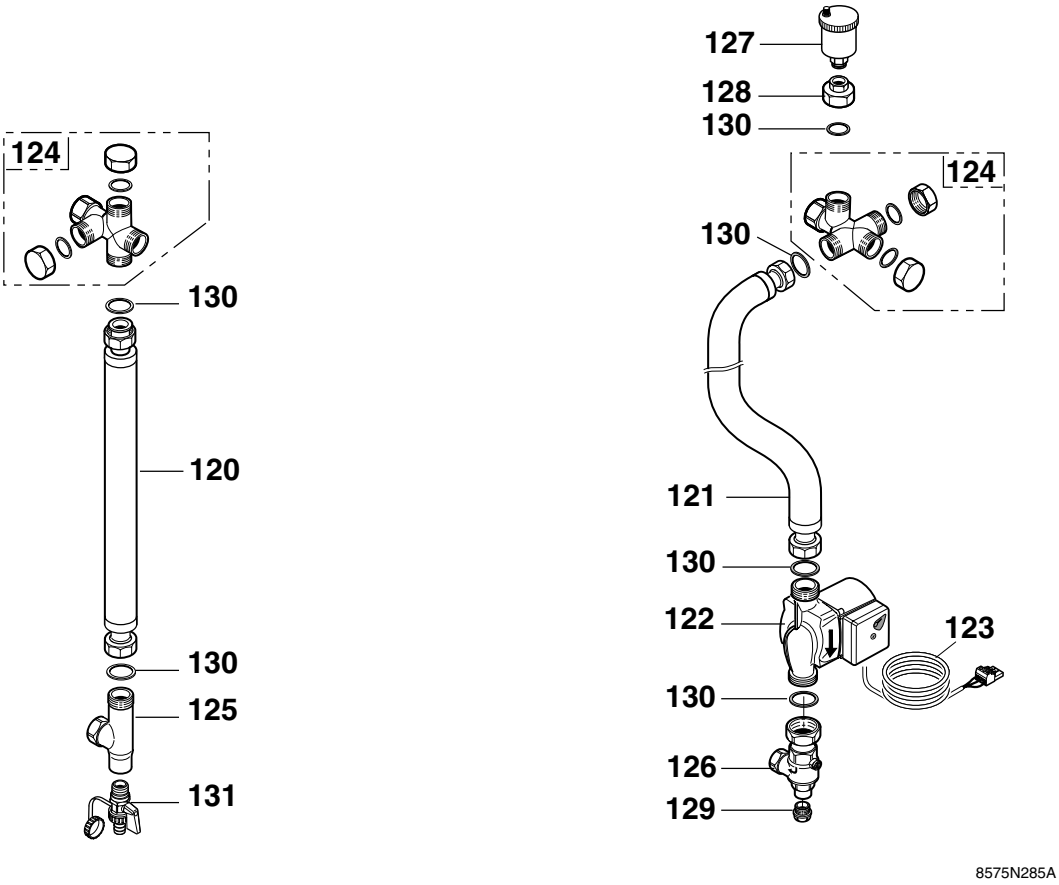

GTU 1204 FF/V 130 - GTU 1205 FF/V 130 Pour GTU 1200FF/V avec Anode Titane (TAS)

Rep.	Code n°	DESIGNATION
		CORPS DE CHAUDIERE
1	8575-5523	Corps GTU 1204 FF/V 130
1	200001637	Corps GTU 1205 FF/V 130
2	8575-8001	Socle complet 4 éléments
2	8575-8002	Socle complet 5 éléments
3	9786-0646	Pieds réglables M 10 x 35
4	9508-6036	Cordon ø 8 silicone
5	8199-8531	Buse complète ø 125
6	8199-5557	Buse ø 80 complète
7	9501-3143	Joint à lèvre viton ø 80
8	9501-3142	Joint à lèvre silicone ø 125
9	8199-0015	Turbulateur gauche
10	8199-0016	Turbulateur central
11	8199-0017	Turbulateur droit
12	8199-0203	Charnière inférieure
13	8199-0204	Charnière supérieure
14	8575-8919	Porte foyère peinte
15	8199-0207	Axe pour porte
16	8575-5524	Isolation porte foyère complète
17	9425-0245	Isolation avant porte
18	9425-0246	Isolation interieure porte
19	9425-0247	Isolation arrière porte
20	9508-6032	Cordon fibre de verre siliconé ø 10
21	8575-8925	Voyant complet porte
22	8575-0004	Rosace
23	9758-0027	Vitre
24	9425-0234	Isolation rosace
25	9425-0238	Joint pour voyant
26	9754-9449	Tube départ/retour 1”1/4 Lg 150
27	9490-2077	Robinet vidange 1/2”
28	9536-1215	Doigt de gant
29	9758-1286	Ressort doigt de gant
30	9758-1950	Conduit raccordement chaudière ø125
31	9499-4100	Flexible master clip ø 80
32	8575-8040	Protection flexible
33	9499-4101	flexible transparent ø 12.7
34	8199-8983	Sachet visserie corps
35	9793-0511	Bouchon pour prise de mesure
36	9793-0509	Douille de raccordement siphon
37	9793-0510	Joint vert
		DIVERS
40	9696-0223	Brosse
41	8575-4938	Sonde ecs montée (Lg 2 M)
42	9536-2447	Sonde KVT 60 (Lg 2M)
43	8575-4909	Connecteur 2 pts monté s. ecs
		ISOLATION CORPS
50	8575-8978	Isolation corps GTU 1204 FF/V 130
50	200001262	Isolation corps GTU 1205 FF/V 130
		HABILLAGE
60	8575-5522	Habillage GTU 1204 FF/V 130
60	200001623	Habillage GTU 1205 FF/V 130
61	8575-8949	Traverse support complète
62	200000951	Traverse support + pop masse
63	9786-4029	Carcasse tableau + vitre
65	8575-8826	Panneau latéral droit complet 4 éléments
65	8575-8827	Panneau latéral droit complet 5 éléments

Rep.	Code n°	DESIGNATION
66	8575-8853	Panneau latéral gauche 4 éléments
66	8575-8854	Panneau latéral gauche 5 éléments
67	8575-8842	Panneau arrière
68	8575-8041	Panneau arrière ballon
69	8575-0512	Chapiteau peint 4 éléments
69	8575-0513	Chapiteau peint 5 éléments
70	8575-8828	Panneau avant complet
71	8575-5543	Panneau central
72	8575-0522	Panneau latéral avant
73	8575-0523	Joue droite
74	8575-0524	Joue gauche
75	8575-8032	Renfort capot
76	HY149506	Poignée
77	8575-5508	Visserie habillage
		BRÛLEUR
		Consulter la liste spécifique séparée du brûleur.
80	9758-2063	Brûleur M 104 CS FF
80	300000630	Brûleur M 105 CS FF
81	8575-7777	Rallonges (lg. 400) pour flexibles brûleur
82	9794-0171	Rallonge de réarmement
83	9794-9451	Clé 6 pans
84	9794-4238	Raccord
		PREPARATEUR D’EAU CHAUDE SANITAIRE Li 130/TA
60	100001612	Préparateur Li 130/TA
61	200000092	Tampon de visite complet TA
62	8970-5511	Kit joint ép. 7 mm + jonc 5 mm
63	200000093	Titane Anode complète
64	9501-3023	Joint viton ø 20x8 ; 5x2
65	9497-4525	Entretoise nylon M 8
66	9536-5009	Patte de fixation sonde
67	9536-2448	Sonde KVT 5m
68	9786-0646	Pied réglable M 10 x 35
69	8953-4040	Bande d’isolation bride
70	9501-3010	Joint EPDM 1”
71	9501-3011	Joint EPDM 3/4”
72	8575-4909	Connecteur sonde ECS 2 pts
73	200000049	Connecteur TA 2 pts
74	8801-4965	Connecteur TA
		Kit de liaison chaudière/ballon Li 130 (Colis BH 71)
120	9499-4104	Flexible inox calorifugé lg. 350 mm
121	9499-4111	Flexible inox calorifugé lg. 900 mm
122	9513-2254	Circulateur UPS 15-50 130 3H
123	8955-4900	Câble pompe de charge
124	9536-0225	Ensemble croix racc. 1”1/4
125	9491-4419	Coude 90° Rp 3/4 - G1 - Rp 1/2
126	9491-4298	Clapet antiretour Rp 3/4 - G1
127	9491-8138	Purgeur OVENT. 1088303 - R 3/8
128	9491-4421	Réduction laiton G1-G3/8
129	9495-0113	Bouchon plein 1/2”
130	9501-3062	Joint vert ø 30x21x2
131	9490-2077	Robinet de vidange 1/2”
		TABLEAU DE COMMANDE
		Consulter la liste spécifique séparée du tableau de commande

19/01/05

10. GARANTIE

Vous venez d'acquérir un appareil DE DIETRICH et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.
Votre installateur et tout le réseau DE DIETRICH restent bien entendu à votre disposition.

Conditions de garantie
Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.
La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.
Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'insuffisance d'entretien de celui-ci, ou de l'installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un installateur professionnel).
Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :
- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.
Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc…, ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

France
Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique
Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Autres pays
Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

TR100B

DE DIETRICH HEIZTECHNIK • Rheiner Strasse 151 • D-48282 EMSDETTEN
www.dedietrich.com • info@dedietrich.de

Verkaufsbüro Emsdetten : Tel. 0 25 72 / 23-179
Fax 0 25 72 / 23-451
Regionalverkaufsbüro Berlin : Tel. 030 / 5 65 01-391
Fax 030 / 5 65 01-465

Verkaufsbüro Neunkirchen : Tel. 0 68 21 / 98 05-0
Fax 0 68 21 / 98 05-31
Regionalverkaufsbüro Erding : Tel. 0 81 22 / 9 93 38-0
Fax 0 81 22 / 9 93 38-19

DE DIETRICH • SPINOFF - CENTER Romeinsestraat 10 • B-3001 LEUVEN / LOUVAIN • Tél. : 016 39 56 40
Fax : 016 39 56 49 • www.dedietrich.com

DE DIETRICH HEIZTECHNIK • Am Concorde Park 1 - B 4 / 28 • A-2320 SCHWECHAT / WIEN • Tél. : 01 / 706 40 60-0
Fax : 01 / 706 40 60-99 • www.dedietrich.com • office@dedietrich.at

Pour le LUXEMBOURG : les produits sont commercialisés par la société NEUBERG
NEUBERG SA • 39 rue Jacques Stas • L - 2010 LUXEMBOURG • Tél. : 02 401 401
Fax : 02 402 120 • www.dedietrich.com

Pour la SUISSE : les produits sont commercialisés par la société VESCAL
VESCAL SA • Systèmes de chauffage - Z.I de la Veyre, St-Légier 1800 VEVEY 1
Tel. : 021 943 02 22 • Fax : 021 943 02 33 • www.chauffer.ch

DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S. au capital de 21 686 370 € • BP 30 • 57, rue de la Gare • F-67580 MERTZWILLER
Tél. : (+33) 03 88 80 27 00 • Fax : (+33) 03 88 80 27 99
www.dedietrich.com • N° IRC : 347 555 559 RCS STRASBOURG

AD001S

La société DE DIETRICH THERMIQUE, ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer.
Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

MONTAGE GTU 1204 FF/V 130
GTU 1205 FF/V 130

Outillage nécessaire :

- 1 tournevis cruciforme,
- 1 tournevis plat large
- 1 clé de 13,
- 1 clé de 17,
- 1 clé de 19.

Colisage :

Le tableau ci-dessous donne **les numéros des colis** qui composent la chaudière à installer.
Les colis sont présentés dans l'ordre d'ouverture pour le montage.

Chaudière	GTU 1204 FF/ V 130 HOR	GTU 1204 FF/ V 130 VER	GTU 1205 FF/ V130 HOR	GTU 1205 FF/ V130 VER	
Corps de chaudière + Brûleur monté + Isolation corps	FM 104	FM 104	FM 124	FM 124	8800N125
Habillage + Ens. de liaison hydraulique chaudière/ballon BH 71	FM 105	FM 105	FM 125	FM 125	contient la notice chaudière 8800N119
Tableau de commande - B/TA (de base) ou - E/TA (Easymatic) ou - ER/TA (Easyradio) ou - D/TA (Diematic 3)	FM 126 (1) ou FM 127 (2) ou FM 130 ou FM 129 (3)	FM 126 (1) ou FM 127 (2) ou FM 130 ou FM 129 (3)	FM 126 (1) ou FM 127 (2) ou FM 130 ou FM 129 (3)	FM 126 (1) ou FM 127 (2) ou FM 130 ou FM 129 (3)	8800N123 contient la notice tableau
Ventouse - horizontale standard	DB 90		DB 90		8800N135
Ventouse - verticale + 1 coude à 90°		DB 91 (noir) ou DB 89 (rouge) + DB 96		DB 91 (noir) ou DB 89 (rouge) + DB 96	8800N136 8800N137
Préparateur d'eau chaude sanitaire Li 130 /TA	BH 107 (4)	BH 107 (4)	BH 107 (4)	BH 107 (4)	8800N124

(1) ou colis FM 15 (Tableau de base)*
(2) ou colis FM 102 (Tableau E avec sonde extérieure)*
(3) ou colis FM 101 (Tableau Diematic 3 sans CDI2)*
(4) les ballons BH 70 sont livrés jusqu'à début 2005

Le montage des options éventuellement livrées avec la chaudière est traité dans la notice les accompagnant.
La liste des options disponibles est indiquée dans le tarif en vigueur.

*Livrés jusqu'à début 2005 mais non compatibles avec les ballons BH 107

⚠ Le ballon BH 107 n'est compatible qu'avec les tableaux FM 126, FM 127, FM 130 et FM 129. Le montage d'un autre tableau ne permet pas la protection du ballon par TA-System : Dans ce cas, il faut obligatoirement monter le colis EA 103 (anode magnésium)

1 Inversion éventuelle du sens d'ouverture de la porte foyère en cas de nécessité (ouverture à gauche).

D'origine, la porte foyère s'ouvre vers la droite. Pour permettre l'ouverture de la porte foyère vers la gauche (en cas de nécessité absolue) :
- effectuer les opérations 1.1, 1.2 et 1.3 ci-après.

1.1

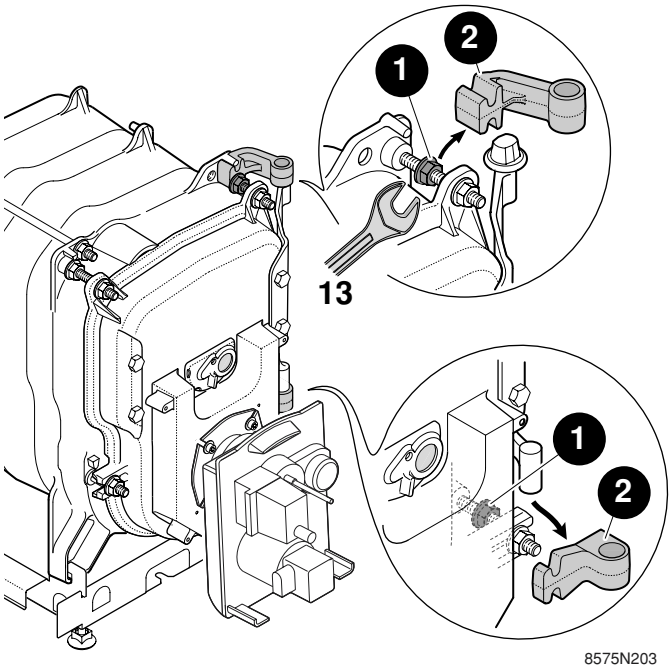

❶ Desserrer les 2 écrous supérieur et inférieur.

❷ Retirer les charnières inférieure et supérieure.

1.2

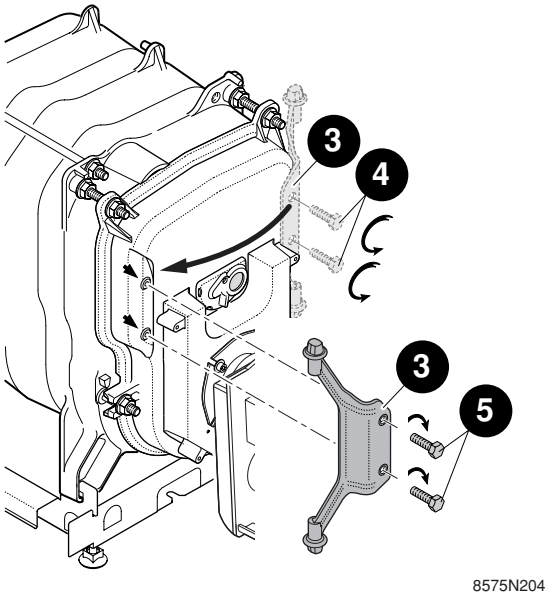

- Démonter l'axe en fonte ❸ de la porte foyère fixé par les 2 vis ❹. Remettre en place les 2 vis ❹ du côté droit.

- Remonter l'axe en fonte ❸ de la porte foyère du côté gauche à l'aide des 2 vis ❺.

1.3

- Remonter les charnières supérieure et inférieure ❷ du côté gauche en les fixant à l'aide des écrous situés sur les axes de fixation de la porte foyère, du côté gauche, comme indiqué sur la vue ci-contre.

- Serrer les 2 écrous ❻.

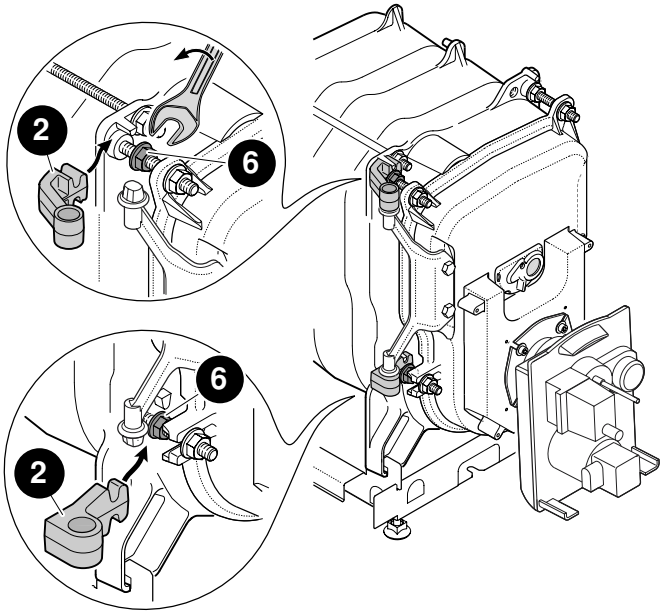

2

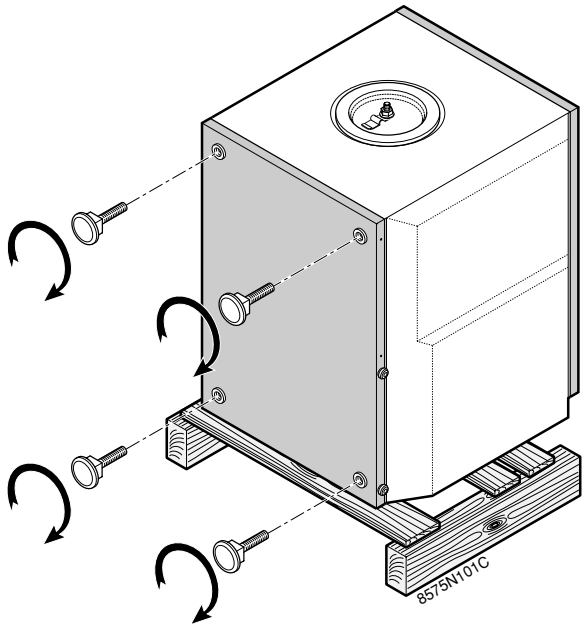

Montage des pieds

- Visser sur le fond du ballon les 4 pieds réglables livrés dans le sachet accessoires du ballon.

3

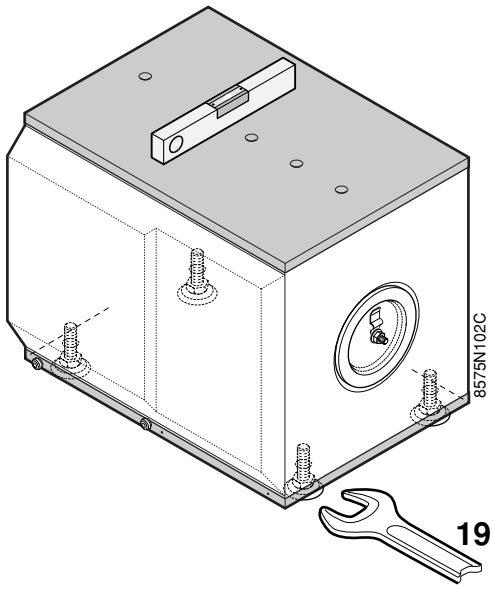

Mise à niveau du ballon

- Mettre le ballon à niveau en agissant sur les pieds réglables.
Cote de base 35 mm, réglage possible de 35 à 40 mm.

4

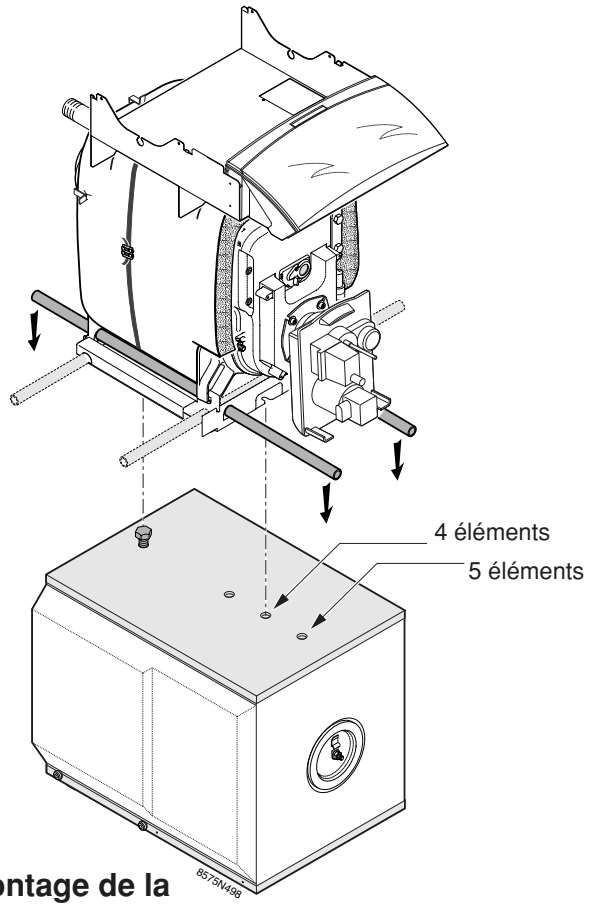

Montage de la chaudière sur le préparateur

- Prémonter (sans la serrer) une vis HM 10x20 (livrée dans le sachet visserie jaquette) à l'arrière du ballon.
- Poser la chaudière sur le préparateur en positionnant le socle à l'arrière sur la vis prémontée.
- La chaudière peut être soulevée en plaçant 2 tubes (ou barres) ø 3/4" dans les ouvertures du socle comme indiqué ci-dessus ou en utilisant les poignées du socle (utiliser des gants).

5

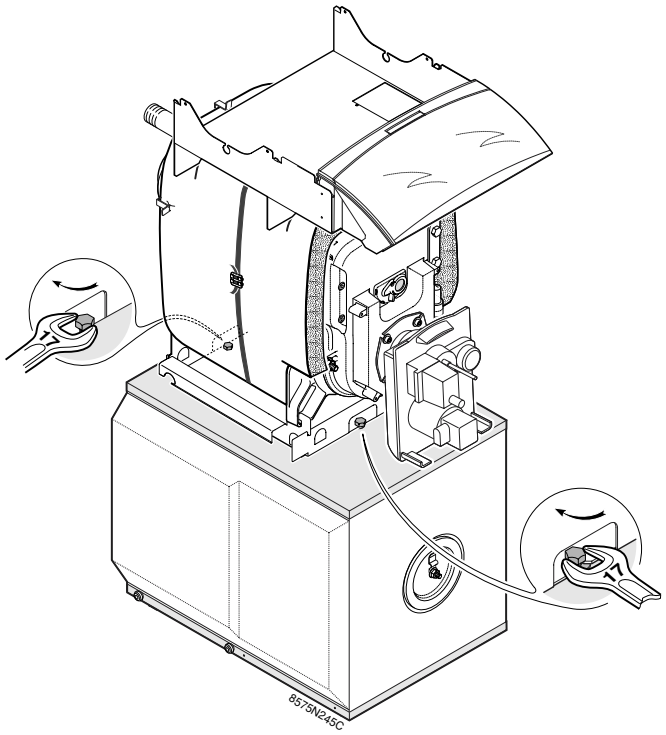

Fixation de la chaudière sur le préparateur

- Serrer la vis à l'arrière.

- Fixer la deuxième vis HM 10x20 à l'avant du socle.

6 Mise en place du tableau de commande

Version valable pour les colis tableau FM15 à FM18 ; FM101 à FM102 et pour le colis ballon BH70

1. Soulever la vitre.
2. Glisser le tableau de commande dans l'ouverture.

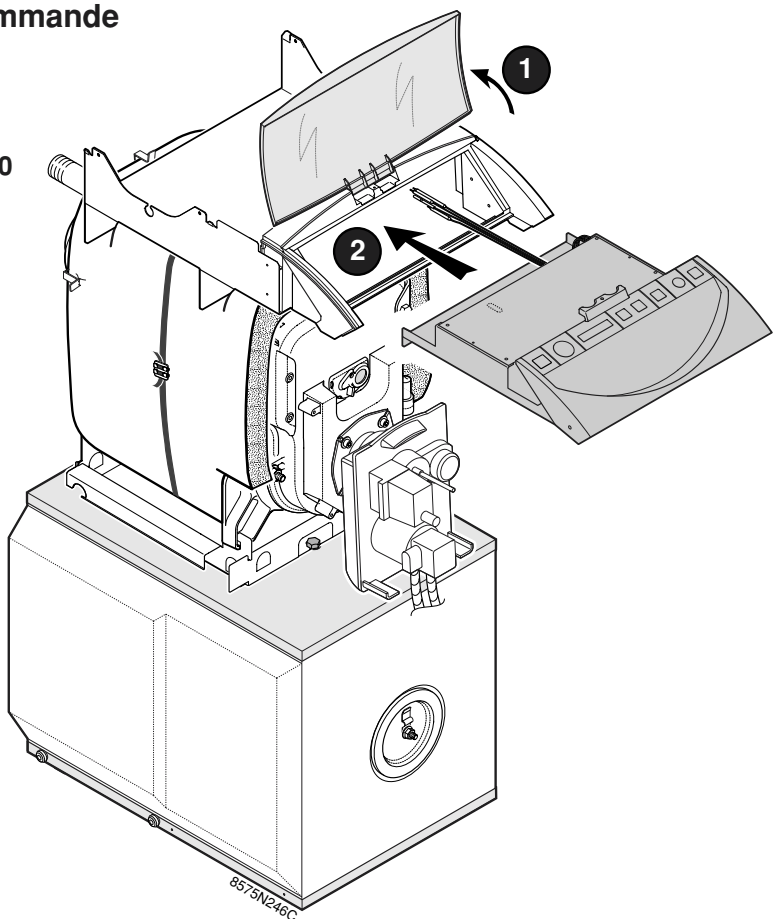

Mise en place du tableau de commande

Version valable pour les colis tableau FM126 à FM134 et pour le colis ballon BH107

1. Soulever la vitre.
2. Glisser le tableau de commande dans l'ouverture.
3. Tirer le tableau vers l'avant jusqu'au blocage de celui-ci

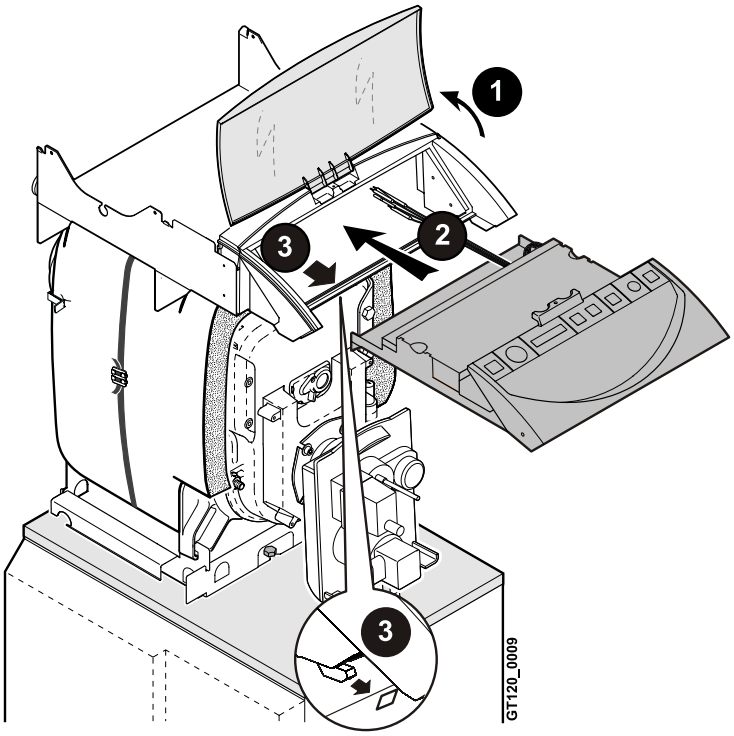

7 Fixer le tableau de commande

Version valable pour les colis tableau FM15 à FM18 ; FM101 à FM102 et pour le colis ballon BH70

❶ Fixer la partie inférieure avant du tableau de commande sur la traverse à l'aide de 2 vis à tôle.

❷ Fixer la partie supérieure du tableau de commande avec la vis noire pour plastique fournie à cet effet.

❸ Fixer avec la vis à tôle 3,9x32 + rondelle à dents l'arrière du tableau de commande sur le dessus de la chaudière.

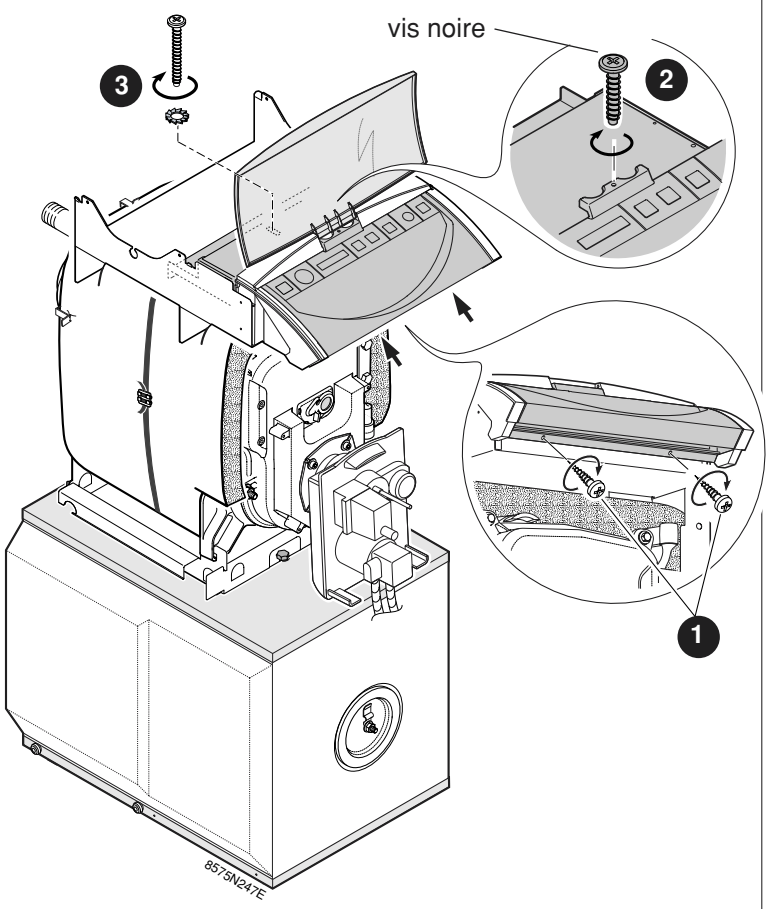

Fixer le tableau de commande

Version valable pour les colis tableau FM126 à FM134 et pour le colis ballon BH107

❶ Fixer avec la vis à tôle 3,9x32 + rondelle à dents l'arrière du tableau de commande sur le dessus de la chaudière.

❷ Fixer la partie supérieure du tableau de commande avec la vis noire pour plastique fournie à cet effet.

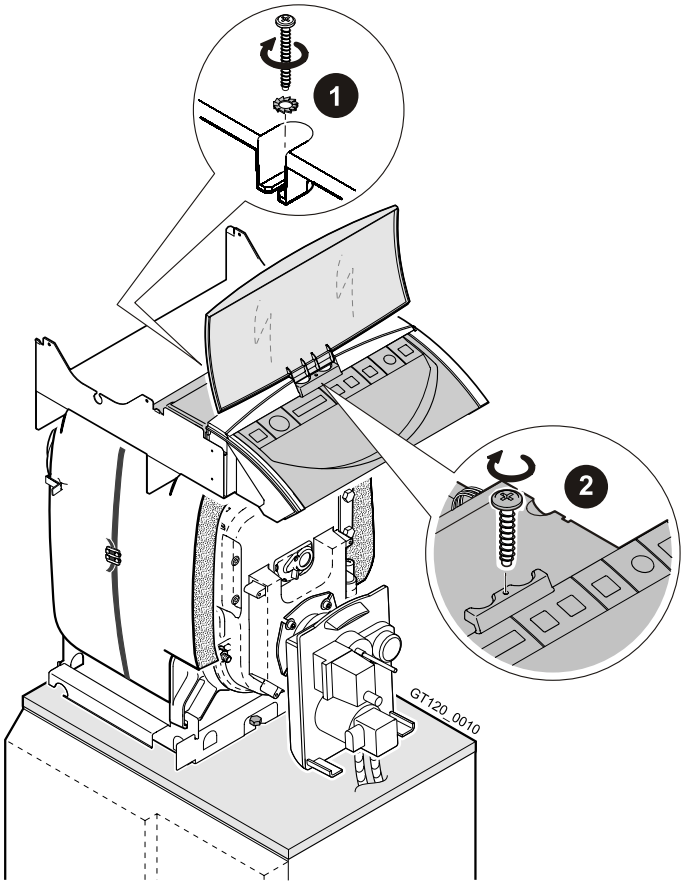

8 Mise en place du câble brûleur

- Monter le passe-fil ❶ pour câble brûleur (livré dans le sachet notice du tableau de commande) dans l'encoche prévue au niveau du support de tableau, du côté opposé aux charnières de la porte foyère, conformément aux normes de sécurité européennes (d'origine : côté gauche. Si le sens d'ouverture de la porte foyère a été inversé : côté droit).

❷ Placer le câble brûleur dans le passe-fil ainsi monté.

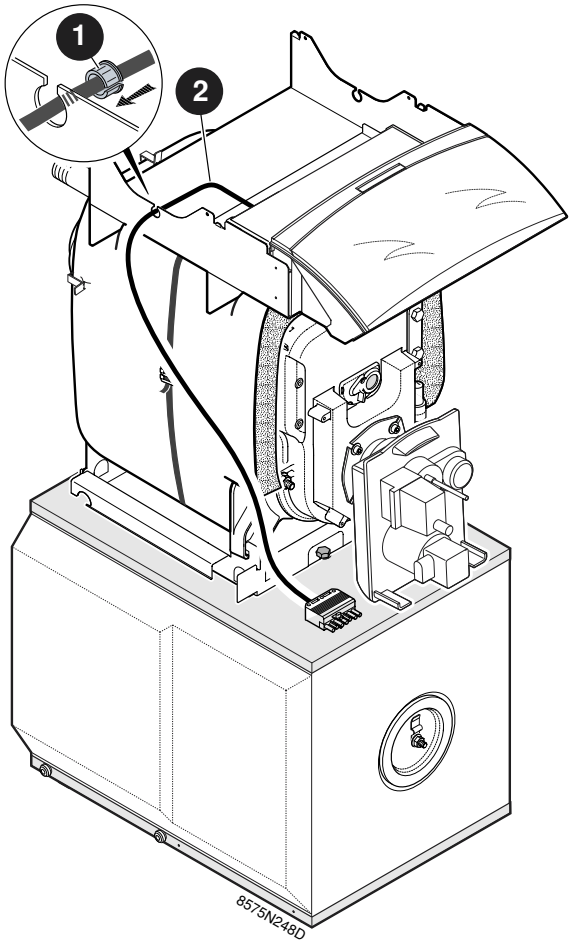

9 Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire

Version valable pour les colis tableau FM15 à FM18 ; FM101 à FM102 et pour le colis ballon BH70

❶ Monter le passe-fil (livré dans le sachet notice chaudière) pour la sonde eau chaude sanitaire du côté opposé au câble brûleur.

❷ Placer le câble de la sonde eau chaude sanitaire dans le passe-fil ainsi monté, du côté opposé au câble brûleur.

❸ Introduire le bulbe de la sonde ballon dans la patte de fixation prévue à cet effet sur le tampon de visite du ballon.

❹ Mettre l'isolation du tampon en place (livrée dans le colis jaquette). Fixer l'isolation à l'aide des 3 attaches.

Pour le raccordement de la sonde ballon au niveau du tableau de commande, se reporter à la notice technique et de raccordement livrée avec le tableau de commande.

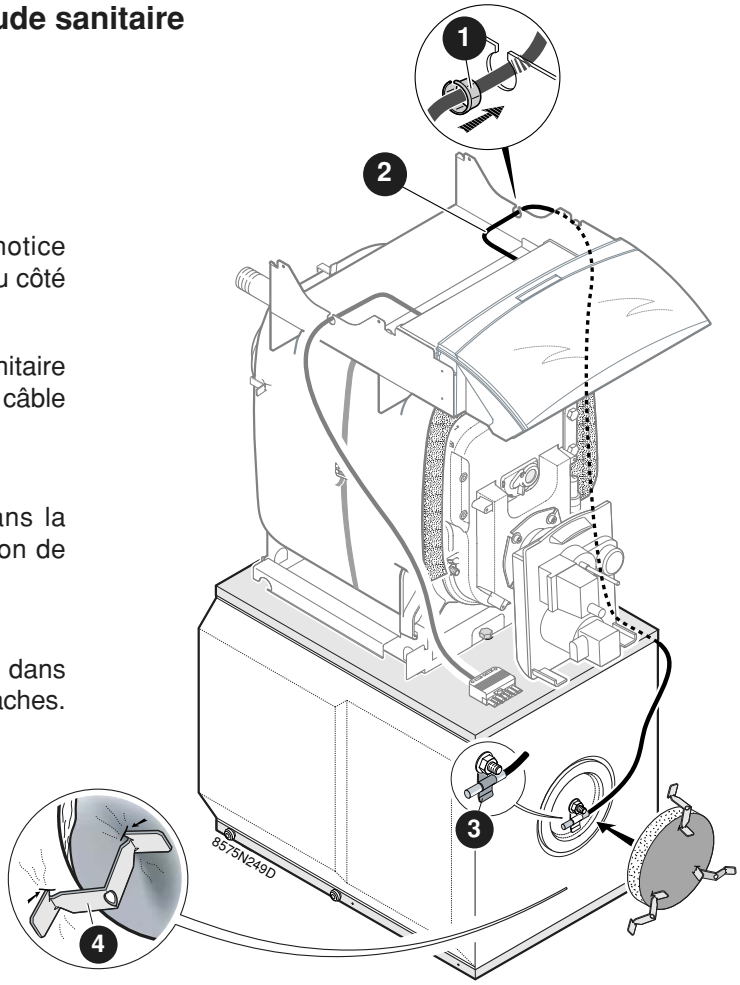

9 Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire du raccordement électrique TAS et du panneau avant du ballon.

Version valable pour les combinaisons colis tableau FM126 à FM134 et ballon BH107

❶ Faire passer le câble de la sonde et l'anode TAS dans la gaine du préparateur d'eau chaude sanitaire.

❷ Connecter le clip sur la cosse montée d'orgine sur le tampon.

❸ Mettre en place la cosse ronde directement sur la partie filtée de l'anode TAS et la maintenir en position à l'aide de la rondelle à dents et de l'écrou.

❹ Introduire la sonde eau chaude sanitaire dans la patte de fixation prévue à cet effet sur le tampon de visite du ballon.
Effectuer le raccordement électrique conformément à la notice du tableau de commande.

❺ Mettre en place l'isolation thermique.

❻ Accrocher le panneau avant du préparateur d'eau chaude.

Le câble d'alimentation est doté d'un système de détrompage (clip et cosse ronde), évitant tout mauvais raccordement pouvant endommager le TAS

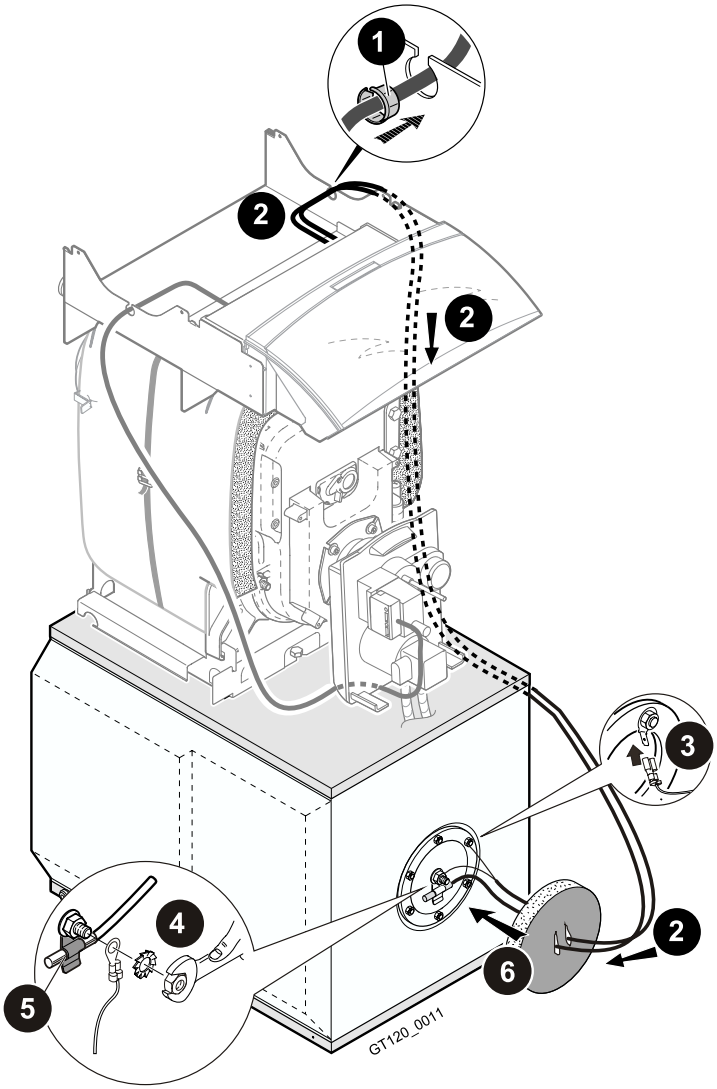

10 Mise en place des bulbes dans le doigt de gant de la chaudière

Version valable pour les combinaisons colis tableau FM15 à FM18 ; FM101 à FM102 et le colis ballon BH70

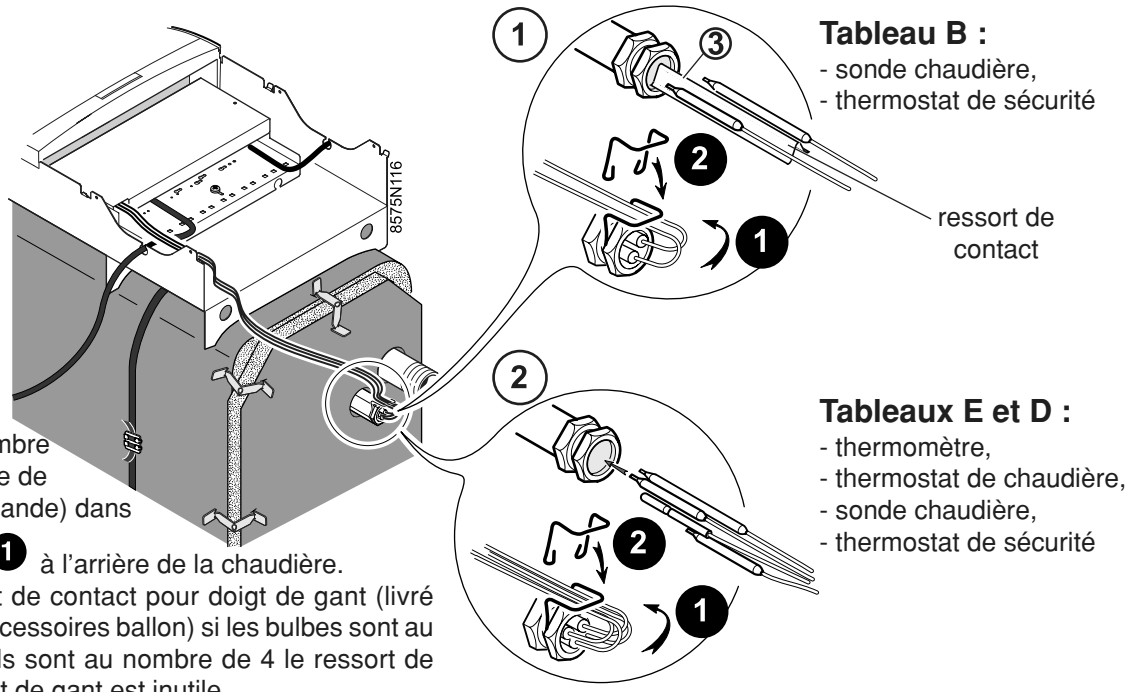

Vue arrière

- Mettre en place les bulbes (le nombre varie selon le type de tableau de commande) dans le doigt de gant ❶ à l'arrière de la chaudière.
Utiliser le ressort de contact pour doigt de gant (livré dans le sachet accessoires ballon) si les bulbes sont au nombre de 2. S'ils sont au nombre de 4 le ressort de contact pour doigt de gant est inutile.
- Maintenir les câbles à l'aide du ressort pour doigt de gant ❷.

10 Mise en place des bulbes dans le doigt de gant de la chaudière

Version valable pour les combinaisons colis tableau FM15 à FM18 ; FM101 à FM102 et le colis ballon BH107

- Mettre en place les bulbes (le nombre varie selon le type de tableau de commande) dans le doigt de gant ❶ à l'arrière de la chaudière.
Utiliser le ressort de contact pour doigt de gant (livré dans le sachet accessoires ballon) si les bulbes sont au nombre de 2. S'ils sont au nombre de 4 le ressort de contact pour doigt de gant est inutile.

- Maintenir les câbles à l'aide du ressort pour doigt de gant ❷.

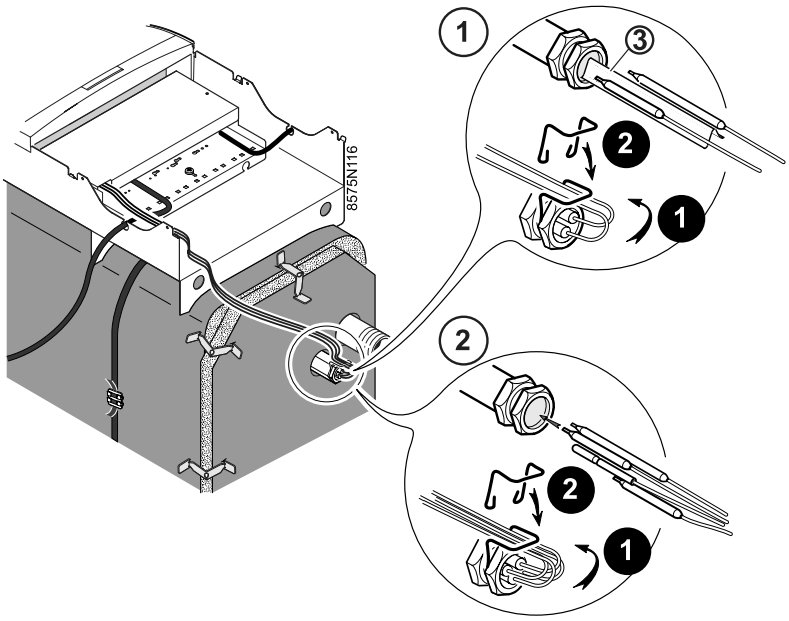

① **Tableau B/TA :**
- sonde chaudière,
- thermostat de sécurité

② **Tableaux E/TA, ER/TA et D/TA :**
- thermomètre,
- thermostat de chaudière,
- sonde chaudière,
- thermostat de sécurité,
- pas de ressort de contact

③ **Ressort de contact**

11 Mise en place des panneaux latéraux

11.1 Positionnement des flexibles du brûleur

❶ **Avant de monter les panneaux latéraux** : raccorder les rallonges flexibles d'alimentation fioul sur les tubes d'alimentation du brûleur.

Placer les flexibles d'alimentation fioul du brûleur du côté de la charnière de la porte foyère (côté droit, montage d'usine, comme indiqué sur la vue), vers l'arrière de la chaudière ou à l'avant du ballon.

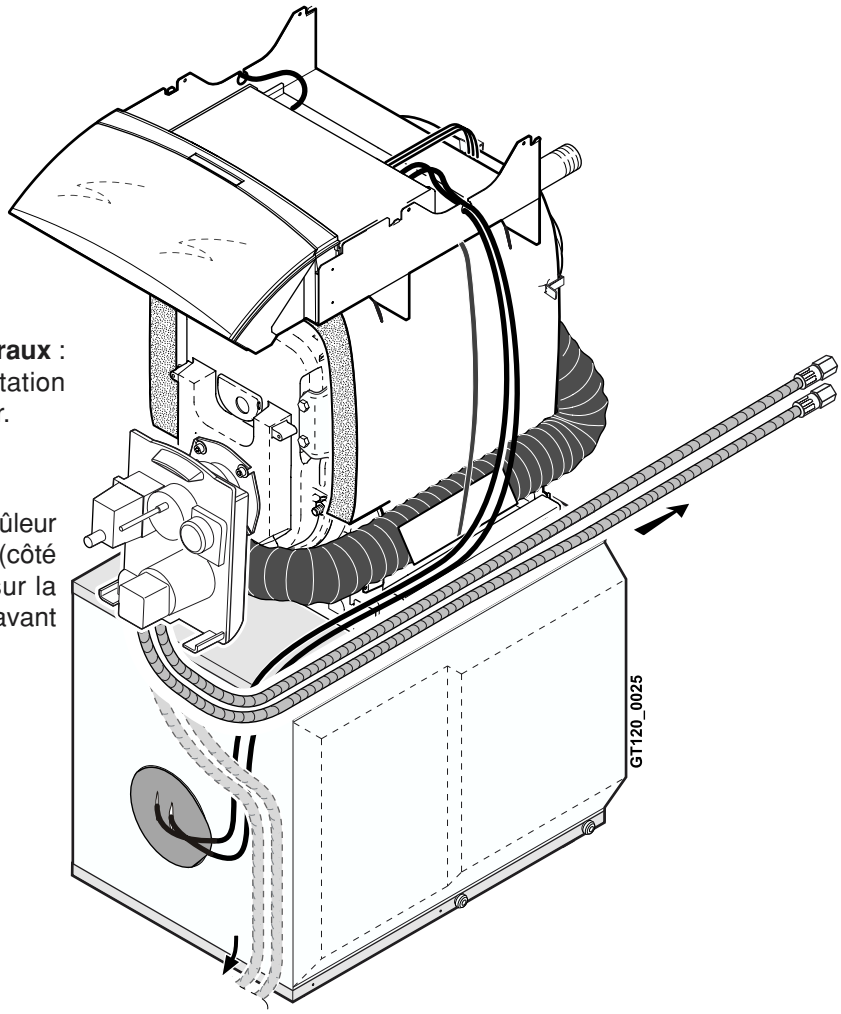

11.2 Montage des panneaux latéraux

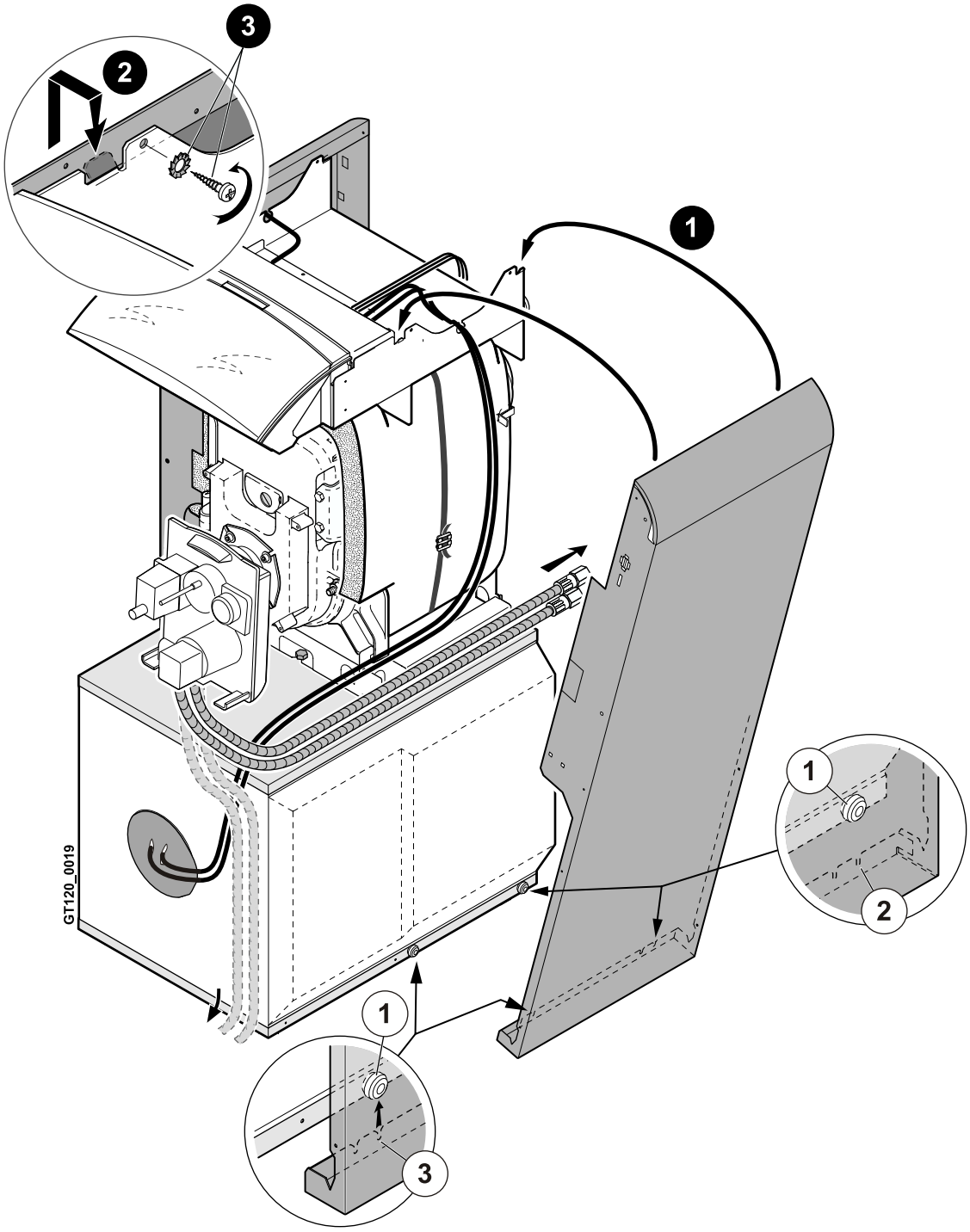

- Aligner le bord du panneau latéral sur l'arrière du blalon puis engager les encoches ② et ③ du panneau latéral sur les douilles ① du ballon.

❶ Redresser le panneau latéral et le tirer vers le haut.

❷ Accrocher le panneau latéral aux pattes du support du tableau de commande en tirant son pli supérieur vers le haut de sorte que le pli supérieur du panneau latéral soit centré et bloqué entre les deux encoches.

❸ Fixer chacun des panneaux latéraux à l'aide de 2 vis à tôle + rondelles à dents.

12

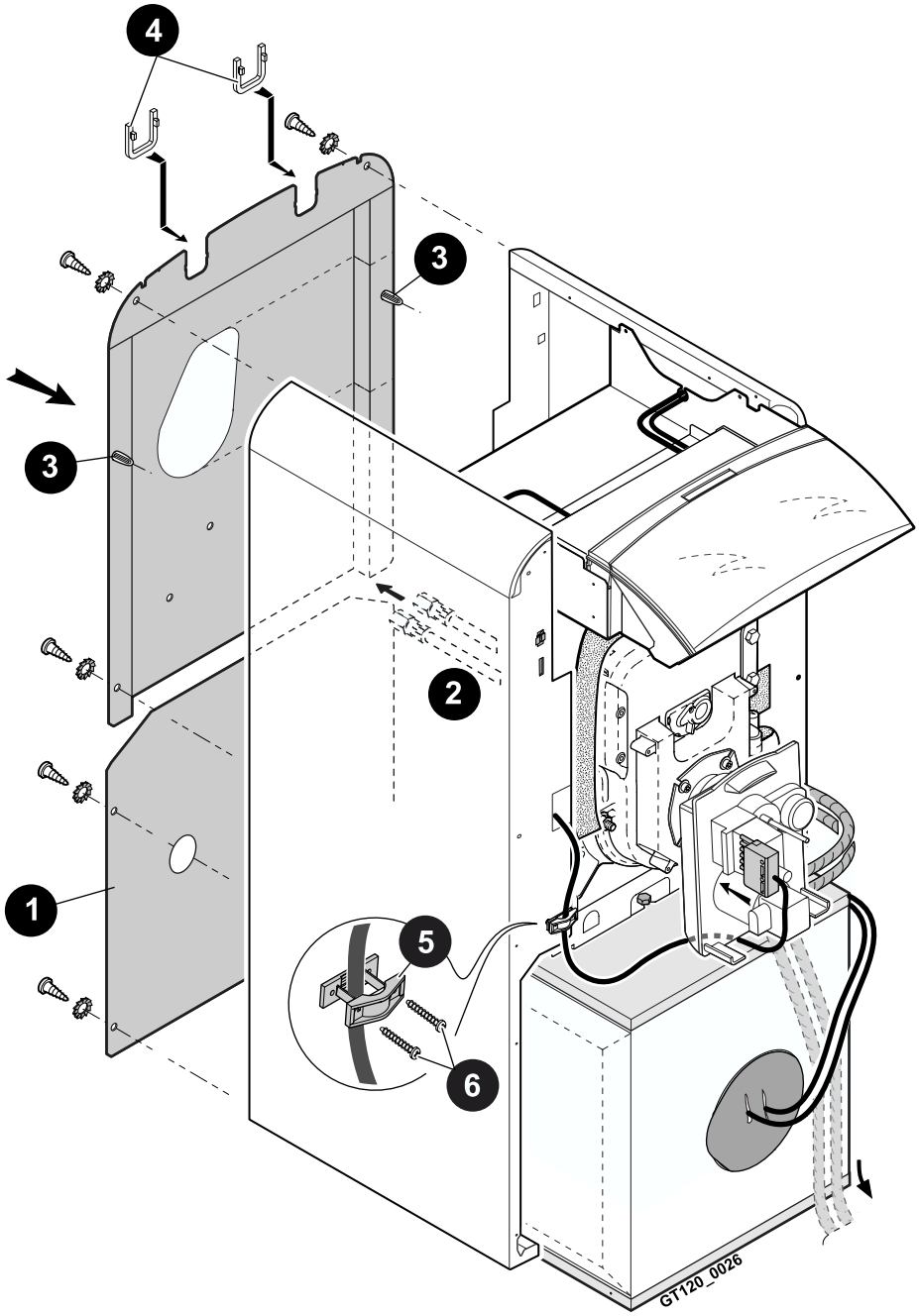

Montage des panneaux arrières

❶ Fixer le panneau arrière inférieur à l'aide de 4 vis à tôles + rondelles à dents (livrées dans le sachet visserie jaquette).

❷ Veiller à faire déboucher les flexibles d'alimentation fioul du brûleur à travers la découpe du panneau arrière inférieur.

- Positionner le panneau arrière supérieur sur les panneaux latéraux à l'aide des 2 clips plastiques ❸ prémontés, puis le fixer par 4 vis à tôle + rondelles à dents livrées dans le sachet visserie jaquette.

❹ Mettre en place les 2 protections de câbles.

❺ Monter le serre-câble sur le panneau latéral (du côté choisi pour la mise en place du câble brûleur opposé aux charnières de la porte foyère).

❻ Fixer le serre-câble à l'aide de 2 vis ø 3,5x25 et régler la longueur du câble de façon à ce qu'il faille débrancher le câble brûleur pour ouvrir la porte foyère. Glisser le surplus de câble vers l'arrière entre l'isolation et le panneau latéral.

13

Montage du chapiteau

❶ Poser le chapiteau et le pousser vers l'avant pour l'accrocher dans les douilles des panneaux latéraux.

❷ Le fixer à l'arrière par 2 vis ø 3,94 x 12,7 + 2 rondelles à dents ø 4.

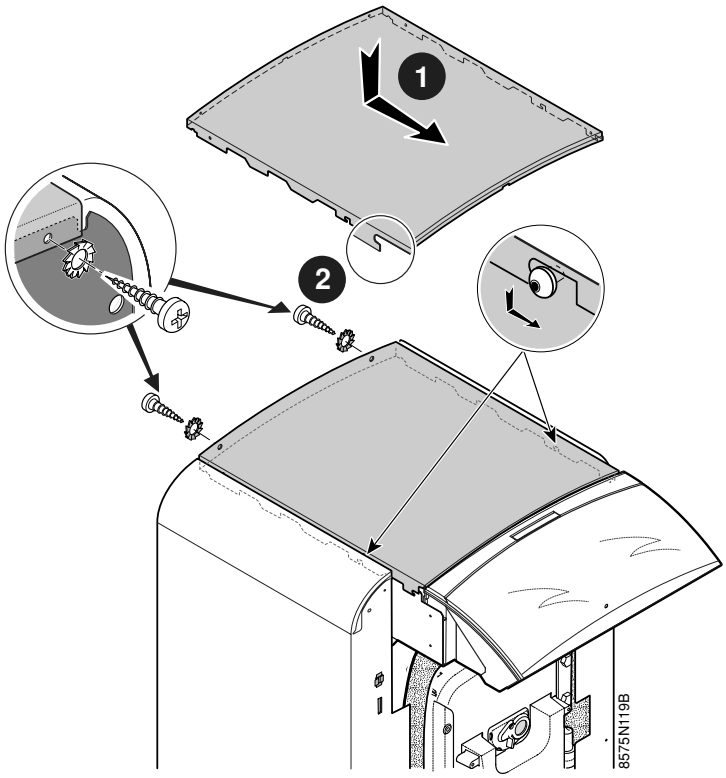

14

Montage du panneau avant

❶ Soulever la vitre.

❷ Accrocher le panneau avant dans les découpes inférieures des panneaux latéraux.

❸ Glisser les 2 pattes du panneau avant dans les encoches des panneaux latéraux puis l'accrocher dans les deux clips ressorts.

❹ Pousser le panneau avant contre les panneaux latéraux et le fixer à l'aide des deux vis noires RLS M 6 x 10 (livrées dans le sachet visserie jaquette).

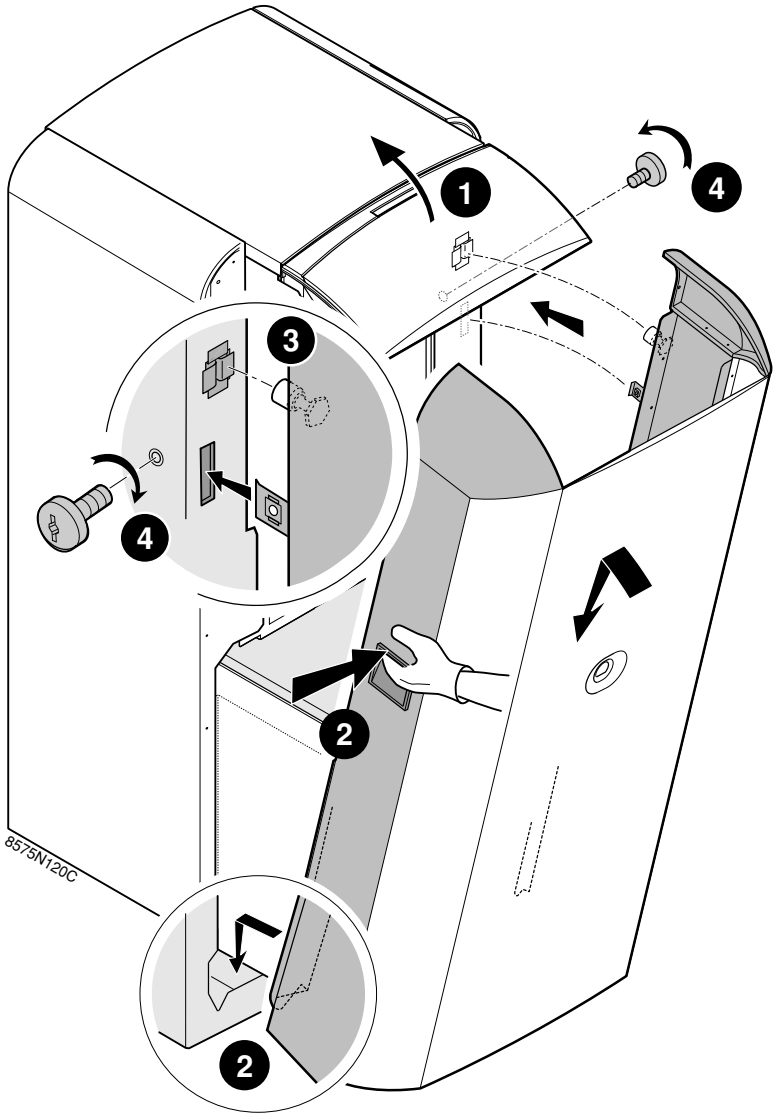

15 Mise en place des tubulures de liaison chaudière/ballon

15.1

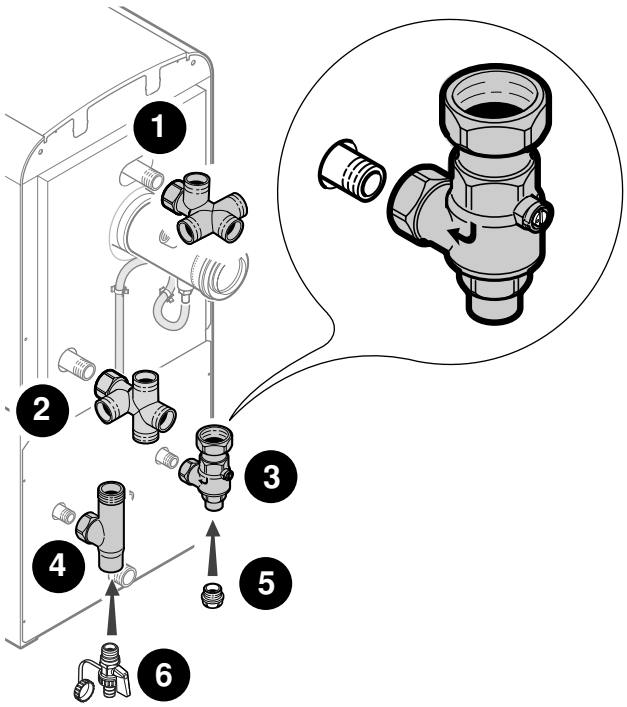

8575N253

15.2

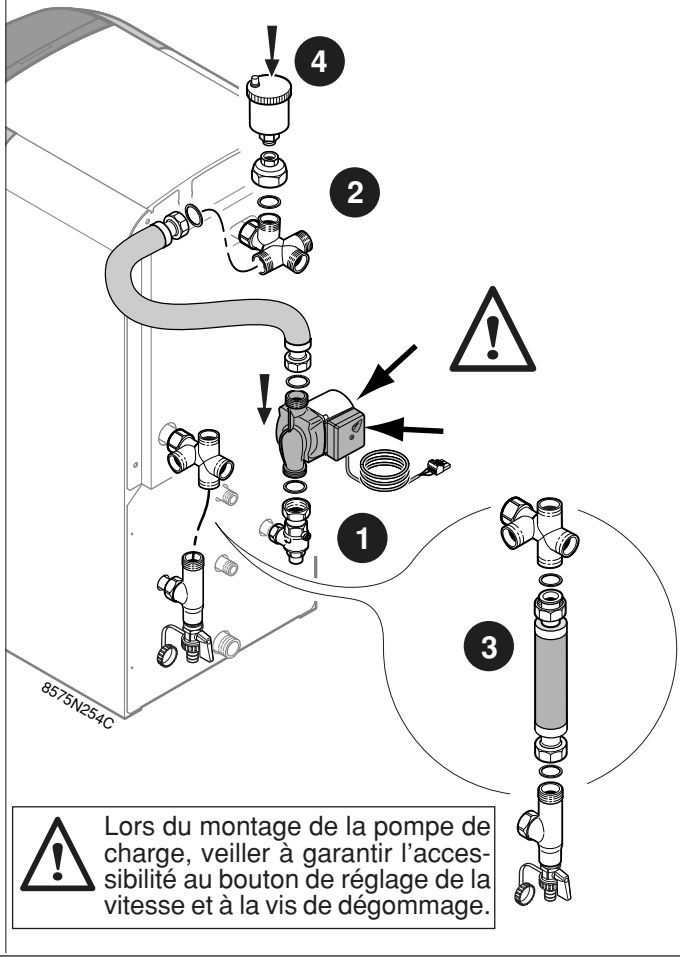

Lors du montage de la pompe de charge, veiller à garantir l'accessibilité au bouton de réglage de la vitesse et à la vis de dégommage.

15.3

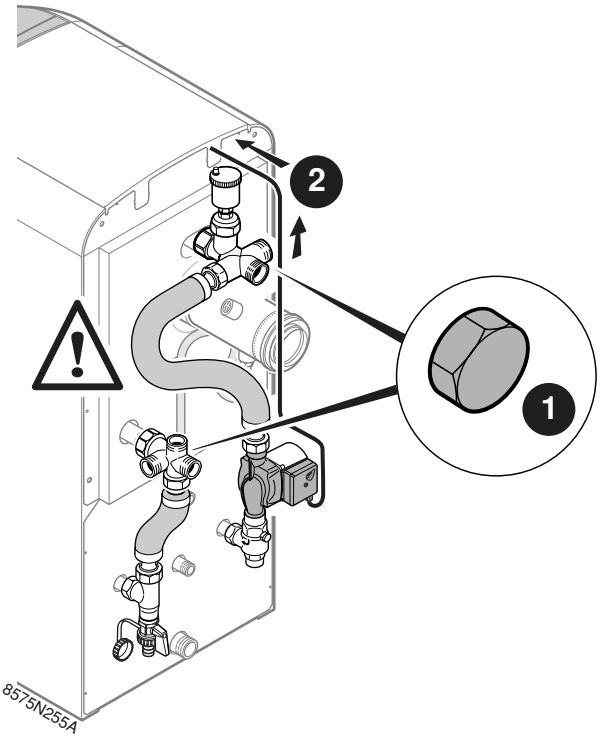

1. Bouchonner les orifices 1" non utilisés.

Ne pas donner aux flexibles des formes pouvant occasionner des poches d'air.

Veiller à l'étanchéité des raccords.

2. Pour le raccordement électrique de la pompe de charge, se reporter à la notice du tableau de commande.

16 Plaquettes signalétiques

Coller les deux plaquettes signalétique sur le côté de la chaudière.

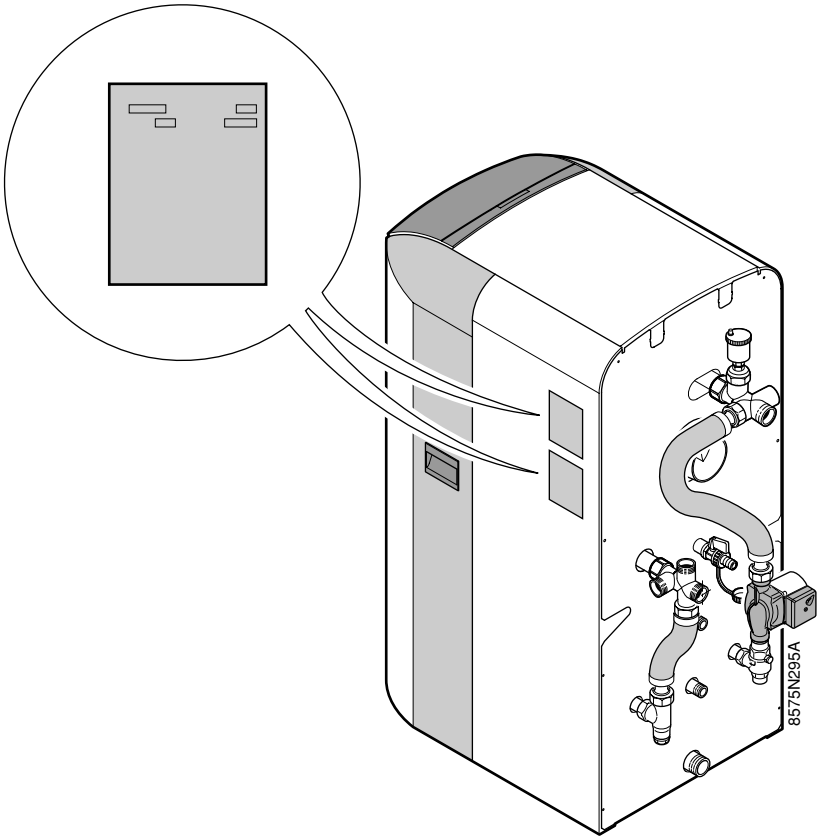

DE DIETRICH HEIZTECHNIK • Rheiner Strasse 151 • D-48282 EMSDETTEN
www.dedietrich.com • info@dedietrich.de

Verkaufsbüro Emsdetten : Tel. 0 25 72 / 23-179
Fax 0 25 72 / 23-451
Regionalverkaufsbüro Berlin : Tel. 030 / 5 65 01-391
Fax 030 / 5 65 01-465

Verkaufsbüro Neunkirchen : Tel. 0 68 21 / 98 05-0
Fax 0 68 21 / 98 05-31
Regionalverkaufsbüro Erding : Tel. 0 81 22 / 9 93 38-0
Fax 0 81 22 / 9 93 38-19

DE DIETRICH • SPINOFF - CENTER Romeinsestraat 10 • B-3001 LEUVEN / LOUVAIN • Tél. : 016 39 56 40
Fax : 016 39 56 49 • www.dedietrich.com

DE DIETRICH HEIZTECHNIK • Am Concorde Park 1 - B 4 / 28 • A-2320 SCHWECHAT / WIEN • Tél. : 01 / 706 40 60-0
Fax : 01 / 706 40 60-99 • www.dedietrich.com • office@dedietrich.at

Pour le LUXEMBOURG : les produits sont commercialisés par la société NEUBERG
NEUBERG SA • 39 rue Jacques Stas • L - 2010 LUXEMBOURG • Tél. : 02 401 401
Fax : 02 402 120 • www.dedietrich.com

Pour la SUISSE : les produits sont commercialisés par la société VESCAL
VESCAL SA • Systèmes de chauffage - Z.I de la Veyre, St-Légier 1800 VEVEY 1
Tél. : 021 943 02 22 • Fax : 021 943 02 33 • www.chauffer.ch

DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S. au capital de 21 686 370 € • BP 30 • 57, rue de la Gare • F-67580 MERTZWILLER
Tél. : (+33) 03 88 80 27 00 • Fax : (+33) 03 88 80 27 99
www.dedietrich.com • N° IRC : 347 555 559 RCS STRASBOURG

AD001S

La société DE DIETRICH THERMIQUE, ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer.
Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.